

Le Jardin communautaire :

Son impact sur les interactions sociales et sur les liens
sociaux entre les participants

Travail de Bachelor

Réalisé par : Laura Hirt, Bac14

Responsable : Karine Darbellay

HES-SO // Valais – Wallis

Février 2018

1 Les remerciements

Je remercie tous les participant-e-s du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres qui m'ont permis de les interroger et de me rendre à diverses reprises au jardin.

A Nicolas Ducrest, Amélie Eggertswyler, ma grand-maman Marie-Rose Eggertswyler et à mes parents Denise et Pascal Hirt pour leur aide apportée.

A ma famille et mes amis pour leur soutien durant mes périodes de doutes.

A Yvan Schouwey un ami de la famille m'ayant donné des informations sur les jardins familiaux de la ville de Fribourg.

A Madame Karine Darbellay pour sa patience, son aide, sa bienveillance et son soutien durant la rédaction de ce travail.

« Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteur-e. Je certifie avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tout les emprunts à d'autres auteur-e-s, que ce soit par citation ou paraphrases, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similiaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche. »

Afin de représenter les hommes et les femmes impliqués de manière juste, le langage épiciène fut utilisé.

2 Le résumé

Ce travail propose une recherche sur l'impact que peut avoir un jardin communautaire sur l'interaction des personnes y participant. Pour ce faire, une rencontre avec des participants du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres a été faite. La question de recherche de ce mémoire est la suivante :

« Comment des jardins communautaires peuvent-ils favoriser l'interaction sociale ainsi que des liens sociaux entre des individus dans un milieu urbain aujourd'hui ? »

Une première partie proposera un cadre théorique soulevant différentes notions importantes en lien avec la question de recherche et nécessaire à la compréhension du projet. En premier lieu, l'interaction sociale sera définie. Puis, le lien social sera mis en avant en proposant une définition de ce dernier. Son évolution y sera présentée et ce, en passant d'un lien social, à des liens sociaux, en faisant allusions aux sociétés de type mécanique ainsi que celles de type organique. Les différentes appartenances aux groupes et la notion d'individualisation seront définies en continuant par une proposition de quatre types de liens sociaux existants, ainsi que leur possibles apports à une reconnaissance sociale. Par la suite, une définition du groupe et de sa dynamique sera proposée. Les différents types de jardins et leurs histoires seront également étudiés. Une brève explication de la communauté sera faite afin de comprendre en quoi elle se différencie d'un simple groupe. Enfin, une tentative d'explication quant au changement de paradigme de la société sera proposée afin de faire un lien avec l'actualité.

En deuxième partie, nous retrouverons la question de recherche ainsi que les hypothèses proposées pour la suite du projet.

Une troisième partie présentera la démarche méthodologique utilisée pour rédiger ce travail. Cette dernière sera divisée en deux parties. D'abord, le terrain d'enquête sera présenté en soulevant les critères de choix, le lieu, à savoir le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres. Puis, la méthode utilisée sera présentée ; l'entrée en contact avec le lieu d'enquête, la constitution de l'échantillonnage et, finalement, la technique d'analyse. En dernier point, l'analyse des données sera démontrée en proposant la technique de récolte utilisée, l'analyse du contenu et finalement, l'analyse des données permettant de répondre aux hypothèses posées.

Pour clore ce projet, des pistes d'actions et un bilan précéderont la conclusion.

Mots-clés :

Jardin communautaire ; Association ; Interaction sociale ; Lien social ; Valeur ; Solidarité mécanique, Solidarité organique ; Appartenance ; Reconnaissance

3 Die Zusammenfassung der Bachelor Arbeit

Als wir ein Thema für unsere Bachelor Arbeit auswählen mussten, fiel mir sofort das Thema der Gemeinschaftsgärten und dessen Einfluss auf die Teilnehmer ein. In der Tat, nahm ich im Rahmen meiner ersten Ausbildungsperiode an Gemeinschaftsgärten teil. Ich folgte während mehreren Monaten einer Mediatorin in Gemeinschaftsgärten in einem Quartier der Stadt Haifa in Israel. Zurück in der Schweiz erfuhr ich von einem konzepttechnisch ähnlichen Garten in der Stadt Biel und traf schnell einen Gründer des Projektes. Diese Arbeit schlägt eine Suche vor, in der der Einfluss eines Gemeinschaftsgartens auf die Interaktionen zwischen den Betroffenen vorgeschlagen wird. Dafür konzentrieren wir uns auf den Gemeinschaftsgarten des Verein „arbre à palabres“ der sich in einem Wohnquartier der Stadt Biel befindet.

Um dies durchzuführen, wurde die Arbeit in mehrere Teile eingeteilt. In erster Linie wird ein theoretischer Teil vorgestellt. Dieser umfasst eine Definition der Sozialen Interaktion, sowie den Punkt in Bezug auf die sozialen Bindungen. Dieses Kapitel wird mehrere Themen hervorheben und bezieht sich insbesondere auf die mechanische und organische Solidarität der Mitgliedschaften, die innerhalb einer Gruppe gegründet werden können, sowie die verschiedenen Arten von sozialen Bindungen. Die sozialen Bindungen, die Gruppen und deren Dynamiken, sowie die verschiedenen Arten von Gärten werden auch aufgezeigt. Schlussendlich wird eine kleine Erklärung des heutigen Paradigmas der Gesellschaft geschlussfolgert. Nach dem theoretischen Teil, wird die Forschungsfrage sowie die Hypothesen vorgestellt. Dazu wird dargestellt, wie sich die Schaffung dieser Arbeit entwickelt hat. Später wird das Untersuchungsgebiet dargestellt und danach werden die drei verschiedenen Hypothesen mithilfe der Interviews der Teilnehmer des Gartens beantwortet.

Da wir uns für diese Arbeit auf den Einfluss eines Gemeinschaftsgarten in einem Wohnquartier, sowie den Interaktionen und dem Austausch zwischen den Teilnehmern interessieren, wurde als erstes die soziale Interaktion definiert. Diese wäre ein Austausch, gewollt oder nicht, zwischen zwei oder mehreren Individuen. Dazu wurde die soziale Bindung auch definiert: man kann davon herausnehmen, dass dies eine Interaktion zwischen Individuen, welche Teil eines Verbandes oder einer Gruppe sind. Paugam (2013) schlägt einen Zusammenhang mit der mechanischen und organischen Solidarität vor. In der Tat schlägt er eine Evolution der sozialen Bindungen zwischen Individuen durch die Jahre. Wir würden uns heute eher in einer organischen Solidarität befinden. Diese sieht, im Gegenteil zu der mechanischen Solidarität, wie eine Individualisierungsgesellschaft aus. Diese kann man als „Differenzierungsgesellschaft“ sehen, in der sich die verschiedenen Personen vervollständigen. Parallel stellt Paugam eine mechanische Solidarität vor, welche eher an eine traditionelle Gesellschaft erinnert, in der sich die Teilnehmer eher an eine Angehörigkeitsgruppe identifizieren, im Gegenteil zu den moderneren Gesellschaften wo sich die Betroffenen an mehreren Gruppen angehörig fühlen können. Dazu kann man verstehen, dass sich die Personen die sich in einer organischen Solidarität befinden, mehrere Identifizierungsgruppen haben, doch dass diese somit wenige Anerkennung von den Gruppenmitgliedern bekommen. In der Tat schlägt Simmel (1908, zitiert von Paugam, 2013) eine Änderung der Anerkennung einer Person durch einer Angehörigkeitsgruppe. Je grösser die Gruppe an welcher eine Person Teil davon ist, desto weniger persönliche Anerkennung wird die Person erhalten. Somit wird eine grössere Gruppe, mehr Platz zu der Bildung der Identitätsbildung der Person beitragen. In der Tat, im Falle dass die Person einer kleinen Gruppe Teil angehörig ist, werden die Teilnehmer dieser, sich mehr ähneln, als die Teilenehmer der grossen Gruppe. Man kann das Beispiel der Stadt als Gruppe nehmen, in welche die Person Teil ist, im Gegenteil zu einem Sportverein in welchem jemand Teil ist. Die Person wird sich im Verein weniger von den anderen Individuen unterscheiden, da sie

gemeinsame Interessen und Werte haben können, im Gegenteil zu zwei Personen die „nur“ in derselben Stadt leben. Doch je kleiner die Gruppe ist, desto mehr Platz gibt es für die Betroffenen. Somit versteht man auch, dass je grösser die Gruppe ist, desto weniger das Individuum persönlich anerkannt wird.

Später wird in Bezug auf die verschiedenen Arten von sozialen Interaktionen, das Konzept der Anerkennung vorgeschlagen. Da die Personen einer modernen Gesellschaft, normalerweise Teil mehrerer Gruppen ist, sind die Bindungen vielfältig. Diese Bindungen sind vielfältig doch bringen der Person den nötigen Schutz und die nötige Anerkennung. Paugam erklärt, dass die Anerkennung schlussendlich, die soziale Interaktion, die die Personen im Austausch mit den Anderen gegründet hätte. Somit kann sich eine Person in einer modernen Gesellschaft eine bestimmte Anerkennung der anderen Personen, durch den verschiedenen Arten von Bindungen sichern. Es werden vier verschiedene Arten von Bindungen dargestellt. **Die Bindung der Abstammung** ist eine Bindung, welche zwischen Familienmitgliedern existiert. Diese kann durch einen regelmässigen Austausch oder gemeinsamen Interessen und Teilnahme an einem Thema, aktiviert oder verstärkt werden und kann zwischen Personen derselben oder von verschiedenen Generationen existieren. Die Arten von Anerkennung die sich durch diese Art von Bindung verstärken können, sind vor allem, eine inter-generationelle Solidarität, sowie eine nahe Sicherheit die sich bildet. **Die Bindung der Wahlbeteiligung** schlägt eine Bindung zwischen Personen vor, die nicht aus derselben Familie stammen. Die Beziehungen zwischen den Betroffenen dieser Art von Bindung, ergründen sich durch Treffen und den Austausch von Personen, sei es durch einen Partner, Freunde oder Kollegen, oder durch gemeinsame Interessen. Diese Bindung gibt den Betroffenen die Möglichkeit, zwischenmenschliche Beziehungen zu knüpfen, welche sich auf deren Wunsch, Idee, Werte usw. beziehen. **Die Bindung der organischen Beteiligung** wurde von Durkheim (1893, zitiert von Paugam, 2013) vorgeschlagen. Diese betrifft eine spezifische Funktion einer Person innerhalb einer Gesellschaft. Die Arbeit kann zu einer Garantie des sozialen Status führen und kann zu Erfüllung, sowie zu Frustration führen. Diese Bindung kann zu einem bestimmten sozialen Status, sowie zu einer Anerkennung führen. Schlussendlich wird **die Staatsbürgerschaftsverbinding** vorgeschlagen, welche die Mitgliedschaft eines Individuums an einem Staat darstellt. Dazu wird vor allem der Rechtsschutz einbezogen werden. Man kann von diesem Ausschnitt herausnehmen, dass es verschiedene Arten von sozialen Bindungen gibt und dass diese, falls sie in Krisen gelangen, durch die Verstärkung einer anderen Art von Bindung, kompensiert werden können. Ein nächster Punkt stellt die soziale Bindung in einem Wohnquartier dar. Man kann davon herausnehmen, dass ein solcher Ort effektiv als Sozialisierungsort gelten kann, wo sich Menschen treffen und austauschen können. Somit kann vor allem die Bindung der Wahlbeteiligung aktiviert und unterstützt werden.

Da man sich im Rahmen dieser Arbeit auf den Gemeinschaftsgarten, sowie deren Teilnehmer interessiert, ist es interessant die Gruppe zu definieren. Man stellt fest, dass eine Gruppe von 3 und 20 Leuten ein gemeinsames Ziel oder eine gemeinsame Arbeit hat, die Möglichkeit hat, sich auszutauschen. Dazu muss die Gruppe mindestens während 3 Stunden existieren. Dazu wird die Gruppendynamik dargestellt und man kann davon herausnehmen, dass es grundsätzlich drei einbezogene Aspekte gibt. Die Angehörigkeit, welche definiert wird, wer teil und wer nicht teil der Gruppe ist. Danach gibt es die Macht und den Einfluss. In jeder werden sich es in der Tat eine Art von Funktionsweisen ergeben. Diese kann horizontal sein, indem alle Teilnehmer gleichwertig sind, oder vertikal sein, in dem es eine Hierarchie gibt, in der spezifische Rollen definiert sind. Wie schon erwähnt, konzentriert sich ein Kapitel dieser Arbeit auf die verschiedenen Arten von Gärten die es gibt. Man kann feststellen, dass die Arbeitergärten bis zu den 1970er-Jahren, den Arbeitern die Möglichkeit gab, ihre Sanität zu

verbessern. Heute werden diese Gärten Familiengärten genannt und bieten den Teilnehmern eine Familie an einem Ort der Ruhe. Die Gemeinschaftsgärten hingegen werden normalerweise durch Bewohner eines Ortes organisiert und dienen den Treffen und dem Austausch von Menschen die in einer selben Umgebung wohnen. Diese werden auch „gemeinsame Gärten“ genannt. Der Gemüsegarten ist Teil aller Arten von Gärten. Als wir uns für diese Arbeit für einen Gemeinschaftsgarten interessieren, ist es spannend zu sehen, was eine Gemeinschaft ausmacht. Generell ist eine Gemeinschaft eine Gruppe von Individuen, welche dieselben Ideen und Interessen teilen. Die Gruppe kann zusammenleben oder nicht – das gemeinsame Ziel bleibt dasselbe. Schlussendlich wird man sich für den theoretischen Teil dieser Arbeit auf die Entwicklung des Gesellschaftsparadigmas konzentrieren. Man kann heute in unserer Gesellschaft in der Tat eine Änderung des Konsumverhaltens jeder einzelnen Person feststellen. In den letzten Jahren werden immer mehr Individuen vegetarisch oder gar vegan. Dank den Informationen wissen wir heute, dass der Konsum in unserer Gesellschaft viel zu hoch ist. Dies führt zu einem Konsumbewusstsein des Menschen und man kann dies überall sehen, sei es in den Zeitungen, den Läden oder im Internet durch einen höheren Konsum von Bioprodukten von natürlicheren Ernteweisen. Die Idee des „Zurück zu den Quellen“ kann man heute deutlich spüren und die Erschaffung von Gemeinschaftsgärten kann einbezogen werden.

Nach den theoretischen Teilen in Bezug auf Themen die interessant für die Arbeit sind, wird die Forschungsfrage, sowie die Hypothesen vorgestellt. „Wie können Gemeinschaftsgärten eine soziale Interaktion, sowie eine soziale Bindung zwischen Individuen einer städtischen Umwelt, fördern?“ Zu dieser Forschungsfrage wurden drei Hypothesen aufgestellt und diese werden, durch die verschiedenen Aussagen der Teilnehmer des Gemeinschaftsgartens des Vereins beantwortet. Zum methodischen Ansatz dieser Arbeit, kann man entnehmen, dass das Forschungsfeld durch meine Erfahrung und mein Interesse entschieden wurde. Dazu haben mich Bekannte zu einem Gemeinschaftsgarten des Vereins gebracht. Da die Forschungsfrage zum Beginn der Arbeit ziemlich klar war, wurde der theoretische Teil dazu ergründet, indem die wichtigsten Punkte herausgenommen wurden. Es gibt einerseits die Untergruppe des „nahen Kerns“, welcher insbesondere die Gründer des Vereins einbeziehen, sowie die Untergruppe des „vergrösserten Kerns“. Nach der Darstellung der drei Hypothesen, wurden drei Interviews im Garten mit den Teilnehmenden durchgeführt. Die Aussagen dieser Interviews brachten uns zu den Antworten von den verschiedenen Hypothesen.

Durch meine Besuche im Gemeinschaftsgarten des Vereins, sowie durch die Aussagen der Teilnehmer die interviewt wurden, konnte man feststellen, dass es innerhalb der Teilnehmer des Gemeinschaftsgartens zwei Gruppen gibt. Da ich „nur“ Betroffene einer dieser Untergruppe befragte, werden meine Hypothesen grundsätzlich in Bezug auf dieser Untergruppe beantwortet.

1. Hypothese: *„Die Gemeinschaftsgärten stellen Orte dar, in welchen die Bindung der Wahlbeteiligung, sowie die Bindung der organischen Beteiligung im Sinnen deren Stärkung, beeinflusst werden.“*

Durch die verschiedenen Aussagen der befragten Personen, die alle Teilnehmer des Gemeinschaftsgartens des Vereins sind, konnte diese Hypothese beantwortet werden. Man kann daraus schliessen, dass die Bindung der Wahlbeteiligung für die Teilnehmer des Gartens generell verstärkt wird. In der Tat, die Gleichheit der Interessen und Werte der Teilnehmer und Mitglieder der Untergruppe des „nahen Kerns“ und deren regelmässigen (einmal wöchentlichen) Treffen und des Austausches, verstärkt diese Bindung. Aus den Interview hingegen konnte man herauslesen, dass die Bindung der Abstammung für Betroffenen, die Mitglieder der Untergruppe des nahen Kernes, weniger oder gar nicht,

unterhalten wird. Die Befragten kamen effektiv weniger mit deren Familien. Hingegen wurde festgestellt, dass die Bindung der organischen Beteiligung, für Teilnehmer an den Garten, (re)aktiviert oder unterhalten werden kann. Dies ist insbesondere der Fall für Teilnehmer, welche berufliche Gärtner waren oder sind.

2. Hypothese: *„Die Teilnehmer der Gemeinschaftsgärten können sich als Gruppe identifizieren und somit ein Zugehörigkeitsgefühl fühlen und somit ein „gemeinsames System von Werte und Normen“ entwickeln.“*

Durch die vorherigen gegebenen Informationen kann man bestätigen, dass die Teilnehmer des Gemeinschaftsgartens eine Gruppe bilden, welche sicherlich in zwei Untergruppen verteilt ist. Es ist, durch die Aussagen der Betroffenen, klar dargestellt, dass die Mitglieder gemeinsame Werte und Interessen teilen. Dazu kann auch festgestellt werden, dass die Funktionsweise innerhalb der Untergruppe, sowie der ganzen Gruppe, eher horizontal ist, indem alle Mitglieder gleichwertig sind. Dies scheint für die Teilnehmer sehr klar und wichtig zu sein. Manche definieren sich sogar als Familie. Somit kann man bestätigen, dass die Teilnehmer als Gruppe identifiziert werden kann und das ein Zugehörigkeitsgefühl entwickelt wird, dieses wird generell, für die verschiedenen Betroffenen stärker oder weniger stark sein.

3. Hypothese: *„Der Betrieb eines Gemeinschaftsgartens kann, wie von Durkheim definiert, zu einer mechanischen Solidarität gehören, in der die Individuen, Werte und Gefühle geteilt werden, indem es sich gleichzeitig in einer Gesellschaft befindet, welche eher als organische Solidarität benennt welche als „der Differenzierung“ oder als „ergänzt“ definiert wird. Somit kann man daraus schliessen, dass die Teilnahme an Gemeinschaftsgärten das Sicherheitsgefühl sowie das Gefühl, sich zu Hause zu fühlen, eines Individuums, bestärkt werden.“*

Da die Teilnehmer des Gemeinschaftsgartens gemeinsame Ideen, Werte und Ziele teilen, erleben diese ein Zugehörigkeitsgefühl an der Gruppe (und/oder Untergruppe). Die Befragten bestätigten, dass sie sich mehr oder weniger öfter an verschiedenen Orten, Organisationen oder Ereignissen treffen. In der Tat spürt man, dass die Mitglieder der Untergruppe des nahen Kerns, einen Zugehörigkeitsgefühl verspüren und dass ihnen die Teilnahme an dieser Gruppe ein gewisses Sicherheitsgefühl und Anerkennung gibt.

Die Durchführung dieser Arbeit war für mich ganz besonders interessant. Da es meine erste, grosse Arbeit war, fühlte ich mich anfangs unsicher in Bezug auf der Art und Weise der Durchführung. Nach und nach stellte ich aber fest, dass die verschiedenen Etappen und Punkte klarer wurden. Nach der Darstellung der Forschungsfrage konnte ich bestimmte wichtige Themen herausnehmen, die die theoretische Seite hervorheben konnte. Diese brachten mich dann zu Ergründung der verschiedenen Hypothesen, welche wieder durch die Interviews beantwortet werden konnten. Diese analytische Phase war für mich der spannendste Teil meiner Arbeit. Heute kann man von dieser Arbeit herausnehmen, dass die Teilnahme an einem Gemeinschaftsgarten, bestimmte Arten von Bindungen aktivieren, reaktivieren, oder sogar verstärken können.

Table des matières

1	LES REMERCIEMENTS	1
2	LE RESUME	2
3	DIE ZUSAMMENFASSUNG DER BACHELOR ARBEIT	3
4	INTRODUCTION	9
5	LE CADRE THEORIQUE	10
5.1	L'INTERACTION SOCIALE	10
5.2	LE LIEN SOCIAL	11
5.2.1	LA DEFINITION DU LIEN SOCIAL	11
5.2.2	DE LA SOLIDARITE MECANIQUE A LA SOLIDARITE ORGANIQUE	11
5.2.3	LES APPARTENANCES : L'IDENTIFICATION AU GROUPE VS L'INDIVIDUALISATION	12
5.2.4	LA RECONNAISSANCE COMME ELEMENT DE PROTECTION	13
5.2.5	LES FONCTIONS DE PROTECTION ET RECONNAISSANCE DES DIVERS LIENS SOCIAUX	13
5.2.6	LES CRISES DU LIEN SOCIAL	15
5.2.7	LE LIEN SOCIAL DANS LE QUARTIER	16
5.3	LE GROUPE	18
5.4	LE JARDIN	19
5.4.1	L'HISTOIRE DES JARDINS ET LES TYPES DE JARDINS	19
5.4.2	LE JARDIN COMME LIEU DE RENCONTRE	22
5.5	LA COMMUNAUTE	23
5.6	LE PARADIGME DE SOCIETE ET SON CHANGEMENT	24
5.6.1	LE PARADIGME ACTUEL	24
5.6.2	LE NOUVEAU PARADIGME	25
5.7	LA SYNTHESE DE LA PARTIE THEORIQUE	26
6	LA QUESTION DE RECHERCHE ET LES HYPOTHESES	28
6.1	LA QUESTION DE RECHERCHE	28
6.2	MES OBJECTIFS DE RECHERCHE	28
6.3	LES HYPOTHESES	28
7	LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE	29
7.1	LE TERRAIN D'ENQUETE	29
7.1.1	LE JARDIN COMMUNAUTAIRE DE L'ASSOCIATION ARBRE A PALABRES	30
7.1.2	LES PARTICIPANTS AU JARDIN	31
7.1.3	EN QUOI LE JARDIN EST-IL UN LIEU DE LABORATOIRE ?	31
7.2	LA METHODE UTILISEE	31
7.2.1	L'ENTRER EN CONTACT : L'IDENTIFICATION DE L'INTERLOCUTEUR	32
7.2.2	LA CONSTITUTION DE L'ECHANTILLONNAGE	32
7.3	LA DEMARCHE EXPLORATOIRE	32
8	LA PRESENTATION ET L'ANALYSE DES DONNEES	34
8.1	LA TECHNIQUE DE RECOLTE DE DONNEES	34
8.2	L'ANALYSE DU CONTENU	35
8.3	L'ANALYSE DES DONNEES	35

8.3.1	L'HYPOTHESE 1	36
8.3.2	L'HYPOTHÈSE 2	42
8.3.3	L'HYPOTHÈSE 3	48
9	LES PISTES D' ACTIONS ET LE BILAN	53
9.1	LES PISTES D' ACTIONS	53
9.1.1	LE JARDIN COMMUNAUTAIRE DE L' ASSOCIATION ARBRE A PALABRES	53
9.1.2	LE JARDIN COLLECTIF DE MANIERE GENERALE	53
9.2	LE BILAN	54
9.2.1	LE BILAN PERSONNEL	54
9.2.2	LE BILAN PROFESSIONNEL	54
9.2.3	LE BILAN METHODOLOGIQUE	54
10	LA CONCLUSION	56
11	LA BIBLIOGRAPHIE	57
11.1	LES OUVRAGES	57
11.2	LES ARTICLES	57
11.3	INTERNET	58
12	LES ANNEXES	60
A.	LA CHARTE DES JARDINIERS DE L' ASSOCIATION ARBRE A PALABRES	60
		61
B.	LE GUIDE D' ENTRETIEN	62
C.	LE TABLEAU POUR L' ANALYSE	66

4 Introduction

Suite à différentes expériences professionnelles et personnelles, j'ai choisi, pour la réalisation de mon travail de Bachelor, la thématique du jardin communautaire et son impact sur les interactions entre les individus concernés.

Découverts en Israël lors d'un stage, ces jardins m'ont rapidement intéressée et donnée envie d'approfondir mes connaissances sur le sujet. J'ai suivi, lors de mon premier stage de formation pratique, une médiatrice intervenant régulièrement dans les jardins communautaires du quartier de Neve David dans la ville de Haïfa en Israël. Ainsi, je me suis peu à peu intéressée à l'apport que peuvent donner ces lieux dans un quartier d'habitations. Cette expérience m'a fait réaliser l'importance des échanges entre les habitants d'un lieu de vie. Les moments d'échange et de partage passés au sein du jardin communautaire de Neve David m'ont beaucoup appris, que ce soit, par exemple, sur le savoir-faire quant à la façon de cultiver les fruits et les légumes, ou d'autres sujets d'échanges. Alors que les membres de cette communauté étaient essentiellement juifs, leurs cultures divergeaient entre des personnes d'origine russe et d'autres d'origine éthiopienne. Ainsi, j'ai réalisé qu'un tel lieu peut mener à des rencontres, des échanges et des moments de partage que l'on ne peut retrouver nulle part ailleurs. Dans l'optique d'effectuer ce projet en vivant dans la ville de Haïfa durant un second semestre d'étude, j'ai démarré mon idée de projet avec l'envie de me concentrer sur le jardin du centre communautaire de Neve David. Finalement certaines circonstances m'ont mené à effectuer mon semestre d'étude en Suisse. De ce fait, j'ai mené des recherches afin de trouver un jardin communautaire local. Originaire du canton de Fribourg, j'ai commencé mes recherches en ville de Fribourg. Finalement, ma rencontre avec un créateur du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres en ville de Bienne, m'a permis de prendre une décision quant à mon choix de projet. Mis en place il y a plusieurs années par une association locale, ces jardins ne sont pas utilisés uniquement par les habitants du quartier, mais aussi par des individus venant de l'extérieur.

Au travers de ce projet, je souhaite comprendre et souligner l'apport que peut amener un jardin communautaire dans un quartier résidentiel et, plus précisément, parmi les individus qui s'y rendent. Comprendre comment un lieu de rencontre tel qu'un jardin communautaire au sein d'un quartier d'habitation peut être bénéfique pour ses habitants et leurs échanges. L'utilisation de smartphones et de réseaux sociaux est devenue prépondérante et indispensable dans notre société. De ce fait, j'imagine, qu'un lieu comme un jardin communautaire peut mener à de l'interaction concrète, de l'échange, du partage et de la solidarité entre les personnes concernées.

Le travailleur social s'intéresse aux individus ainsi qu'aux problématiques et difficultés qu'ils rencontrent. Ce projet va donc me permettre d'avoir un regard sur l'importance de l'interaction sociale entre différents individus d'un même lieu d'habitation. J'imagine qu'un jardin communautaire est un bon endroit de rencontre, de culture, de partage de connaissances et de savoirs. Le projet se déroulera en plusieurs parties : En premier lieu, une partie théorique définira les concepts importants : en particulier les notions d'interaction sociale, de lien social, de groupe, de jardin, de communauté, ainsi que de changement de paradigme. Puis, la question de recherche ainsi que les hypothèses seront proposées. Par la suite, la démarche méthodologique sera mise en avant en abordant le terrain d'enquête et la méthode utilisée pour procéder. Finalement, la partie d'analyse sera proposée avec ; la technique de récolte de données, l'analyse du contenu ainsi que l'analyse des données. Pour conclure, des pistes d'actions, ainsi qu'un bilan seront proposés.

5 Le cadre théorique

Souhaitant étudier l'apport d'un jardin communautaire dans l'interaction entre ses différents membres, nous proposons une synthèse théorique soulevant les notions impliquées et l'action sociale sera définie. Puis, un chapitre présentera le lien social. Ce dernier proposera une définition de ce concept et continuera avec une explication du passage du lien social à des liens sociaux. Ainsi, un rapport avec l'évolution de la société traditionnelle, dite de solidarité mécanique, en comparaison avec le type de société moderne, dite de type organique, sera fait. Un lien avec la notion de reconnaissance sociale des individus sera, par la suite, proposé. Les appartenances aux groupes et la notion d'individualisation seront définies. Par la suite, quatre types différents de liens sociaux et leurs apports quant à la protection et la reconnaissance vont être étudiés. Puis, les crises du lien social seront expliquées pour finalement proposer un point sur le lien social dans le quartier. La notion de groupe sera précisée et mise en avant en prenant en compte les différentes dynamiques de groupe. Les notions d'appartenance, de pouvoir et d'influence ainsi que d'intimité et de proximité entre les différents membres d'un groupe seront définies et nous permettrons par la suite, de faire des liens avec la situation des membres du jardin auquel nous nous intéressons. Un point définira ce qu'est un jardin, ses différents types et leurs histoires. Nous y comprendrons alors leurs différences ainsi que leurs buts. La communauté sera alors définie afin de comprendre son fonctionnement et ce qui la caractérise. Finalement, un lien avec le changement de paradigme au sein de notre société sera fait, afin de comprendre, comment et pourquoi la culture des fruits et des légumes redevient d'actualité. Ce chapitre donne une assise théorique solide pour comprendre la démarche de la suite de ce travail.

5.1 L'INTERACTION SOCIALE

Mon intérêt sur l'impact que peut avoir un jardin communautaire sur l'interaction sociale entre ses membres, m'incite à développer cette définition.

Alors que la notion d'interaction sociale comprend le terme de l'interaction, nous allons, en premier lieu définir celui-ci. Park et Burgess (1907, cité par Pierre Kaufmann 2016), mettent en avant le fait que l'interaction, en elle-même, serait une rencontre et un rebond d'individus ou d'objets. En plus de cela, l'interaction peut mener jusqu'à une modification ou une adaptation des différentes parties concernées. Parallèlement, Jean-Marc Stébé (2008) définit le terme d'interaction en le divisant entre « inter » et « action ». Cela permet de réaliser le double sens de l'interaction ; à savoir quelque chose émettant une action, tout en étant en interférence avec l'autre sujet. L'individu transmetteur d'information, transmet l'information à l'autre individu qui répondra par une réaction au signal (Maisonnette, 1968, cité par Stébé, 2008). Puis, l'interaction peut également être défini comme « *action réciproque, qui ferait davantage référence à l'interdépendance des partenaires de la communication* » (Proulx et Sénécal, 1995, p. 241). Finalement, l'interaction se voit également en tant que conséquence : « *la notion d'interaction comprend celle de résultat : l'interaction produit une nouvelle situation* » (Costalat-Founeau, 1985, p.246, cité par Proulx et Sénécal, 1995, p. 241). Alors qu'une interaction se voit entre deux ou plusieurs sujets et ayant un résultat pour conséquence, l'interaction sociale, elle, se définit par le grand dictionnaire de la psychologie comme une :

« *Relation interpersonnelle entre deux individus au moins, par laquelle les comportements de ces individus sont soumis à une influence réciproque, chaque individu modifiant son comportement en fonction des réactions de l'autre* » (Bloch et al. 1999, cité par Stébé, 2008, Introduction).

Le comportement qu'un individu a vis-à-vis d'un autre aura une influence sur la réponse de ce dernier. L'interaction se crée alors de manière inévitable et sans cesse par le biais de l'information, à partir du moment où deux individus ou plus se rencontrent, physiquement ou non.

Ainsi, nous pouvons retenir que l'interaction sociale s'effectue entre deux individus ou plus, lorsque ces derniers entrent en interaction. Cette dernière peut se faire de manière volontaire ou non. L'individu émettant le premier signal, recevra en retour une réponse de l'autre et ce dernier répondra à l'interaction indépendamment de sa volonté, du fait de sa réaction verbale ou non-verbale.

5.2 LE LIEN SOCIAL

En vue de définir le lien social, je vais mettre en avant deux définitions distinctes de cette notion. Puis, je vais faire un rapprochement avec les notions de solidarité mécanique et solidarité organique proposées par Emile Durkheim (cité par Serge Paugam, 2013). Un lien avec les notions de reconnaissance ainsi que d'appartenance sera ensuite fait. Finalement, les crises du lien social vont être présentées ainsi que le lien social au sein d'un quartier.

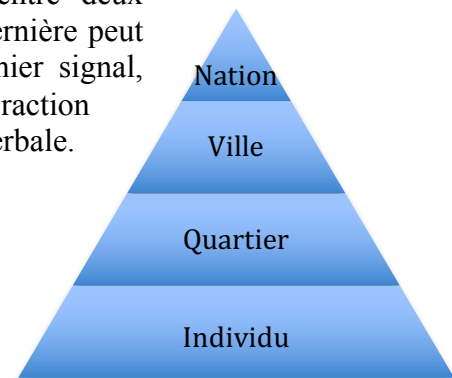


Figure 1: Pyramide de hiérarchisation de l'implication d'un individu dans une société de type de solidarité organique

5.2.1 La définition du lien social

Le site internet des Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat de l'académie de Lyon propose une définition du lien social :

« Le lien social désigne l'ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents. Quand on utilise l'expression au pluriel, on pense aux relations sociales concrètes dont le lien social est tissé. »¹

Il est également intéressant de retenir de l'explication du lien social proposé par SES Webclass, que les liens sociaux comprennent des relations entre individus et permettent la création d'une cohésion sociale ainsi que l'intégration des personnes concernées. En effet, il est important de différencier le lien social des liens sociaux. Ces derniers pouvant être diminués ou être supprimés, tout en conservant le lien social.

5.2.2 De la solidarité mécanique à la solidarité organique

Durkheim (cité par Paugam, 2013) propose une évolution du lien social en passant d'un lien social unique à des liens sociaux. Nos sociétés actuelles relèvent d'une pluralité de liens de par le nombre d'appartenances d'un individu à différents groupes sociaux. La solidarité mécanique est le modèle présent dans les sociétés traditionnelles qui sont caractérisées par le fait que les individus se différencient peu les uns des autres et partagent des valeurs, des sentiments ou encore des croyances similaires. Dans cette forme de société, nous trouvons une structure sociale suivant un système d'éléments homogènes et semblables entre eux. Les membres d'une société de type mécanique disposent de rôles définis constituant un tout au sein de la société. De plus, au sein des sociétés traditionnelles, les individus se situent dans un cercle étroit de socialisation, de par leur appartenance à un groupe restreint. Les sociétés modernes, elles, se définissent plutôt dans le type de société opposée, celle de la société organique. Celle-ci se définit comme une société dite « de différenciation » ou encore « de

¹ SCIENCE ECONOMIQUES ET SOCIALES WEBCLASS (2001). *Lien social*, Récupéré du site : <http://ses.webclass.fr/notion/lien-social#LesExtraitsdeJTassociés> (18.01.2017)

complémentarité ». Les individus y gagnent en autonomie de par leur participation à divers groupes ou sujets. Ils font alors face à une pluralité des liens. La solidarité organique se constitue d' : « *un système d'organes différents dont chacun a un rôle spécial et qui sont formés eux-mêmes de parties différenciées* » (De la division du travail social, préface de la première édition, p.43, cité par Paugam, 2013, p. 9)

Alors que le lien social, au sein d'une solidarité mécanique, fait que l'individu appartient à un cercle étroit de socialisation, le passage à une société moderne de solidarité organique, va mener à une pluralité des liens sociaux ainsi qu'une pluralité des appartenances.

5.2.3 Les appartenances : l'identification au groupe vs l'individualisation

Après avoir mis en avant l'idée des deux types de solidarités ainsi que leurs différences quant à l'évolution du lien social, nous allons à présent reprendre la notion de pluralité des appartenances de Georg Simmel proposé par Paugam (2013). Le sociologue et historien allemand a apporté un regard historico-sociologique du lien social en présentant divers recherches et ouvrages à ce sujet. Afin de démontrer la pluralité des liens et, ainsi, des différents types d'appartenances, nous allons citer la diversification des appartenances en citant les recherches de Simmel. Cela a pour but de mettre en lumière le chemin de la société organique au sein de laquelle nous faisons face à un idéal de différenciation et de complémentarité car les individus diversifient les groupes auxquels ils appartiennent. Simmel (1908, cité par Paugam, 2013) fait une comparaison entre la société médiévale et notre société actuelle. Il en ressort finalement que plus le groupe sera élargi plus ses membres seront différents. Ce phénomène mène alors à une individualisation.

« Plus étroit est le cercle auquel nous nous dévouons, moindre est la liberté d'individualité que nous possédons ; mais en échange ce cercle est lui-même un être individuel, et, précisément parce qu'il est réduit, il se détache des autres en s'en délimitant mieux. Corollairement : si le cercle où nous sommes actifs et auquel va notre intérêt s'élargit, il donnera plus d'espace au déploiement de notre individualité ; mais nous aurons moins de spécificité en tant qu'éléments de cet ensemble, ce dernier sera moins individualisé comme groupe social. » (Simmel, 1999, p.687, cité par Paugam, 2013, pp.52-53)

Simmel voit l'Humain comme un « être de liaison ». Selon lui, la société entraîne le lien social et les individus qui y vivent l'éprouvent en même temps. L'évolution du lien social devenant des liens sociaux, de part de la pluralité des appartenances des individus à des groupes, mène à une autonomie de l'individu ainsi qu'à une pluralité des appartenances.

Nous pouvons retenir que plus le groupe est grand, moins l'individu va pouvoir s'identifier personnellement. Plus le groupe auquel un individu fera partie, sera petit, plus il sera homogène et les individus s'y trouvant partageront des valeurs, idées et même parfois des vocabulaires identiques. De ce fait, la grandeur du groupe auquel un individu fait partie aura une influence sur son hétérogénéité ; plus le cercle est grand, plus il sera hétérogène et moins l'individu pourra s'y identifier. Prenons l'exemple d'un grand groupe, une ville dans laquelle évolue un individu et, parallèlement, le groupe de sport de cet individu. L'individu sera plus investi et impliqué dans son groupe de sport que dans celui de sa ville. Plus étroit sera le cercle, plus l'intérêt de l'individu sera grand, plus il s'investira personnellement. Un plus grand groupe va alors donner plus d'espace pour la construction de l'identité de l'individu, en comparaison à un plus petit groupe. Plus le groupe est grand, moins l'individu sera reconnu personnellement. Prenons encore l'exemple du quartier d'habitation, lieu où l'individu se verra plus investi que dans sa ville. Si nous nous focalisons sur une pyramide, telle que celle ci-dessus, nous pouvons comprendre la hiérarchie de l'implication d'un individu. Simmel (1908, cité par Paugam, 2013) relève que l'individu crée la société qui, elle, mène au lien

social. Ainsi, nous pouvons en déduire que plus l'individu est investi personnellement, plus il créera de liens.

5.2.4 La reconnaissance comme élément de protection

Alors que nous avons réalisé une importance de grandeur du groupe d'appartenance quant à son identification personnelle au sein du groupe, nous allons à présent proposer la reconnaissance sociale pouvant émerger de l'appartenance à un groupe par un individu.

Paugam (2013) explique que la reconnaissance du statut social d'un individu se trouvant dans une société de type mécanique sera favorisée par son appartenance au groupe. La reconnaissance mènera alors l'individu à une construction identitaire commune et pourra ensuite devenir un élément de protection. L'appartenance à des groupes sociaux restreints, rendra les attachements plus stables. Ainsi, l'émergence de la reconnaissance sociale devient un élément de protection. L'individu vivant dans ce type de société disposera d'un sentiment de sécurité grâce à son appartenance à un cercle étroit.

« La reconnaissance naît de la participation aux échanges de la vie sociale moins automatique que dans les sociétés où l'individu appartient avant tout à un cercle étroit, elle est aujourd'hui, dans les sociétés où les multiples liens sociaux s'entrecroisent, un objet de conquêtes et donc de luttes. » (Paugam, 2013, p.50)

La solidarité organique, étant d'ordre de différenciation, permet à l'individu et à ses relations avec les autres membres de sa société d'être complémentaires. L'individu se trouvant dans une société de type organique pourra, par ses appartenances à divers groupes, vivre plus difficilement, une reconnaissance. Alors que la reconnaissance peut se faire par la construction d'une identité individuelle en passant par sa valorisation personnelle, elle peut s'avérer plus difficile, dû à ses divers liens sociaux au sein d'une solidarité organique. L'individu devra alors acquérir de la reconnaissance de la part d'autrui, afin de pouvoir se sentir en état de protection.

5.2.5 Les fonctions de protection et reconnaissance des divers liens sociaux

George Herbert Mead (cité par Paugam, 2013) l'un des pères fondateurs de la psychologie sociale moderne s'est concentré sur le développement de la conscience sociale. Plus précisément, sur le fait qu'une personne ne peut prendre conscience d'elle-même que grâce aux interactions qu'elle a fait avec d'autres personnes. Ces dernières sont engagées avec d'autres personnes.

« Les liens sont multiples et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois la protection et la reconnaissance nécessaires à leur existence sociale. » (Paugam, 2013, p. 63)

La protection se compose d'éléments auxquels une personne peut faire appel lors d'événements difficiles de la vie, comme par exemple, les ressources familiales, communautaires, professionnelles ou encore sociales. La reconnaissance serait alors, selon Paugam, l'interaction sociale engendrée par les liens qu'un individu aurait créés avec des pairs. Cela va promouvoir la valorisation de la personne. Lorsque l'on dit « *compter sur* », cela démontre ce qu'une personne souhaite et attend d'une autre personne ou d'une institution. « *Compter pour* » serait alors « *l'attente de reconnaissance* » (Paugam, 2013, p.63) d'une personne avec d'autres personnes ou institutions. Alors que l'individu au sein d'une société moderne souhaite assurer sa reconnaissance envers autrui, cela peut être favorisé par différents liens.

Paugam propose dans son ouvrage quatre différents types de liens sociaux étant « *complémentaires et entrecroisés* » (Paugam, 2013, p.76). Ces derniers seront définis quant à leur protection et reconnaissance.

Le lien de filiation

Le lien de filiation se fait entre les parents et les enfants. La première forme dite « naturelle » se réfère à la consanguinité. Il s'agit du fait qu'un individu naît, généralement, auprès de ses deux parents, qu'il n'aura pas choisis, et qu'il rencontre par la suite, sa famille élargie. Il y a également la filiation adoptive. C'est une sorte de filiation sociale où, lorsque l'enfant est adopté, il est possible qu'il ne rencontre jamais ses parents biologiques. Finalement, on peut alors dire que le lien de filiation, qu'il soit biologique ou adoptif, englobe le principe de l'appartenance sociale. Paugam soulève que ;

« *La filiation est souvent associée à la notion d'attachement au sens de la relation qui unit deux ou plusieurs individus à travers la valorisation de l'importance qu'ils ont l'un pour l'autre ou les uns pour les autres.* » (Paugam, 2013, pp.65-66)

Mead (cité par Paugam, 2013) dit que l'enfant aura atteint une confiance en lui-même et qu'il pourra être exposé à la solitude lorsqu'il sera certain de l'amour maternel. La conclusion qui en sort :

« *A l'amour comme forme de reconnaissance correspond une relation pratique à soi spécifique : la « confiance en soi »* ». (Honneth, 2002, cité par Paugam, 2013, p. 67)

Les formes de protection du lien de filiation sont, premièrement, le fait de pouvoir compter sur la solidarité intergénérationnelle et, deuxièmement, la protection rapprochée de la famille. Parallèlement, les formes de reconnaissance de ce type de filiation sont de pouvoir compter pour ses parents et sa fratrie ainsi que la reconnaissance affective de sa famille.

Le lien de participation élective

Le lien de participation élective est entre conjoints, amis, proches. Ce type de lien est du ressort de la socialisation extrafamiliale qu'une personne crée en entrant en contact avec d'autres individus. La personne est en relation avec d'autres personnes rencontrées dans différents cadres et contextes. Il existe un grand nombre de lieux de socialisation ; le voisinage, les bandes, les groupes d'amis, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles, etc. En comparaison avec d'autres liens sociaux, le lien de participation élective permet aux individus concernés de créer des relations interpersonnelles, ceci en fonction de leurs désirs, aspirations et valences émotionnelles. La personne concernée va, au travers de ce lien, agrandir son cercle d'appartenance au-delà de la famille, par exemple au travers de la création d'un couple. Alors que l'individu concerné n'a, dans le lien de filiation, pas le choix des personnes de filiations, dans le lien de participation élective, la personne est « libre » quant aux choix des relations créées. Paugam (2013) soulève que les personnes ont davantage tendance à choisir un partenaire de la même origine sociale. La probabilité de rencontrer son conjoint dans un milieu opposé au sien est très faible. La relation créée avec son conjoint aura différentes fonctions, notamment une fonction de protection, mais également de reconnaissance, au travers de la façon dont les conjoints se perçoivent mutuellement. L'amitié, qui est « *socialement reconnue et valorisée* », a une « *fonction de protection* » et peut mener à de la « *confiance* » entre les individus impliqués (Paugam, 2013, p.70). L'ouvrage de Paugam soulève que cette confiance est en lien avec les valeurs de la franchise, la sincérité, l'honnêteté, le désintéressement et l'absence de jalousie.

Le lien de participation organique

Le lien de participation organique se crée entre les différents acteurs de la vie professionnelle. Il représente l'apprentissage et l'exercice d'une fonction déterminée dans l'organisation d'une institution. C'est une ;

« Position sociale susceptible d'apporter à chacun à la fois la protection élémentaire et le sentiment d'être utile. Ce lien se constitue dans le cadre de l'école et se prolonge dans le monde du travail. » (Paugam, 2013, p.72)

Paugam souligne que le travail peut à la fois être source d'épanouissement et de frustration. Il peut garantir un statut social valorisé lorsqu'il est stable. Dans le cas où il est instable, l'individu risque de faire face, à un moment ou un autre, à l'insécurité sociale. *« Avoir un travail »* (Paugam, 2013, p.73) définit alors le fait de pouvoir être épanoui dans une activité productive tout en ayant l'assurance, une garantie pour l'avenir.

Les formes de protection du lien de participation organique sont *« l'emploi stable »* ainsi que la *« protection contractualisée »* (Paugam, 2013, p.64) qui font foi lorsqu'un individu dispose d'un contrat de travail stable et qui assure une certaine sécurité et, donc, une certaine protection sociale. Le lien social de participation organique peut permettre une *« Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle »* (Paugam, 2013, p.64). Une perte de lien organique entraînera alors une crise du lien social et, éventuellement, un renforcement d'autres types de liens. Le lien de participation élective, par exemple, peut être renforcé à travers la création ou le renforcement d'autres relations, d'échanges et/ou de partages.

Le lien de citoyenneté

Ce lien fait référence à l'appartenance à une nation. Chaque membre d'une nation dispose de droits et devoirs.

« Le lien de citoyenneté est en quelque sorte supérieur aux autres, puisqu'il est censé dépasser et transcender tous les clivages, les oppositions et les rivalités. » (Paugam, 2013, p.75)

Basé sur la reconnaissance, il permet aux individus d'une société de disposer de leurs droits fondamentaux. Basé sur la *« reconnaissance de la souveraineté du citoyen »* (Paugam, 2013, p. 76), le lien de citoyenneté tend à l'assurance de l'égalité démocratique de l'individu.

Les différents types de liens sociaux se complètent et s'entrecroisent. Ils forment *« le tissu social qui enveloppe l'individu »* (Paugam, 2013, pp.76-77). Ces liens sociaux peuvent être différents d'une société à une autre et caractériseront les relations que l'individu aura avec son entourage. L'intensité des différents liens sera différente d'un individu à un autre. Suite à ces points nous constatons, que différents points sont intéressants quant à la question du lien social au sein d'un jardin communautaire, le lien de filiation pouvant être, par exemple, activé et renforcé en participant au jardin avec sa famille. Ou encore le lien de participation élective quant à l'importance des liens que l'individu crée en dehors de sa famille. En effet, le voisinage est considéré comme un lieu de socialisation, tout comme les institutions locales. Il est intéressant de concevoir cela en ayant en tête que le jardin communautaire peut être défini comme étant une partie d'une communauté locale.

5.2.6 Les crises du lien social

Des crises du lien social peuvent apparaître dans n'importe quel type de lien social. Le renforcement d'un autre type de lien, que celui qui est en crise, peut atténuer la crise d'un lien

social. Afin de pouvoir citer la crise du lien social, il est important de définir ce qu'est une crise. Le dictionnaire Larousse (2017) définit la crise en tant que ;

« *Moment très difficile dans la vie de quelqu'un, d'un groupe, dans le déroulement d'une activité, etc. ; période, situation marquée par un trouble profond* » Le Larousse français (2017)

Ainsi, nous pouvons noter l'idée d'une rupture de l'équilibre de l'individu face à son entourage. Il est important de soulever le fait que des liens sociaux peuvent être en crise, sans pour autant l'absence totale de lien social. Ce dernier définissant les relations et interactions avec d'autres individus ou groupes, volontaires ou non.

Paugam (2013) montre que, sans soutien et solidarité entre ses membres, une société ne peut demeurer. Une crise majeure du lien social, au niveau d'une société toute entière, peut provoquer un déséquilibre de tout le tissu social. Cela peut mener à une crise identitaire des individus membres de la communauté en crise. Ce phénomène mène à un questionnement quant à la totalité des liens reliant l'individu à la société. Les brisements de lien sociaux ne doivent pas être toujours considérés de manière négative ou défavorisante. Au contraire, ils peuvent permettre un changement ; un soulagement, une libération. Les principaux types de crise du lien social décrite par Paugam sont ceux, issus du lien de filiation, de participation élective, de participation organique ou de citoyenneté. Les différentes ruptures en lien avec les différents types de liens sociaux cité précédemment sont les suivantes :

- Pour le lien de filiation : L'« *impossibilité de compter sur ses parents ou ses enfants en cas de difficulté* » (Paugam, 2013, p.89)
- Pour le lien de participation élective : L'« *isolement relationnel* » (Paugam, 2013, p.89)
- Pour le lien de participation organique : le « *lien occasionnel avec le marché de l'emploi* », le « *chômage* », L'« *Entrée dans une carrière d'assisté* » (Paugam, 2013, p.89)
- Pour le lien de citoyenneté : L'« *éloignement des circuits administratifs* », l'« *incertitude juridique* », la « *vulnérabilité à l'égard des institutions* », l'« *absence de papiers d'identité* » ou encore l'« *exil forcé* » (Paugam, 2013, p.89)

Dans le cas où l'un de ces liens se retrouve en crise, un renforcement d'un autre lien peut alors mener à une stabilisation de la situation de l'individu et éviter de mener à une déchirure totale du lien social d'un individu. En reprenant l'idée de Simmel (1908, cité par Paugam, 2013), les individus faisant face à une crise, essaieraient d'appartenir à un groupe plus large. Finalement, il est intéressant de voir comment les liens sociaux agissent dans chaque type de crise.

5.2.7 Le lien social dans le quartier

Après avoir identifié le lien social, les différents types de liens sociaux et leurs crises, il est intéressant d'analyser le lien social dans un quartier au travers d'un article de Richard Morin et Michel Rochefort (1998). Cela va nous permettre d'identifier les éventuels potentiels de création de lien social dans un quartier.

Morin et Rochefort soulèvent, au travers de François Ascher (1995, cité par Morin et Rochefort, 1998), que l'importance du quartier est moindre, du fait qu'il ne démontre pas un espace significatif dans la création du lien social. Cependant, le quartier est physiquement un lieu de contact, du fait que des individus distincts s'y croisent. L'environnement du quartier peut favoriser les fréquentations entre les individus (Giddens, 1987, cité par Morin et Rochefort, 1998). Puisque nous nous intéressons aux enjeux d'un jardin communautaire dans un quartier, il est intéressant de noter que le quartier est considéré comme étant le territoire

d'une communauté (Morin 1995, cité par Morin et Rochefort, 1998). De plus, il a été démontré que le quartier est un lieu qui permet la création de l'identité collective des personnes qui y vivent (Guilbot, 1986, cité par Morin et Rochefort, 1998). Cette identité va permettre des pratiques individuelles et collectives entre les individus du lieu. Morin et Rochefort expliquent au travers de Gans, Keller et Médard (1962, 1968, 1969, cité par Morin et Rochefort, 1998), que le contact physique est primordial lorsque se pose la question de l'apport du quartier dans le développement d'une relation entre individus. Le quartier permettrait, selon une étude de Wellman (1990, cité par Morin et Rochefort, 1998), de fortifier les « liens forts » et les « liens faibles » entre les individus. Les « liens faibles » sont ici entendus par les « relations superficielles » qui se créent entre individus qui se croisent et se saluent régulièrement, sans réellement prendre le temps d'apprendre à se connaître. Ces divers liens vont alors augmenter le sentiment « d'être chez soi » et de sécurité pour les habitants (Henning et Lieberg, 1996, cité par Morin et Rochefort, 1998).

Nous pouvons faire un rapprochement avec le lien social de participation élective, permettant aux personnes concernées de créer des relations en fonction de leurs intérêts ou désires. Le quartier serait alors un lieu de rencontre permettant à l'individu de créer du lien, notamment, du lien social de participation élective et ainsi d'agrandir son cercle social. De plus, Simmel (1908, cité par Paugam, 2013) explique que plus le cercle auquel l'individu appartient est étroit, moins la personne disposera de liberté pour s'individualiser. Dans le cas où ce cercle s'agrandit, il donnera plus d'espace à l'individualité de la personne. Dus à leurs idées, sentiments et valeurs partagés, les membres d'un cercle, auront moins de préjugés et ainsi moins de discrimination les uns envers les autres.

Ayant abordé divers aspects du lien social au travers de ce chapitre, nous pouvons retenir divers points pour la suite de cette recherche quant à la question de liens sociaux au sein d'un jardin communautaire. Nous pouvons à présent affirmer, que nous avons fait face à un changement quant au lien social. Le lien social était autrefois unique au sein d'une société de type mécanique. Puis, il a été démontré que nous faisons aujourd'hui partie d'une société de type organique, dite de différenciation et d'individualisation, dans laquelle les liens sociaux sont multiples par la pluralité des groupes d'appartenances des individus. Par la suite, nous avons expliqués quatre différents types de liens sociaux possibles. Ces derniers peuvent être activés et/ou renforcés grâce à différentes activités. Premièrement, le lien social de filiation peut être activé ou renforcé par des échanges entre des membres d'une même famille. Ce lien permet une solidarité intergénérationnelle ainsi qu'une reconnaissance affective. Deuxièmement, par des interactions avec une entité extrafamiliale ; des amis ou un conjoint favorisant le lien de participation élective permettant d'agrandir le cercle d'appartenance, de favoriser la protection et la reconnaissance, source de protection, de confiance. Troisièmement, le lien de participation organique faisant foi lors de la pratique d'un métier par un individu et lui permettant de favoriser le sentiment d'être utile et de lui apporter une protection élémentaire. Finalement, le lien de citoyenneté permettra une protection juridique, grâce à l'égalité de droit apportée aux individus d'une nation. Nous avons réalisé que nous pouvions rencontrer des crises du lien social et que ces dernières peuvent être évitées en renforçant un autre lien que celui qui est déchiré ou affaibli. Pour terminer, il a été proposé de transposer l'idée de lien social au sein d'un quartier. Il est intéressant d'en retenir que ce dernier peut être considéré comme le territoire d'une communauté et ainsi comme un lieu permettant la création de l'identité collective des personnes qui y vivent. Le quartier peut renforcer les liens fort et faibles entre les individus et favorise également aux habitants le sentiment d'être chez soi.

5.3 LE GROUPE

Après avoir proposé divers aspects en lien avec la notion de lien social, nous allons à présent évoquer la notion de groupe. Alors que les membres d'un jardin communautaires peuvent être perçus comme un groupe, il est intéressant de définir ce terme. De plus, se pencher sur la dynamique de groupe permettra d'identifier si les membres d'un jardin sont perçus en tant que tel. Oliver König et Karl Schattenhofer (2011) proposent une définition du groupe. Selon l'ouvrage « *Einführung in die Gruppendynamik* », divers critères sont pris en compte lorsqu'il est défini si nous sommes face à un groupe ou pas :

- « *Composé de 3 à 20 personnes*
- *Ayant un but et/ou un devoir commun*
- *Ayant la possibilité d'avoir une communication directe (face to face)*
- *Ayant une certaine durée d'existence (de 3 heures à plusieurs années)* » (König et Schattenhofer, 2011, p. 15)

Parallèlement, König et Schattenhofer expliquent que les groupes développent, pour la plupart, diverses caractéristiques avec le temps. Ces caractéristiques pourraient être des critères de définition d'un groupe, mais elles ne sont pas indispensables à l'existence d'un groupe. D'abord, le sentiment d'appartenance à un groupe pourra avoir une influence. Dans le cas où des individus ressentent un sentiment d'appartenance, cela permet de réaliser que nous avons affaire à un groupe. Il se crée aussi, un système de normes et de valeurs communes comme base de processus de communication et d'interaction au sein des membres, cela va permettre de réaliser que nous faisons face à un groupe. Finalement, le tissu des rôles sociaux au sein du groupe aura également une influence.

5.3.1.1 La dynamique de groupe

Ayant abordé la question de groupe avec l'aide de sa définition ainsi que de ses critères, nous allons à présent proposer les points concernant la dynamique de groupe. Cela nous permettra de faire des liens avec le groupe de personnes faisant partie des jardins communautaire de l'association Arbre à palabres. Avec l'aide de cela, nous pourrions identifier, par la suite, comment le groupe des membres du jardin communautaire fonctionnent, se sentent et échangent.

Un groupe doit pouvoir retravailler et régler ses thématiques, tensions, conflits, dans le but que son ordre intérieur ait une fonction d'orientation pour ses membres. En effet, alors que tout groupe a, par son but principal, une thématique globale, il va, selon König et Schattenhofer (2011), évaluer les possibilités qui s'offrent à lui pour atteindre son objectif principal. Parallèlement, on peut identifier, au sein d'un groupe, trois dimensions distinctes en termes de dynamique. En effet, les trois points sur lesquels un groupe doit trouver réponse sont ; l'appartenance, le pouvoir et l'intimité.

- L'appartenance au groupe : Cette dimension met en avant le « besoin d'être » avec des individus ainsi que de s'y sentir détacher des autres individus. Chaque groupe définit qui sont les membres, qui fait partie du groupe et qui n'en fait pas partie, qui se trouve au centre de la dynamique et qui se trouve à la lisière. Cela va favoriser le potentiel de développement du groupe, en ayant des échanges avec l'environnement. (Amann, 2003, cité par König et Schattenhofer, 2011).
- Le pouvoir et l'influence : La dimension du pouvoir représente le besoin de pouvoir définir son propre espace de vie au sein du groupe, ainsi qu'il est influencé par les autres individus autour de nous. (Amann, 2003, cité par König et Schattenhofer, 2011). D'un point de vue de la dynamique de groupe, le pouvoir se définit comme quelque chose que l'on a ou que l'on n'a pas. Etant donné que la diversité des

nombre de sous-groupes de personnes dans un groupe peut être élevée, le pouvoir qu'aura la dynamique de groupe sur les individus, reste relatif. En effet, afin que le but d'un groupe puisse être atteint, le rôle du pouvoir dans le groupe joue un rôle important. Les concurrences pouvant surgir entre les différents membres d'un groupe peuvent avoir une influence sur la balance de pouvoir dans le groupe et ainsi influencer les membres sur leur capacité à mettre en avant leurs ressources. Il existe, au sein des groupes, deux possibilités de « balance de pouvoir ». La première est la plus présente dans les groupes de travail de nos jours, celle de la hiérarchie. Dans ce cas-là, les membres d'un groupe ne sont pas égaux. Certains membres seront d'un point de vue hiérarchique, plus importants que d'autres. La seconde option est la création de normes et de règles au travers du groupe afin d'arriver à une égalité des membres. Dans ces cas-là, nous parlons de style horizontal du groupe. Les membres d'un tel groupe sont en effet tous égaux et leurs voix ont la même valeur.

- L'intimité : La dimension de l'intimité permet de mettre en évidence le degré de proximité et de distance entre les individus (Amann, 2003, cité par König et Schattenhofer, 2011). Cette dimension permet d'identifier l'importance qu'attache le groupe aux proximités entre ses membres. De plus elle va permettre de définir le type de relation entre les membres, d'identifier s'ils sont rapprochés et s'il y a des sous-groupes qui se sont créés.

La prise en compte de ces trois dimensions permet de mettre en avant des perspectives d'observations liées au processus que nous avons pris comme objet d'étude. La notion de pouvoir au sein du groupe pourra être étudiée, et nous réaliserons si nous avons affaire à un groupe de type hiérarchique ou de type horizontal. Nous pourrions également comprendre comment les membres agissent en cas d'incapacité de prise de décision. La prise en compte de ces points nous permettra d'avoir un autre point de vue quant aux différentes interactions entre les membres d'un groupe tel que celui d'un jardin communautaire.

La notion d'appartenance à un groupe proposée par König et Schattenhofer nous rappelle l'idée de Simmel (1908, cité par Paugam, 2013) en vue de cette notion. Simmel propose en effet que plus un groupe d'appartenance est petit, plus l'individu pourra s'y identifier personnellement. Plus le groupe est étroit, plus rapprochés seront les idées et valeurs des individus. La notion de pouvoir et d'influence au sein d'un groupe proposée par König et Schattenhofer, rappelle également le lien de participation élective proposé précédemment. En effet, nous avons soulevé préalablement, que moins un cercle sera grand, plus le lien de participation élective pourra être activé. Nous réalisons l'importance de la notion de pouvoir et d'influence entre les individus d'un groupe.

5.4 LE JARDIN

Un point primordial du cadre théorique de ce travail est le jardin. Il existe aujourd'hui, en Suisse un grand nombre de différents types de jardins. Chacun d'entre eux ont leurs spécificités. Il est donc important de les différencier en passant en revue leur histoire et leur évolution.

5.4.1 L'histoire des jardins et les types de jardins

Afin de poursuivre les recherches quant aux jardins, une évolution de ces derniers dans le temps et l'histoire sera proposée. Alors que nous nous focalisons pour ce projet, sur le jardin communautaire, il est intéressant de comprendre ses caractéristiques et ce qui différencie ce dernier des autres.

5.4.1.1 L'histoire des jardins

Alors qu'il existe au cours de l'histoire et à divers endroits, différents types de jardins collectifs, il est intéressant de se pencher, en premier lieu, sur une définition de ces derniers :

« *L'espace du jardin, en tant que territoire, représenterait aussi « une source importante d'identification sociale (et) contribue(r) à la création ou au renforcement d'une identité collective » (Boulianne, 1998, p.145, cité par Nathalie Bouvier-Daclon et Gilles Sénécal, 2001, p. 508) en favorisant « le développement de certaines formes de sociabilité ».* (ibid., p.150, ibid., p.508) *qui s'inscrit « dans la perspective des relations sociales comme des transformations sociales dont elle est porteuse » (ibid., p. 143, ibid., p. 508).*

Nous pouvons réaliser une certaine évolution des jardins dits « communs » ou « collectifs ». L'association Le Passe-Jardins² rappelle que déjà au Moyen-Âge, des individus se regroupaient afin d'utiliser des terres de manière collective. Puis, lors de la révolution industrielle, des groupements d'ouvriers se mobilisaient et se regroupaient sur des terrains afin de cultiver dans le but d'améliorer leurs conditions sanitaires. On parlait alors de jardins ouvriers. Frédérick Guyon (2008) soulève que depuis les années 1970, les jardins sont redéfinis et incarneront à partir de là une idée de lieu social et familial. Ils seront alors renommés en tant que jardins familiaux. Ces derniers promeuvent la vie sociale et l'interaction entre les individus tout en gérant l'espace concerné. Ainsi, nous réalisons le passage d'une fonction sanitaire et sociale à celle d'urbain.

« *...aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.* »³

Parallèlement, Nicolas D'andrea et Pascal Tozzi (2014) proposent une arrivée des jardins familiaux lors des années 1950 en France. Ils y ajoutent, que ces derniers auraient, en plus d'une fonction « *d'espace vert et de loisir* », celle de l'écologie. Alors qu'à partir des années 1970, le niveau de vie en Europe avance, les familles de classe moyenne disposent, au fur et à mesure des années de leurs propres jardins (Tyler Enley, 2017). Parallèlement, les jardins communautaires seraient, selon D'andrea et Tozzi (2014) apparus dans les années 1970, en Amérique du Nord. Finalement, depuis 2014, la France introduit la notion de jardins partagés, qui seraient finalement, une autre façon de nommer les jardins communautaires (Enley, 2017). L'association Le Passe-Jardins propose une arrivée des jardins partagés au milieu des années 1980, en France. Aujourd'hui, les jardins partagés sont également cités à diverses reprises dans les idées du mouvement Colibris. Le rapport à la nature étant aujourd'hui remis en question, notamment par ce mouvement. L'éthique du mouvement Colibris met en avant l'impasse dans laquelle l'humanité et la terre se trouvent aujourd'hui (Colibris, 2015). Cela a pour conséquence, le changement de paradigme de société par la population.

5.4.1.2 Les types de jardins

Les jardins ouvriers, arrivés dans l'entre-deux guerres, ont permis aux ouvriers d'améliorer leurs conditions sanitaires

Formés au début du XIX^{ème} siècle, les jardins ouvriers permettaient aux ouvriers d'améliorer leurs conditions sanitaires (Pierre Grelley, 2014). Maud Saint-Lary (2008) soulève également que les jardins ouvriers firent leur apparition à l'entre-deux guerre et pouvaient être perçus

² LE PASSE JARDINS (2010-2018). *Le jardin dans tous ses Etats*. Récupéré du site : <https://www.lepassejardins.fr/le-reseau-du-passe-jardins> (05.01.2018)

³ DICTIONNAIRE EDUCATION (2018). Définition « urbanistique ». Récupéré du site : http://dictionnaire.education.fr/urbanistique#form_cabecera

comme « *lieux de loisir, des petits coins de campagne du dimanche* » (Lafitte, 2001 :17, cité par Saint-Lary, 2008, p.555). Ces derniers auraient pour but de favoriser le lien social ; les relations rassemblant des individus, membres d'un même groupe. Finalement ces jardins sont également dits « jardins potagers » et auraient pour but, la réinsertion sociale des chômeurs de longue durée. Selon Saint-Lary (2008), des services sociaux et collectivités locales mettent cela en place en ayant pour but de favoriser la réinsertion sociale de certaines catégories de personnes. Au travers de ces différentes mesures mises en place le lien social est alors favorisé.

Les jardins familiaux créés pour alléger les budgets familiaux

Les jardins familiaux remplacent aujourd'hui les jardins ouvriers d'autrefois (Guyon, 2008). Ces jardins sont décrits comme étant un ensemble de petits lopins de terre assemblés mais séparés par une clôture. Certains d'entre eux disposent d'une petite maisonnette. Ces jardins existent souvent pour subvenir aux besoins de la famille qui les cultivent. Ils permettent de faire des économies sur certains produits tels que les fruits et légumes. Appelés autrefois jardins ouvriers, les fonctions des jardins familiaux ont évolué, selon Guyon (2008) depuis le 19^{ème} siècle. « *Initialement liés à des préoccupations sanitaires et sociales, ils semblent en effet être devenus l'une des composantes indispensables de l'urbanisme actuel* » (Guyon, 2004, cité par Guyon, 2008, page 133). Ils servent à présent comme lieu de détente, de loisir, de culture et de récolte, également comme lieu de nature, de rencontre et de tradition.

Les jardins communautaires, un lieu de loisirs et de détente

Un jardin communautaire est un jardin essentiellement urbain conçu et créé pour cultiver collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village ou encore d'une association. Il existe aujourd'hui diverses définitions de ce terme. Selon le centre socioculturel de Louise Michel, il est confié, sous convention, à une association.

« *C'est un lieu ouvert sur le quartier, où chacun peut pousser la grille. Au printemps, l'été, le dimanche, on vient flâner. La règle veut que le portail reste ouvert quand un jardinier s'affaire !* » Centre Socioculturel Louise Michel Association (2016)

De plus, les jardins communautaires peuvent également être perçus comme « *nouveaux jardins ouvriers* » et être définis comme jardins « *associatifs* » ou « *jardins de la citoyenneté* » (Françoise Dubost, 1997, cité par Saint-Lary (2008, p.555). Ils auraient alors comme nouvelle tâche, de « *créer du lien social* » (Dubost, 1997, cité par Saint-Lary (2008, p.555).

Les jardins partagés, anciennement dits jardins communautaires

Les jardins partagés sont une autre manière de parler des jardins communautaires. Or, une raison concrète de ce changement de terme n'est pas précisée jusqu'à présent. L'association Passe-Jardins propose aujourd'hui le développement du lien social ainsi que l'« *autosuffisance alimentaire* ». Elle soulève également qu'il existe en France, depuis 1997 un réseau s'intitulant Jardin Dans Tous Ses Etats (J.T.S.E). Ce dernier dispose d'une charte et une dizaine de structures régionales s'en occuperaient. De plus, les membres partagent des valeurs et souhaitent promouvoir des jardins partagés par les habitants.

Les jardins potagers, une partie de tout type de jardin

Guyon (2008) évoque les jardins potagers comme étant une partie d'un jardin, lorsque l'auteur cite l'aménagement des jardins. Il représente le lieu où les légumes et fruits sont cultivés. En effet, la surface que prend cette partie en comparaison avec les autres (ex. les fleurs, l'espace de jeu pour les enfants ou encore l'espace collectif de la pelouse) démontrera l'importance que les jardiniers accordent à la culture maraîchère.

L'histoire des jardins est vue différemment par différentes parties tels que Guyon (2008), Saint-Lary (2008), Grelley (2014), d'Andrea et Tozzi (20214) ou encore par Enley, (2017). De plus, elle est vécue différemment selon divers endroits, tels que les États-Unis, le Canada, La France, l'Europe, à différentes époques, en commençant par les jardins ouvriers lors de la révolution industrielle ; au 19^{ème} siècle. Par la suite, ces jardins devinrent au fil des années, des jardins familiaux, promouvant la culture des fruits et légumes des foyers. Finalement nous parlerons de jardins communautaires, mis en place par différentes associations ou autres. Grelley (2014) dit également que depuis l'exploration par la presse dans les années 1987 des jardins ouvriers de la banlieue parisienne, ces derniers sont alors indifférents et se définissent en fonction de leur époque et lieu. Nous pouvons de ce fait en conclure que l'histoire des jardins représente en effet, une évolution.

Jardins ouvriers	Apparus à l'entre-deux guerres ils permettaient aux ouvriers d'améliorer leurs conditions sanitaires.
Jardins familiaux	Ils remplacent les jardins ouvriers de l'époque et servent aux familles d'une ville à cultiver et avoir un lieu de repos pour les weekends et vacances.
Jardins communautaires	Des jardins mis en place et organisés par les habitants d'un même lieu et ayant pour but d'être un lieu destiné aux activités de jardinage, de rencontre et de partage.
Jardins partagés	Les jardins partagés sont une autre façon de citer les jardins communautaires.
Jardins potagers	Ils sont une partie de tous les différents types de jardins cités ci-dessus.

Tableau 2 : La synthèse des types de jardins

5.4.2 Le jardin comme lieu de rencontre

Nous allons à présent identifier le rôle que peut avoir un jardin dans un quartier et son importance à la création du lien social. La littérature à ce sujet nous dit que le jardin peut favoriser une identité collective. En effet, la définition du jardin cité précédemment nous permet de réaliser que ce dernier tend à la « création », voire un « renforcement » d'une identité commune. L'association Le Passe-Jardins à Lyon, propose, dans l'ouvrage « Jardins partagés, utopie, écologie, conseils pratiques », des jardins partagés accessibles pour tous. L'association définit le jardin partagé comme bâtisseur de lien social. Il serait un lieu de rencontre et de partage accessible à tous. L'ouvrage propose divers projets et expériences sociales. Un de ces projets souhaite poser l'accent tout particulièrement sur l'accès aux personnes en situation de handicap. Les nécessités des différentes personnes participantes sont alors prises en compte. Laurence Baudalet, Frédérique Basset et Alice Le Roy (2008) soulèvent que le projet souhaite mettre en avant une certaine qualité et un certain confort des bénéficiaires. Ces types d'aménagement de jardins ont pour but de faciliter l'orientation et le déplacement des matériaux et personnes dans l'espace. Ces aménagements permettent également de jardiner assis ou debout en fonction des moyens du jardinier. Ainsi, le jardin partagé propose, en plus de cultiver fruits et légumes, des rencontres et des moments de partage. Les jardins partagés tendent souvent vers des lieux de convivialité, d'échange, ainsi que de créativité. Parallèlement, Bouvier-Daclon et Sénécal rappellent que les jardins communautaires de la ville de Montréal ont pour but de créer des lieux de socialisation et à

stimuler « *l'interaction (...) entre les membres du jardin avec les gens alentours* » (Ville de Montréal, 1999, p.8 et 13, cité par Bouvier-Daclon et Sénécal, 2002, p.508).

5.5 LA COMMUNAUTE

Alors que nous nous intéressons aux jardins communautaires et leurs apports dans un quartier, il est intéressant de soulever et de définir le terme de communauté. Différentes définitions de la notion de communauté seront présentées et comparées.

Le Larousse français (2017) définit la communauté comme :

« Ensemble de personnes unies par des liens d'intérêts, des habitudes communes, des opinions ou des caractères communs » ou encore *« Identité dans la manière de penser de plusieurs personnes »* Le Larousse français (2017)

Le terme « communautaire » présent dans les jardins communautaires, détermine de ce fait ce qui est propre à une communauté. Selon « L'héritage à partager du Québec » (2009) l'organisme communautaire se définit en tant qu'« *organisme sans but lucratif formé de personnes qui s'unissent autour d'objectifs communs pour répondre à un ou des besoins individuels et/ou collectifs* » (L'héritage à partager du Québec (2009), cité par Bouvet, 2007, p. 35) et propose deux types de signification de la communauté. En premier, le modèle dit « traditionnel » est défini comme un lieu d'enracinement identitaire pouvant être d'ordre familial, ethnique, de voisinage ou encore religieux. Parallèlement, le modèle dit « politique » met en avant la « *reconnaissance mutuelle et de coexistence légitime en société* » (Bouvet, 2007, p.35). Le terrain de notre recherche quant aux jardins communautaires de l'association Arbre à palabres représente alors un groupe ayant des intérêts et buts communs. Les membres peuvent y vivre ensemble, il peut représenter un lieu d'enracinement identitaire dans lequel les individus peuvent s'y reconnaître mutuellement. De plus, une communauté n'a généralement pas de but lucratif. De plus, Bouvet (2007) propose une définition de la communauté en se référant à Robert Maclver et Charles Page dans Society : An introduction Analysis : « *La marque d'une communauté est qu'on peut vivre pleinement sa vie à l'intérieur de celle-ci.* » (Maclver et Page, 1949, cité par Bouvet, 2007, p.37). Il rappelle ainsi, qu'on ne peut vivre pleinement au sein d'une église ou encore d'une organisation, en comparaison à la communauté, par exemple. Selon l'ouvrage de Bouvet, un critère primordial quant à la question de communauté serait le fait que toutes les relations sociales doivent pouvoir y être présents. En outre, Bouvet propose des critères afin d'analyser la relation communautaire. Ces critères sollicitent des institutions, des normes, des croyances ou encore des pratiques. Pour soutenir les fondations de la vie commune, ces points doivent être en harmonie au sein de la communauté. Afin de me concentrer sur les points intéressants quant à notre question de recherche, il a été retenu trois des cinq critères, intéressants pour la suite de notre terrain.

Un premier critère est celui de **l'historicité**. En effet, il est soulevé que pour que des liens sociaux soient d'ordre de la communauté, entre des individus, ils doivent partager un passé. La culture, la langue, la géographie ou encore les coutumes des individus, sont pris en compte. Un second critère est celui de la **mutualité** qui représente, selon le dictionnaire français « l'internaute » (2018) un « *système de solidarité sociale fondé sur l'entraide réciproque des membres qui cotisent.* »⁴ Les termes d'interdépendance ou encore de réciprocité sont à être pris en considération dans l'expérience de la communauté. Une association, par exemple, devenant une communauté aura comme idée de réaliser des liens

⁴ L'INTERNAUTE (2018). *Définition de la mutualité.* Récupéré du site : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/mutualite/> (09.01.2018)

plus durables, plus solides. Finalement, le dernier critère est celui de **l'intégration**. Les propriétés intégratives des institutions, notamment les institutions politiques, influencent la vertu d'une communauté. De plus, une différenciation est faite entre un système d'intégration, de subordination ou d'un réseau permettant l'éclosion de la diversité. Ainsi, la démocratie et la communauté peuvent sembler être étroitement liées.

En résumé, la communauté est un ensemble, composé d'individus, partageant des points communs. En effet, cet organisme est formé de personnes ayant des intérêts et besoins communs. Or, ce qui différencie la communauté d'un groupe d'individus, c'est la présence de normes et de valeurs au sein de ce groupe. Dans le cas des jardins communautaires, que ce soit ceux ayant été abordé en Israël, dans la ville de Haïfa, ou ceux de la ville de Bienne, tous deux sont créés par des associations ou des réunions de groupes s'investissant dans le but de répondre aux besoins et aux intérêts des individus de par des projets ou des interventions.

5.6 LE PARADIGME DE SOCIÉTÉ ET SON CHANGEMENT

Après avoir abordé diverses notions en lien avec la question de recherche de ce projet, nous allons à présent soulever la question du changement de paradigme de notre société. La croissance de ce type de jardins au sein de notre société peut être en lien avec le fonctionnement ou la manière de penser, des individus. En effet, nous réalisons, comme mentionné par le mouvement Colibris, une impasse dans laquelle l'humanité se trouve aujourd'hui (Colibris, 2015). Le fait de réaliser une augmentation de produits Bio, naturels, végétariens voir véganes dans nos commerces, peut également être en lien avec ce changement.

5.6.1 Le paradigme actuel

Nous apercevons dans notre entourage et dans la société, de plus en plus d'actes démontrant l'envie des individus de se rapprocher de la nature, du naturel. Ayant dans notre entourage de nombreuses personnes ayant modifiées leurs habitudes et leur style de vie aux cours des dernières années, nous pouvons nous interroger quant à notre style de vie et d'alimentation. De plus, notre savoir actuel, quant à l'écologie nous permet d'adopter un certain style de vie.

Patrick Juignet (2015) propose une explication du paradigme par l'ouvrage de Thomas Samuel Kuhn (1962) comme :

« L'ensemble des principes et méthodes partagés par une communauté scientifique. C'est un modèle à suivre qui, pour un temps, fait autorité, puis sera remplacé par un autre. » (Juignet, 2015, introduction)

Cette notion se voit en effet se définir en tant que « *modèle à suivre* », qui se verra, au bout d'un certain temps, succéder par un autre (Juignet, 2015). De plus il est soulevé que la façon dont les individus réalisent et comprennent la réalité, se transforme. Nous pouvons aujourd'hui, réaliser un changement au sein de notre société, que ce soit dans la manière de consommer ou de produire. En effet, nous réalisons, que ce qui est proposé dans le commerce aujourd'hui en Suisse tend au « naturel » ou encore au « véganisme ». En effet, Vitalis (2016) soulève que les individus se penchent de plus en plus vers le naturel et le bio. Manger local et cultiver la terre devient quelque chose d'habituel et certains vont même jusqu'à boycotter les productions et distributions massives. Des liens avec la situation écologique sont fait et nous pouvons alors réaliser, que la population est arrivée à un stade où la consommation est allée loin au point qu'il y a nécessité de mettre des choses en place afin que les individus puissent prendre leur indépendance face aux dirigeants. L'auteure soulève que nous faisons actuellement face à un changement de paradigme et que ce dernier relève de l'application de

chacun. L'article de David Brites (2017) soulève la question d'un changement de paradigme. L'auteur rappelle qu'il est ;

« *Nécessaire pour transformer réellement les modes de production, de distribution et de consommation en France, et en Europe. Cela demande de repenser tous les secteurs, ceux de l'énergie déjà mentionné, mais aussi, évidemment, le secteur agro-alimentaire, dont le fonctionnement, ou plutôt le dysfonctionnement, est notoire.* » (Brites, 2017, lallumeurdereverbere.over-blog.com)

Ainsi, le changement de paradigme vers lequel notre société tend, va faire des liens avec la notion de consommation. Alors que, dans notre société, nous pouvons trouver fruits et légumes dans le commerce, nous remarquons, que certaines personnes souhaitent, à nouveau, cultiver personnellement leurs fruits et légumes. Ainsi, nous pouvons faire un lien avec la notion de « nécessité de transformation » proposé précédemment, lorsqu'il est fait lien avec le changement de paradigme. En effet, alors que la consommation des personnes s'est accrue depuis les années du rêve américain, où les grands centres commerciaux et grandes surfaces sont apparus, nous rencontrons aujourd'hui de plus en plus de personnes souhaitant revenir sur cette façon de vivre. Nous réalisons en effet que les personnes au tour de nous veulent changer leurs manières de vivre, de consommer, de produire. Beaucoup de personnes souhaitent aujourd'hui consommer local et bio afin d'éviter de pousser à la consommation et à la surproduction de l'alimentation, en Suisse et à l'étranger. Nous pouvons en déduire que cela est en lien avec la forte montée de consommation actuelle et la réalisation de l'impact que cela a sur la Terre et la santé des personnes qui y vivent. Des discussions avec mes grands-parents et des personnes de leur génération, m'ont permis de réaliser, qu'autrefois, « posséder » était un rêve et un idéal. Puis, dans la jeunesse de nos parents, entre les années 1970 et 1990, « posséder » était un luxe et un plus. Aujourd'hui, nous réalisons, que de plus en plus de personnes dans notre entourage veulent changer le fonctionnement de la société, moins produire et moins polluer. En effet, la planète, a connu, le fordisme, un modèle d'organisation proposé par Henry Ford, « *basé sur une production standardisée de masse* »⁵ et proposant un travail à la chaîne menant à une production en masse. Ce mouvement était présent jusqu'à la fin des années 1960, période du rêve américain ; schéma capitaliste étant « *un espoir pour toute personne qui arrive aux Etats-Unis : là-bas, il serait possible de se bâtir une réussite* »⁶ et poussant l'individu à la consommation excessive en pleine croissance. La consommation faisait alors partie des valeurs d'un grand nombre d'Américains et Européens. Le marché et les sociétés poussaient l'individu à la consommation. Il fallait toujours plus travailler afin de disposer de plus d'argent pour enfin, pouvoir consommer et posséder plus. Finalement tout cela a mené à une mondialisation et une société de consommation, dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

5.6.2 Le nouveau paradigme

Souhaitant changer de manière de consommer, il va de soi de commencer par changer de manière de se nourrir. D'après nous, l'envie de changer d'alimentation peut se faire par une modification du régime alimentaire ou encore en essayant de manger local et bio. Cela peut être effectué lorsque nous cultivons personnellement ce que nous consommons. La participation à un jardin « commun » peut mener l'individu à manger localement et, en plus de cela, à cultiver ensemble et, ainsi, échanger et partager. Ayant abordé précédemment les notions de liens sociaux, nous pouvons soulever que le quartier est perçu comme lieu de

⁵ HENRY FORD (2012-2017). *Fordisme*. Récupéré du site : <https://www.henryford.fr/fordisme/> (15.10.2016)

⁶ J'AI TOUT COMPRIS. *Qu'est-ce que le rêve américain ?* Récupéré du site : <http://www.jaitoutcompris.com/questions/quest-ce-que-le-reve-americain-1837.php> (08.01.2018)

socialisation. De plus, un individu peut activer ou renforcer le lien social de participation élective avec d'autres individus, en partageant avec des personnes ayant des intérêts, envies et idées communes. Nous pouvons alors imaginer qu'un jardin communautaire, pouvant être perçu comme lieu de socialisation, et étant proposé par une communauté, avec ainsi dire, des idées et valeurs partagées, peut favoriser les interactions. La participation à un jardin communautaire d'individus ayant des idées et intérêts partagés pourrait ainsi favoriser le changement des habitudes de consommation des personnes concernées.

Certains pays, comme le Danemark ou les pays scandinaves, créent aujourd'hui un changement de fonctionnement de la société permettant de vivre de manière plus écologique ou plus consciencieuse. Nous remarquons cela par exemple dans le film « DEMAINE » (Dion et Laurent, 2015), projet mis en place il y a quelques années en Europe et ayant pour but de faire « (ré) agir » les individus et leur ouvrir les yeux quant à la façon dont nous vivons et les conséquences environnementales que cela peut entraîner si nous n'agissons pas rapidement. Le mouvement « Colibris » propose aussi un projet de changement de paradigme de société en promouvant l'écologie, la consommation de produits élaborés consciencieusement ainsi que bien d'autres suggestions. En Suisse, des changements commencent à se faire et cela nous le réalisons, notamment, au travers des produits mis en avant dans le commerce ; des produits Bio, des produits naturels et locaux, ainsi que les mouvements de mode actuellement mis en avant.

Enfin, nous réalisons qu'ayant été « poussé à la consommation massive », par le système capitaliste, les individus réalisent aujourd'hui vers quoi cette surconsommation nous a mené. Ainsi, un mouvement d'envie de retour aux sources et de consommation locale et naturelle est visible dans notre société de tous les jours. Il est alors intéressant pour ce projet de prendre en compte que par la non présence d'un jardin proche de son lieu d'habitation des groupes d'individus peuvent être menés à créer des jardins au sein de villes, de quartiers d'habitations ou encore de lieux publics. En effet, ayant abordé précédemment les liens sociaux, les différents types qu'il en existe et la façon dont ces derniers peuvent être activés ou maintenus, nous réalisons que cultiver peut-être perçu comme activité de partage / d'échange, pouvant ainsi, par exemple, entretenir le lien social de filiation. Nous pouvons alors imaginer que cultiver soi-même va plus loin que juste cultiver.

5.7 LA SYNTHÈSE DE LA PARTIE THÉORIQUE

Cette introduction théorique m'a permis de comprendre un grand nombre d'aspects en lien avec ma question de recherche :

« Comment des jardins communautaires peuvent-ils favoriser l'interaction sociale ainsi que des liens sociaux entre des individus dans un milieu urbain aujourd'hui ? »

Après avoir abordé la notion de l'interaction sociale, j'en retiens aujourd'hui que cette dernière se définit par une interaction entre deux individus ou plus, que ce soit de manière volontaire ou non. Parallèlement, la notion de lien social soulève une relation entre deux individus. Selon Paugam (2013), ces derniers seraient devenus multiples depuis l'arrivée d'une société de type organique. Il est intéressant de soulever le fait qu'il y a une comparaison entre une société de type mécanique, dans laquelle les individus se complètent par un rôle attribué qu'ils ont au sein de la société. Parallèlement, la société de type organique, elle, soulève la notion de complémentarité entre les individus ainsi que de différenciation. En effet, cette dernière propose diverses appartenances à divers groupes pour les membres de la société ; les individus développent plusieurs liens sociaux. Ainsi, je retiens pour la suite de mon projet, que nous sommes passés d'une société de type mécanique où les liens sociaux étaient moindres, à une société de type organique, où la pluralité des appartenances à des groupes,

des individus, accentue leurs liens sociaux. De plus, il est intéressant de retenir que plus un groupe auquel un individu appartient est grand, plus les membres seront différents et plus les individus devront se forger une identité afin de se différencier des autres. Par la suite, la notion de groupe a été mise en avant et nous a permis de disposer de diverses caractéristiques afin de définir par la suite, si les membres du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres peuvent se définir ainsi. La notion d'appartenance au groupe, de pouvoir d'influence hiérarchique ou horizontale ainsi que la proximité et distance entre les individus, entrent également en compte. En quatrième point, les différents types de jardins ont été proposés et différenciés. Ainsi, nous réalisons que le jardin communautaire se différencie des autres de part du fait qu'il soit souvent associé à une association. Ensuite, je retiens que la communauté est perçue comme groupe social ayant des intérêts et idées communes. Finalement, le lien avec la notion de changement de paradigme de société permet de réaliser comment il se fait que nous rencontrons aujourd'hui des jardins communautaires ou autres, au sein des villes.

Ces recherches théoriques m'ont mené à me poser davantage de questions en rapport avec les liens sociaux que peuvent favoriser des jardins communautaires. En effet, l'explication des différentes notions de lien social existantes, m'a permis de poser des hypothèses et me guider pour la suite de mon projet. De plus, la notion de groupe m'a interpellé et m'a mené à vouloir en savoir davantage quant au jardin communautaire de l'association Arbre à palabres.

6 La question de recherche et les hypothèses

A la suite de la rédaction de la partie théorique liée à la problématique de mon travail de Bachelor, j'ai élaboré des objectifs de recherche en lien avec ma question de recherche. De plus, trois hypothèses devant être confirmées ou infirmées, ont été créées, en faisant référence à ma question de recherche initiale et en lien avec la théorie proposée précédemment. Mes affirmations temporaires m'ont permis, par la suite, de procéder à l'analyse des données récoltées.

6.1 LA QUESTION DE RECHERCHE

« Comment des jardins communautaires peuvent-ils favoriser l'interaction sociale ainsi que des liens sociaux entre des individus dans un milieu urbain aujourd'hui ? »

6.2 MES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Au travers de ce projet je souhaite observer la manière dont les liens se créent, dans un jardin communautaire. Je souhaite également identifier l'impact de jardins communautaires dans un quartier d'habitation, sur l'échange, le partage et la rencontre, des habitants. De plus, j'aimerais pouvoir identifier les différents types d'échanges entre les différents membres des jardins. Un parallèle devra être fait avec l'influence du mouvement de « retour aux sources », visible et présent dans notre société actuelle, et tirer des liens entre les jardins communautaires et ce mouvement. Finalement, je souhaite explorer la manière dont un jardin communautaire peut influencer les interactions et favoriser le lien social au sein de ses membres.

6.3 LES HYPOTHESES

1^{ère} Hypothèse

Les jardins communautaires constituent des espaces où les liens de participation élective ainsi que le lien de filiation, sont en jeu et peuvent se renforcer. Comme mentionné dans les différents types de liens sociaux par Serge Paugam, le lien de participation élective se fait par le biais de relations créées au travers d'échanges avec des groupes d'individus ayant des intérêts communs. Cette socialisation dite « extrafamiliale » peut se créer ou se renforcer dans des lieux tels que le voisinage, les communautés locales, et favoriser le lien de participation élective.

2^{ème} Hypothèse

Les membres d'un jardin communautaire peuvent s'identifier en tant que groupe et ainsi vivre un sentiment d'appartenance avec les participants du jardin ainsi que partager « un système de normes et de valeurs communes ».

3^{ème} Hypothèse

Le fonctionnement d'un jardin communautaire peut appartenir à ce que Durkheim définit comme solidarité mécanique, où des individus partagent des valeurs et sentiments communs, tout en se situant dans une société de type de solidarité organique, société dite « de différenciation » ou « complémentaire » dans laquelle chacun a un rôle spécial. Ainsi, nous pouvons soulever que ; le fait de participer à des jardins communautaires peut renforcer le sentiment de sécurité et de se sentir chez soi, d'un individu.

7 La démarche méthodologique

Après avoir proposé une partie théorique en lien avec la problématique de mon travail de Bachelor, ainsi qu'une question de recherche, des objectifs et trois hypothèses, j'ai par la suite, développé une démarche méthodologique dans le but de finalement, répondre à ma question de recherche et à mes hypothèses. Afin de réaliser cela je me suis référée à l'ouvrage de Pascal Lièvre (2006) et de Laurence Bardin (2013). Pour commencer, je propose un terrain d'enquête. Puis, la méthode utilisée est présentée par une entrée en contact avec une personne participante au jardin, puis une constitution de l'échantillonnage. Finalement, une démarche exploratoire sera mise en avant. Cette dernière permet de soulever des observations effectuées au sein de différents jardins.

7.1 LE TERRAIN D'ENQUETE

Mon terrain d'enquête pour l'analyse des hypothèses de mon travail se compose de critères de choix quant au lieu de recherche. Puis, une brève présentation du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres sera faite. Par la suite, les participants du jardin en question seront présentés. Finalement, je vais expliquer quelques aspects m'ayant guidée vers une telle recherche, et notamment, la manière dont j'ai réalisé que le jardin peut, en effet, faire office de lieu d'étude.

Afin de cibler le lieu d'étude et la population pour la réalisation de mon projet, j'ai posé des priorités. Ayant participé hebdomadairement à un jardin communautaire en Israël, j'ai réalisé l'importance de ce dernier pour l'interaction entre des membres de cultures différentes. En raison de divers facteurs, la réalisation de ce projet quant au jardin communautaire du quartier de Neve David dans la ville de Haïfa en Israël, n'a pas pu être effectuée. De ce fait, j'ai choisi de reprendre l'idée de ce projet avec un jardin similaire en Suisse. Ainsi, j'ai étudié les différents types de jardins existants en Suisse et me suis renseignée pour trouver un jardin ayant des caractéristiques identiques à celui connu en Israël. Suite à divers échanges, rencontres et sources, j'ai pris la décision de me concentrer sur un jardin communautaire plutôt que familial. En effet, mes recherches exploratoires sur différents jardins en Suisse, principalement en Suisse Romande, m'ont permis de constater conformément à la littérature, qu'il y a une différence entre jardin familial et jardin communautaire. Dans les jardins familiaux de Fribourg par exemple, il y a uniquement des familles ne possédant pas de maisons avec jardin qui peuvent y avoir une place. La municipalité de la ville met ces terrains à disposition pour les personnes dès le moment où ils remplissent les conditions de participation et en passant par une liste d'attente. Ma rencontre avec une connaissance participant aux jardins familiaux de la ville de Fribourg m'a permis de comprendre que la participation à ces derniers se fait en tant que famille, où chacune d'entre elles dispose d'un lopin de terre pour y cultiver de manière individuelle, en famille, et non ensemble avec les autres jardiniers. Ainsi, j'ai continué à chercher un jardin plus adapté à mes critères de recherches. Par le biais d'une connaissance, j'ai connu les jardins communautaires de l'association Arbre à palabres dans la ville de Bienne. Après avoir eu un premier contact avec l'un des fondateurs de l'association, j'ai pu me rendre au jardin afin de rencontrer les personnes concernées et voir les lieux.

Les jardins communautaires proviennent souvent d'une association, d'un groupement d'individus ou encore un projet de quartier sous-jacent. Après avoir comparé les différences entre le fonctionnement des jardins familiaux de la ville de Fribourg et des jardins communautaires de la ville de Bienne, j'ai tiré la conclusion que les jardins communautaires seraient plus adaptés par rapport à mon idée. En effet, les jardins communautaires se basent sur le projet d'une association ou d'un groupe de personnes.

7.1.1 Le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres

Après avoir mis en avant mes raisons et critères de choix quant à mon sujet de recherche, je vais à présent présenter le jardin communautaire choisi, qui fait partie de l'association Arbre à palabres se trouvant dans un quartier de la ville de Bienne.

Lors de ma première rencontre avec l'un des fondateurs de l'association Arbre à palabres, j'ai appris un grand nombre de choses sur leur projet. « Vision 2035 » est une association qui est à la base de plusieurs projets de la ville de Bienne. Un responsable de ce mouvement a commencé à faire de la publicité avec des magazines dans les boîtes aux lettres des habitants de ce secteur de la ville il y a quelques années. Puis le projet « Terre Vision » fut créé. Là, ce furent les paysans qui décidèrent de mettre en place des abonnements pour livrer des fruits et légumes aux habitants. Par la suite, certains individus concernés souhaitaient avoir un lieu pour cultiver leurs fruits et légumes dans leur quartier. Pour que la ville accepte ceci, il a fallu créer une association. L'association Arbre à palabres fut alors fondée. Depuis maintenant plusieurs années ils louent ce terrain à la ville de Bienne et peuvent y cultiver fruits et légumes. Un contrat fut créé pour la location de ce terrain, ce dernier dispose de diverses règles et consignes mises à disposition et devant être respectées par les visiteurs. Ce jardin était au départ un espace en forme de Ying Yang (place de plantation) où tout le monde cultivait au même endroit. Aujourd'hui, suite aux demandes des (nouveaux) membres, certains disposent de leur propre lopin de terre indépendant, séparé des autres. L'association a mis en place quelques « règles » pour les membres du jardin. La première est, que les participants des jardins doivent être membres de l'association. Ces derniers se réunissent un mercredi par mois afin d'échanger et de partager de nouvelles idées ou de discuter de certains points liés à l'organisation. De plus, à l'entrée du jardin nous pouvons remarquer une charte qui doit être respectée par les participants et membres. En plus de ceci, tous les premiers dimanches du mois, les jardiniers se rencontrent afin de s'échanger des semences. On m'a alors expliqué que le jardin se situe dans l'un des quartiers les plus « pauvres » de la ville. Les loyers y sont très bas et un grand nombre de personnes de différentes nationalités y vivent. Étonnamment, il n'y a, au moment de notre rencontre, qu'une seule personne d'origine étrangère dans l'association. De plus, il relève que le nombre de participants aux jardins a diminué au fil du temps. Il pense qu'aujourd'hui avec l'arrivée des commerces bons marché tels que Aldi, Lidl ou encore Denner, les individus peuvent y acheter ce dont ils ont besoin, tout en faisant des économies. Pourtant, l'idée de cultiver ses propres fruits et légumes, est, selon moi, d'une part un moyen d'économiser, et d'autres part, la possibilité d'avoir une activité physique et un loisir. Cela permet aussi de manger des produits cultivés soi-même, ainsi que de rencontrer d'autres personnes. Aujourd'hui, les différents membres de l'association ne sont plus tous actifs de la même façon qu'au départ. Certains sont présents tous les mercredis, d'autres ne sont que rarement là. La personne référente que j'ai rencontrée ne réalise aujourd'hui « plus que » le film annuel de l'association mais est tout de même présente les mercredis et les jours d'échanges de semences. Il m'explique également qu'il ressent une sorte de changement de génération. Il ne reconnaît plus l'association qu'il a créée il y a quelques années. De plus, les membres changent et renouvellent les idées et les projets. Il réalise alors que certaines de ces innovations vont à l'encontre des idées de base du projet. Lors de notre première rencontre, la personne m'explique qu'au début juin, une journée organisée par l'association et « InfoQuartier » a lieu pour tout le monde. Le titre est « je prends soin de mon quartier ». Cette organisation fait partie du quartier et met en place divers événements afin de promouvoir l'activité et les interactions dans le quartier.

7.1.2 Les participants au jardin

Lors de mes premières visites au jardin communautaire de Bienne, j'ai réalisé que les participants venaient pour différentes raisons. Certaines personnes sont des jardiniers de profession, d'autres viennent car ils ne disposent pas de propre jardin mais la majorité ne viennent pas uniquement pour cultiver mais également pour échanger. En effet, au fur à mesure de mes visites aux jardins, j'ai pris conscience que la majorité des participants n'habitent pas dans le quartier dans lequel se trouve le jardin. De plus, j'ai réalisé que les participants sont de toutes générations. Certains s'y rendant seuls n'ont pas forcément leur famille dans la ville ou le canton. Tandis que d'autres viennent en compagnie de leur famille et, ainsi, un mélange de génération se fait. Il n'existe donc pas de règle générale quant au type d'individus participant au jardin communautaire de l'association Arbre à palabres.

7.1.3 En quoi le jardin est-il un lieu de laboratoire ?

Finally, je souhaite soulever la question de savoir en quoi un jardin peut être un lieu de laboratoire. Au travers de l'ouvrage « joindre l'utile à l'agréable » de Arnaud Frauenfelder, Christophe Delay et Laure Scalabrini (2015), nous remarquons que le jardin familial est étudié sous diverses formes. Les auteurs proposent une recherche sur la population venant jardiner et se focalisent ainsi sur les caractéristiques des personnes, que ce soit leur sexe, leur âge, leur origine ou encore leur statut social. La lecture de cet ouvrage m'a permis de réaliser que le jardin est également un lieu d'étude, car nous pouvons nous pencher sur les milieux desquels sont issus les participants, ainsi que sur l'intérêt qu'ils portent à ce projet de jardin communautaire. Cela m'a donné des idées quant à mon projet. En effet, suite à la lecture de cet ouvrage j'ai également pris conscience que nous pouvons nous interroger sur les raisons de l'importance des jardins pour les participants de ces derniers. Il existe différentes raisons à la participation à de tels jardins. Des raisons financières (économie sur les fruits et légumes des commerces) peuvent mener des individus à participer à de tels jardins ou encore d'autres souhaitent rester actifs. Comme par exemple une personne arrivée à la retraite souhaitant rester actives et aimant travailler la terre. Pour d'autres personnes, cela peut également être dû à des raisons d'us et coutumes, d'habitudes liées à leur culture et/ou fonctionnement de vie. Ce genre de recherche, permet de réaliser que le jardin est un terrain d'étude où l'on peut évaluer quel type de population s'y rend, à quelle fréquence et les aspects positifs ou négatifs liés qui favorisent par exemple l'interaction sociale, la rencontre d'individus d'un lieu ou encore le partage de pratiques, d'idées de jardinage ou de cuisine.

Mon terrain d'enquête s'est dessiné au fur et à mesure de mon projet. Ayant commencé avec une idée prédéfinie, je l'ai finalement modifié en fonction des opportunités et possibilités. Puis, des sources m'ont permis d'acquérir des idées et éveiller des intérêts quant au sujet en question. Par la suite, des échanges et lecture m'ont permis de poser des critères et prendre des décisions. Le type de population concernée ne jouant finalement pas un grand rôle dans mon projet, un ouvrage m'a tout de même permis de réaliser que la population peut jouer un rôle pour certaines recherches. Ces étapes m'ont permis de me forger une idée de projet et de me lancer dans ce dernier avec certains critères et objectifs découlant de mes centres d'intérêt.

7.2 LA METHODE UTILISEE

Après avoir mis en avant mon terrain d'enquête, je vais à présent procéder à la méthode utilisée. Pour effectuer cette dernière, je me suis inspirée de l'ouvrage de Lièvre (2006). Ce dernier m'a permis de réaliser un plan me permettant de répondre différemment à ma question de recherche que par la théorie citée précédemment. Pour ce faire, je présente l'entrée en contact avec mon lieu d'enquête. Puis la constitution d'un échantillonnage sera proposée. Par

la suite, je vais mettre en avant la façon dont j'ai procédé pour la réalisation de mes interviews exploratoires. Finalement, nous verrons l'analyse du contenu.

7.2.1 L'entrer en contact : l'identification de l'interlocuteur

Pour ce projet, un interlocuteur, c'est-à-dire une personne professionnelle de référence sur le terrain me permet d'accéder aux jardins et aux personnes que je désire interviewer. Dans mon cas, ce fut le membre présent depuis la création du projet. Cette personne m'a donné de nombreuses informations quant aux débuts du projet en me parlant des divers projets annexes ainsi que de l'association, de sa création et d'autres sujets en lien. Cette personne m'a permis de rencontrer les autres personnes interrogées ainsi que d'autres membres de l'association et du jardin.

7.2.2 La constitution de l'échantillonnage

Au cours de cette étape de mon travail, j'ai craint rencontrer quelques difficultés quant aux nombres de personnes acceptant se faire interviewer pour mon projet. En effet, l'échange avec ma personne référente sur le terrain m'a amenée à comprendre que la présence des membres réguliers se faisait de plus en plus rare. Ainsi, j'espérais qu'assez de volontaires seraient présents pour la suite de mon projet. Afin de choisir l'échantillonnage, je me suis rendue sur le terrain pour rencontrer et échanger avec les personnes concernées. Cette étape m'a permis d'approfondir mon idée de départ sur le sujet. Pour ce faire j'ai trouvé des personnes ressources, des cas prédéfinis, nous permettant par la suite, d'avoir un regard plus précis sur le sujet. La personne ressource peut alors nous informer sur la question en y étant concernée directement ou indirectement. Ainsi, les personnes impliquées peuvent être des jardiniers, des membres de l'association ou encore des habitants du quartier non bénéficiaires des activités proposées par le jardin. Finalement, ils peuvent également être des intervenants tels que des travailleurs sociaux, des responsables de quartier ou encore d'autres professionnels concernés. Afin de limiter le nombre de personnes, tout en ayant un échantillon assez grand pour connaître divers avis et points de vue, j'ai choisi de me limiter à trois personnes ressources. Ces trois personnes interrogées font partie du jardin communautaire depuis quelques années. Parmi celles-ci, deux sont des jardiniers et participants réguliers des jardins et l'un est un artiste, chargé de s'occuper des petits travaux techniques au sein du jardin. J'ai choisi d'interroger ces personnes, car ces dernières se sont portées volontaires pour l'interview et ont vécu l'évolution du projet de près, certains sont également présents depuis la création du projet. Ainsi, cela va nous permettre de réaliser l'évolution du projet ainsi que de comprendre l'idée principale du projet, en comparaison avec la situation actuelle. De plus, je me suis permise, lors de mes diverses visites au jardin de l'association Arbre à palabres de prendre des notes quant à mes observations au sein du jardin. Cet échantillon et ces informations me permettent un aperçu de l'importance des jardins pour les personnes concernées. Suite au premier entretien, de l'un des créateurs du projet, je réalise que les membres de l'association et les participants aux jardins, sont de moins en moins présents et nombreux au fil des années.

7.3 LA DÉMARCHE EXPLORATOIRE

Après avoir identifié mon terrain d'enquête et proposé un échantillonnage je souhaite soulever d'autres démarches effectuées qui m'ont permises de préciser les réponses à mes hypothèses et à ma question de recherche.

En effet, alors que j'ai pris la décision de me concentrer sur le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres, je me suis tout de même rendus à d'autres lieux similaires afin de disposer de plus d'informations et d'observations. Ma participation au jardin communautaire du quartier de Neve David dans la ville de Haïfa en Israël m'a permis de prendre des notes quant au fonctionnement au sein du jardin. Par la suite, je me suis

également rendue, durant la réalisation de mon travail de Bachelor, à la ferme agroécologique de Rovereaz à Lausanne ainsi qu'au jardin familial de la ville de Fribourg. Lors de ces journées d'observations j'ai pris des notes quant aux différents fonctionnements des différents lieux. Alors que par la suite j'ai pris la décision d'utiliser uniquement les entretiens effectués au jardin communautaire de l'association Arbre à palabres, ces observations exploratoires m'ont permises de préciser les réponses à mes hypothèses.

8 La présentation et l'analyse des données

Après avoir proposé la démarche méthodologique mise en place pour mon projet, je vais à présent soulever le chemin effectué pour arriver à l'analyse de mes hypothèses. Pour ce faire, une technique de récolte de données sera mise en avant. Puis, l'analyse du contenu sera présentée. Finalement, l'analyse des données sera mise en avant. Cette dernière permet de répondre aux hypothèses en faisant des liens avec la partie théorique citée précédemment.

8.1 LA TECHNIQUE DE RECOLTE DE DONNEES

La technique de récolte de données se déroule en diverses étapes. En premier lieu, un guide d'entretien fut créé en fonction de mes hypothèses proposées précédemment. Puis j'ai procédé aux entretiens à proprement dit.

L'interview exploratoire

Il existe deux types d'interviews. L'interview ouverte constituée de questions sans limites, posées par l'interviewer et se désignant comme « interview ». L'interview fermée, elle, est désignée comme étant un questionnaire et se compose des questions auxquelles la personne interrogée répondra par oui ou par non. Pour mon projet j'ai choisie d'utiliser l'interview ouverte, celle-ci est composée de questions préparées au préalable mais restant flexibles face au déroulement de l'entretien, en fonction des différentes réponses et questions des participants. L'entretien non directif se définit lorsque la personne qui interroge se présente comme bienveillante et empathique face à la personne interrogée. Selon Rogers (1977, cité par Lièvre, 2006) cette attitude de « compréhension » face à la personne interrogée, lui permet de s'exprimer de la façon la plus libre possible et de la manière la plus sincère. Pour la préparation de mes entretiens exploratoires j'ai choisi d'utiliser deux outils : la consigne d'ouverture et la grille d'interview. Ces outils composent « le guide d'entretien » que j'ai traduit et imprimé pour effectuer les entretiens au jardin.

La consigne d'ouverture

Cet outil permet de se présenter brièvement et d'indiquer les raisons qui m'ont menée à étudier ce sujet ainsi que la manière d'étudier mon sujet. J'ai choisi de réaliser cela par un petit paragraphe d'introduction avant de commencer l'entretien. Finalement, j'explique le déroulement de l'entretien et laisse place à d'éventuelles questions de la part de l'interrogé.

La grille d'interview

Cette grille permet d'avoir une idée des sujets à échanger avec mon interlocuteur. Cette liste est composée de différents points. Les trois hypothèses y sont visibles et séparées. De plus, pour chaque hypothèse, des thèmes et sous-thèmes sont proposées afin de cibler les questions en lien avec les sujets des différentes hypothèses. La place pour d'éventuels commentaires existe également au sein de cette grille.

Alors qu'il est recommandé d'utiliser également une fiche signalétique, j'ai pris la décision, que cette dernière ne serait pas nécessaire pour mon projet. Cet outil énumérant différentes informations personnelles sur la personne interrogée, tel que son nom, prénom, âge, lieu d'origine, situation familiale etc. peut-être tout particulièrement intéressant dans le cas où un très grand nombre de personnes est interrogé ou qu'une comparaison entre des populations différentes est faite. De plus, les personnes interrogées pour mon projet souhaitaient rester anonyme et cela ne serait pas possible avec cet outil. Je souhaite tout de même soulever, que différents aspects sur les personnes interrogées sont ressortis et définissent, selon moi, plus ou moins bien qui sont ces personnes. Cependant, du fait que certaines personnes interviewées ne

souhaitent pas être reconnues au travers de leurs dires dans les entretiens, je ne vais pas soulever ce type d'informations.

Cette procédure m'a permis d'identifier les personnes à interviewer pour le projet et par la suite de créer un guide d'entretien. Ce guide a notamment pu être créé grâce aux hypothèses proposées précédemment et en lien avec la théorie explicitée dans la première partie de ce travail. Finalement, je réalise que j'ai disposé, de suffisamment de personnes volontaires pour mes interviews, pour la réalisation de la suite de mon travail.

8.2 L'ANALYSE DU CONTENU

Après avoir effectué les trois entretiens au jardin communautaire, j'ai procédé à différentes étapes pour finalement effectuer l'analyse du contenu. Pour ce faire, je me suis référé à l'ouvrage de Bardin (2013). En premier lieu, j'ai constitué un corpus en retranscrivant entièrement les entretiens, qui étaient en allemand ou suisse allemand. Puis, j'ai effectué une lecture flottante de mes entretiens en les relisant. J'ai alors repris mes hypothèses posées précédemment et procédé à un codage afin d'effectuer des catégories, c'est-à-dire, de tirer les thèmes principaux des entretiens. L'identification de ces thèmes m'a permis de créer un tableau d'analyse. Cette grille propose trois colonnes ; les catégories (thèmes), les sous-catégories ainsi que les citations ou paraphrases tirées des entretiens en lien avec les différents sujets. Afin de compléter ce tableau, j'ai repris mes entretiens pour en tirer les propos des participants à ma recherche les plus pertinents en lien avec les thèmes soulevés. Une fois le tableau rempli, j'ai traduit les phrases tirées des entretiens, de l'allemand au français. Cette analyse thématique menant à l'analyse du contenu m'a permis de souligner ce qui a été évoqué à plusieurs reprises et ce qui est intéressant pour le projet (Bardin, 2013) en lien avec ma question de recherche et mes hypothèses. Finalement, l'ouvrage de Bardin (2013) m'a permis de réaliser une analyse du contenu en reprenant mes entretiens et en y retant l'essentiel par rapport aux hypothèses posées.

8.3 L'ANALYSE DES DONNÉES

Suite à la présentation de la méthode utilisée, de ma technique de récolte de données, ainsi qu'à l'analyse du contenu, j'ai procédé à l'exploitation de mon matériel en reprenant mon tableau d'analyse et mes hypothèses. Alors que mon but était de répondre à mes hypothèses, j'ai repris ces dernières ainsi que le matériel que j'avais à disposition. Le tableau d'analyse m'a permis de mettre avant, les thèmes, les sous-thèmes, ainsi que des phrases, citations ou pensées des personnes interrogées, participantes au jardin communautaire. Ce tableau m'a permis d'éclairer la suite de ma procédure en reprenant, notamment, mes hypothèses et en y faisant des liens. J'ai alors proposé des unités d'enregistrement pour les différentes hypothèses. Ces unités d'enregistrement représentent des sujets en lien avec l'hypothèse correspondante. Cela m'a permis de structurer mes informations et ainsi de répondre aux différentes hypothèses en reprenant directement les paroles des participants en fonction des thèmes mis en avant. Au travers des entretiens et de mes visites au jardin communautaire de l'association Arbre à palabres, j'ai pris conscience de deux sous-groupes distincts au sein des membres des jardins, et tout particulièrement d'un sous-groupe étroit. Je vais, par la suite expliciter cela avec des exemples.

8.3.1 L'hypothèse 1

Les jardins communautaires constituent des espaces où les liens de participation élective, ainsi que le lien de filiation, sont en jeu et peuvent se renforcer. Comme mentionné dans les différents types de liens sociaux par Serge Paugam, le lien de participation élective se fait par le biais de relations créées au travers d'échanges avec des groupes d'individus ayant des intérêts communs. Cette socialisation dite « extrafamiliale » peut se créer ou se renforcer dans des lieux tels que le voisinage, les communautés locales, et favoriser le lien de participation élective.

Afin de comprendre si le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres peut, en effet, permettre le renforcement de certains liens sociaux tels que le lien de participation élective ainsi que de filiation, j'ai choisi de soulever quelques phrases et propos des entretiens à ce sujet. Je vais commencer par proposer quelques raisons pour lesquelles le jardin peut créer des liens sociaux. Puis, les liens sociaux dans le temps seront proposés. Par la suite, les valeurs de nos participants en lien avec les changements sociétaux seront mis en avant. Alors que Paugam (2013) propose différents types de liens sociaux, je souhaite également me concentrer sur ces derniers. Notamment, le lien de participation élective qui rassemble les individus par la similitude de leurs intérêts communs, ce lien social étant fondé en dehors du noyau familial, auquel un individu fait partie. Parallèlement, le lien de filiation relève de liens entre des individus d'une même famille, que ce soit d'une même génération ou non. Cette notion soulève la notion « *d'attachement au sens de la relation* » (Paugam, 2013, pp.65-66). Cette dernière peut alors être accentuée par des activités communes partagées. Finalement je vais également reprendre la notion de lien de participation organique proposé par Paugam (2013) dans son ouvrage sur le lien social. Cette notion ne me semblait pas concerner mon terrain, or, ayant rencontré des jardiniers professionnels au sein du jardin je souhaite reprendre cette notion en proposant l'importance du travail et la manière dont il peut avoir une influence sur un individu. Ce lien s'active lorsque différents professionnels entrent en contact et peut mener à une certaine reconnaissance et estime sociale.

8.3.1.1 Des jardins pour créer des liens sociaux au-delà du jardinage

Aujourd'hui, je retiens des entretiens, que les participants souhaitent, de manière générale, maintenir et créer des liens sociaux. Ces liens sociaux sont construits sur les thématiques de l'écologie, du jardinage, de la permaculture et de la question nutritionnelle. Je réalise toutefois, que la question de liens sociaux est toujours présente et importante. En effet, lorsque j'aborde la question de la raison principale de la participation au jardin, l'un des fondateurs du projet cite que son but lorsqu'il vient au jardin est de jardiner mais également de voir du monde. Une autre personne soulève que c'est important de pouvoir échanger avec les autres. Tandis qu'une troisième personne dit : « *Mais aussi bien sûr pour...justement... le contact social aussi...* »⁷. Ainsi, je comprends que les interactions sociales entre les membres ont une certaine importance. J'en déduis que les participants des jardins ne s'y rendent pas uniquement pour le jardinage, mais bel et bien également pour ce qui concerne les échanges avec les autres. Par la suite je souhaite soulever les valeurs des personnes, en rapport avec les liens sociaux, citées lors des entretiens. Une des personnes soulève, l'importance de l'échange pour l'activité de planter :

« Alors.. pour moi c'est important que l'on.. que l'on puisse échanger.. »⁸

Un autre, explique que l'importance des échanges sociaux prime sur la culture des légumes :

« Oui, c'est plutôt de simplement, de développer des contacts sociaux, que juste vraiment la récolte les légumes. »⁹

⁷ « .. aber natürli au.. ebe de soziauKontakt scho... »

⁸ « also.. für mi isch wichtig dass mer.. das mer sisch chan ustusche.. »

Puis, je retiens que pour certaines personnes il est important de partager une activité pour « être tous ensemble ».

« Oui et justement un peu de l'histoire.. au départ on avait un lit communautaire, là on plantait.. tous ensemble, tout simplement.. »¹⁰

Lorsque la personne cite le lit communautaire elle fait référence au lopin de terre sur lequel on cultive. Alors que la valeur du partage est mise en avant, je constate que cela est dans le but de créer et d'entretenir un lien social. Je souhaite cependant tout de même soulever le fait que les idées des participants diffèrent. En effet, certains souhaitent, lors de leur présence au jardin, échanger avec les autres, tandis que d'autres, souhaitent en premier lieu, cultiver, ou échanger avec les personnes avec qui ils se rendent, et non spécialement avec d'autres membres du jardin.

8.3.1.2 Des liens sociaux à appréhender dans le temps

J'ai constaté au cours des entretiens et de mes visites au jardin, deux groupes différents au sein des participants du jardin. Certains souhaiteraient ainsi, comme cité ci-dessus, aujourd'hui plutôt avoir leur lopin de terre à eux afin de cultiver individuellement ou en famille (entre eux) et ne pas forcément partager le terrain avec tout le groupe. De plus, je constate par mes observations, une sorte de changement au fil des saisons de jardinage. En effet, les personnes interrogées ont l'air de dire qu'au fil du temps, les activités au jardin de l'association Arbre à palabres changent. Le fait de vouloir s'individualiser semble être en effet une tendance propre aux nouveaux participants. Cela pourrait être expliqué par le fait qu'il existe aujourd'hui au sein du jardin communautaire en question, comme deux sous-groupes de participants. J'ai également réalisé, que les membres du sous-groupe « noyau étroit » font partie, pour la plupart, depuis les débuts de la création du projet.

8.3.1.3 Des valeurs liées aux changements sociétaux

De manière générale, l'idée de changement est également présente lors des entretiens. Se définissant comme « pionniers » de ce genre d'initiative dans la ville, j'en déduis qu'il est fait référence au changement général souhaité actuellement dans la société. Ce changement de paradigme comme cité précédemment dans la partie théorique de ce travail, suit notamment une « prise de conscience » de la population. Une personne soulève qu'au départ du projet l'idée de tous était dans le but « ...que beaucoup de choses changent »¹¹ pour les prochaines générations. Ainsi, la valeur du changement semble être très présente. Ainsi, mes dires et analyses se focalisent principalement sur ce sous-groupe duquel je peux me référer. Ces valeurs liées aux changements sociétaux sont selon mes sources, valables pour les trois types de liens sociaux auxquelles nous faisons allusions, le lien de filiation, le lien de participation élective ainsi que le lien de participation organique.

« Oui, oui au faite c'est une famille »¹²

« et le support, enfin, oui on me demande aussi comment je vais et comme ça.. »¹³

« .. et puis ça donne aussi de l'énergie ou bien !? »¹⁴

« Quand on n'est pas toujours tout seul pour tout ou bien... »¹⁵

⁹ « ja, es gat me eifach scho, soziale kontakt zentwicle, aus wirklich, d'ernte vo d'gmüs »

¹⁰ « und ebe so vo de G'schichte her.. am anfang heimer nume Gemeinschaftsbeet g'ha, da hämer allis mitenand.. apflanze.. z'besproche, u jeder hät eifach... g'macht.. »

¹¹ « ...dass viel ändert »

¹² « Ja, ja est ist eigentlich eine Familie »

¹³ « und der Support, also, ja man fragt mich auch wie es geht und so.. »

¹⁴ « ...und das gibt dann auch Energie oder !? »

8.3.1.4 Les différents types de liens sociaux

Après avoir abordé les différentes raisons de participation des jardiniers au jardin, les valeurs principales, ainsi que les différents types de liens sociaux se créant dans le temps, en plus de l'idée de changements sociétaux, je vais à présent présenter différents types de liens sociaux pouvant s'activer pour les participants du jardin, par leur participation à ce dernier. Pour commencer, je vais mettre en avant les liens de participation élective en y distinguant également deux sous-groupes au sein des membres du jardin. Par la suite, je vais soulever les liens de filiation, puis les liens de participation organique. Finalement je constate que les liens sociaux se créent de manière sélective. Les personnes partagent et échangent essentiellement avec les autres membres présents au jardin aux mêmes horaires et ayant des idées communes. Hormis le fait qu'un grand nombre des participants au jardin partagent beaucoup d'idées et de valeurs communes, les liens sociaux ne sont pas pour autant aussi forts et présents entre tous les membres. Il y a donc en effet des affinités qui se créent. Ces dernières peuvent se faire en fonction des opportunités, des intérêts et envies des individus.

Des liens de participation élective

De par les relations qui se créent entre les différents membres, ayant des intérêts, valeurs et idées en commun, des liens de participation élective se créent. En effet, ces relations se font en dehors du cadre familial des individus. De plus, ces relations interpersonnelles créées se font par des liens sociaux dans des lieux de socialisation tels que le jardin ou encore d'autres lieux de rencontres. De manière générale, on peut constater, que les gens se regroupent par connaissances, par le fait qu'ils ont l'habitude de se voir. Les personnes interrogées ont soulevé se voir régulièrement au jardin, car ils s'y rendent généralement aux mêmes jours et heures et ont des intérêts et sujets de discussions communs. Par ces différents points communs, ces derniers créent des liens sociaux que nous pouvons ici définir comme lien social de participation élective, étant d'ordre extrafamiliale et entre individus ayant des intérêts, idées et valeurs partagées.

Le noyau proche : les réguliers

Comme cité précédemment, les entretiens et ma présence au jardin m'ont permis de réaliser qu'il semble exister deux sous-groupes au sein des membres du jardin. J'ai en effet compris que l'un des sous-groupes est composé de personnes se rendant de manière régulière au jardin et étant présents depuis les débuts du projet. Malheureusement je n'ai que peu d'informations sur les membres de l'autre sous-groupe, du fait que je n'ai pu interroger ces derniers.

La présence des différents membres au jardin varie. Certains s'y rendent très régulièrement tandis que d'autres n'y vont que très rarement et à des horaires variés. De ce fait, ce lien de participation élective est tout particulièrement renforcé pour les personnes faisant partie du noyau principal des membres du jardin.

« Alors avec les gens qui viennent régulièrement... Euh.. il y a un règ..un échange vif.. »¹⁶

De par les dires des personnes concernées, j'ai réalisé la similitude de leurs idées et de leurs valeurs. Les sujets de discussion révèlent en effet leurs intérêts communs. Les sujets de discussions ne concernent pas uniquement le sujet du jardinage, mais également la politique ou encore des sujets d'actualité, etc. Cela concerne tout particulièrement les membres du « Noyau proche » du jardin, les personnes se rendant régulièrement au jardin et ayant créé des affinités dépassant l'échange le jardinage. Ainsi, je comprends, que ces personnes ne s'y rendent pas uniquement pour cultiver et pratiquer du jardinage, mais également pour

¹⁵ «Wenn man nicht immer alleine ist für alles oder...»

¹⁶ « Also, mit dene Lüt wo regelmässig chöme, euh.. gits e regel..läbige Ustusch.. »

entretenir des liens ainsi que pour partager avec les autres. Ces liens peuvent alors être définis comme liens sociaux de participation élective. Lorsqu'un participant explique que nous rencontrons, par nos fréquentations et intérêts, en fonction de notre profil, souvent les mêmes personnes, j'imagine, que nous parlons alors dans ces cas-là, également de lien de participation élective. La personne interrogée explique alors que nous rencontrons ces mêmes personnes selon notre profil, nos valeurs, nos idées et nos (lieux de) fréquentation. Ces relations se créant, en dehors du système familial, avec des personnes ayant des intérêts et valeurs communes, nous mènent à nous rencontrer dans divers contextes à diverses reprises.

Le noyau élargi

Ayant interrogé des personnes du sous-groupe du noyau proche, je n'ai malheureusement que peu d'informations sur le groupe du noyau élargi. L'existence de noyau / de sous-groupe m'a été claire de par mes observations et des dires des personnes interrogées. Le noyau élargi des membres du jardin est composé des « autres » membres du jardin ne faisant pas partie du sous-groupe du noyau proche. Or, ce que je peux dire pour sûr est que ces derniers ne se rendent généralement pas de manière régulière aux mêmes horaires que les membres du noyau proche, au jardin. De plus, ils semblent avoir des idées et envies différentes par rapport à l'utilisation de ce jardin. Différentes des membres les plus anciens et faisant partie du « Noyau proche ». Cependant, j'imagine que pour ces personnes, d'autres types de liens sont activés et renforcés, du fait que certains d'entre eux souhaitent, notamment, se rendre au jardin avec leur famille et échanger avec eux, plus qu'avec les autres participants.

La notion de soutien

Par la suite je tire également des entretiens, que les membres des jardins sont un certain soutien, lorsque l'un d'entre eux est en souffrance ou dans le besoin.

« et le support, enfin, oui on me demande aussi comment je vais et comme ça.. »¹⁷

« .. et puis ça donne aussi de l'énergie.. ou bien !? »¹⁸

« Quand on n'est pas toujours tout seul pour tout ou bien... »¹⁹

Le lien de participation élective peut également être activé quand une personne se trouve en difficulté ou en souffrance, par le fait que les autres lui offrent un soutien. Ainsi, je peux affirmer, que le fait de participer au jardin, de rencontrer de nouvelles personnes hors famille, de manière régulière, dans le but de favoriser des rencontres avec les autres, active et entretient le lien de participation élective. Par ces rencontres et échanges réguliers, des affinités se créent. Il existe différents types d'affinités, certaines dépendront des disponibilités des concernés, tandis que d'autres seront liés par leurs intérêts communs. Comme cité précédemment, certaines personnes se connaissent via d'autres espaces sociaux tels que des manifestations, projets ou autres centres d'intérêts partagés. Lorsqu'une personne témoignant parle du fait que selon les profils que nous avons, nous allons rencontrer, au cours de notre vie, les mêmes personnes dans divers cadres, il est fait référence aux affinités qui se créent par les intérêts communs ou encore d'envie et de possibilité de participer à divers événements.

« Ce sont des personnes... aussi à mon âge oui.. Enfin surtout à mon âge bien sûr, évidemment.. là on est déjà depuis longtemps à Bienne... »²⁰

¹⁷ « und der Support, also, ja man fragt mich auch wie es geht und so.. »

¹⁸ « ...und das gibt dann auch Energie oder !? »

¹⁹ «...wenn man nicht immer alleine ist für alles oder.. » « .. et ça donne aussi de l'énergie.. ou bien !? »

²⁰ «Es sind Leute.. Auch in unseren Alter ja.. also in meinen Alter natürlich, sowieso.. da ist man schon lange in Biel oder... »

« ...et dans l'idée de base.. oubien.. je peux répéter plusieurs fois... mmmh.. peut-être que je le répète encore une fois, car maintenant ce n'est plus ainsi.. Mais on a vraiment voulu travailler en tant que communauté... »²¹

L'idée de base du projet étant donc en effet l'envie de proposer un lieu de rencontre, de partage pour des personnes ayant des intérêts et affinités communs, où le lien de participation élective peut être mis en avant dans l'activité manuelle. De plus, le fait de se sentir au sein des membres du jardin comme au sein d'une famille explique également l'importance que cela peut avoir pour des participants. Suite à ce qui a été mis en avant précédemment, je peux à présent affirmer, que le lien de participation élective, est, grâce à la participation des membres du noyau proche, activé et entretenu. Paugam (2013) a également mis en avant l'idée de reconnaissance auquel peut mener ce type de lien. En effet, comme abordé lors de la partie théorique précédemment, la participation des individus aux échanges de la vie sociale, ainsi que la construction d'une identité d'un individu, peut mener à de la reconnaissance. Ce lien va alors en effet permettre aux individus d'agrandir leur cercle d'appartenance des individus.

Des liens de filiation

Comme expliquée précédemment, le lien de filiation fait référence à l'attachement entre les membres d'une même famille. Ces derniers peuvent être activés ou renforcés par des activités partagées ou encore des idées communes. L'activité de jardinage peut en effet favoriser le lien de filiation en permettant le partage d'une activité avec des membres de sa famille. Le fait de pouvoir « compter sur l'autre » va également favoriser ce type de lien. Une activité partagée peut certainement avoir de l'influence sur la relation et ainsi sur la confiance et l'amour à autrui. Alors que les membres du noyau proche du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres, entretiennent tout particulièrement les échanges entre eux, nous pouvons imaginer que ces derniers souhaitent particulièrement entretenir le lien de participation élective. Ainsi, nous pouvons imaginer que le lien de filiation leur importe peu ou que ce dernier sera entretenu différemment. Le fait de se rendre en famille au jardin, pour cultiver et échanger peut renforcer ce lien. Certaines personnes membres du jardin souhaitent tout de même disposer d'un lopin de terre pour eux, ou pour leur famille. Cela soulève que le lien social de filiation pourra alors être entretenu par cette activité. Aujourd'hui je réalise que certains membres vont favoriser les échanges avec des membres de leur famille en s'y rendant avec eux au jardin et en y cultivant ensemble et non pas forcément avec les autres membres du jardin. Cela va alors activer et/ou renforcer le lien de filiation. Ce dernier permettra alors de renforcer le fait de pouvoir « compter sur l'autre ». De plus, une solidarité inter-générationnelle pourra être accentuée grâce au renforcement de lien social. Nous pouvons constater, que ce projet de jardin communautaire peut tant renforcer les liens sociaux de filiation que les liens sociaux de participation élective.

Des liens de participation organique

Par la suite, j'ai réalisé au travers des entretiens, que certains participants des jardins sont des jardiniers de profession. Ainsi, la notion de lien de participation organique peut être mise en avant du fait que ce type de lien social proposé par Paugam va permettre à l'individu d'acquérir une fonction déterminée dans une organisation. Le fait de participer, en tant que jardinier professionnel à un groupement de jardinier au sein d'un jardin communautaire peut permettre aux individus, d'exercer, en dehors de leur lieu de travail une tâche leur permettant un épanouissement. De plus, dans un cas de figure où un jardinier ne pratique pour une raison ou une autre, plus ce métier de manière professionnelle, ce type de lieu va permettre d'éviter

²¹ « Und in der Urdee.. oder.. kann ich noch mehrmals wiederholen..mmmh.. vielleicht wiederhol ich es wieder so einmal, weil es jetzt nicht mehr so ist.. aber wir haben wirklich als Gemeinschaft arbeiten wollen.. »

une éventuelle frustration et favoriser le sentiment « d'être utile » au sein de la société à laquelle l'individu fait partie. Les échanges entre des jardiniers professionnels au sein du jardin communautaire peuvent alors permettre l'activation et le maintien d'un lien de participation organique. Parallèlement, l'éventuelle perte de ce type de lien, peut être notamment, remplacé par d'autres types de liens tels que par exemple, le lien de participation élective, dans le cas où les personnes avec qui les professionnels échangent ne sont pas des professionnels. Ou encore le lien de filiation, dans le cas où le jardinier professionnel, n'échange pas avec un autre, mais avec un membre de sa famille, au sein du jardin. Une personne interrogée soulève ce qu'elle ressent lorsque les jardiniers professionnels échangent entre eux :

« Euh. J'écoute très volontiers, quand ça.. ça me fascine.. ce lien au.. oui.. ce n'est pas simplement.. euh.. vert..ou bien? C'est, j'ai toujours le sentiment, quand ils parlent ensemble et travaillent, là il y a une sorte de „spirit »... »²²

Cela démontre que les échanges entre les jardiniers dégagent quelque chose de « spirituel », quelque chose de plus, qui va au-delà du jardinage. Finalement nous pouvons également retenir que le renforcement du lien de participation organique va pouvoir favoriser la position sociale d'un individu et lui donner un sentiment « d'être utile ».

A présent, je constate qu'au travers de la participation à un jardin tel que celui de l'association Arbre à palabres, différents types de liens peuvent être activés et entretenus. Selon mes sources, je peux aujourd'hui affirmer que le lien de participation élective est activé et entretenu pour différents membres du jardin communautaire en question. Leurs intérêts communs, leurs idées partagées et leurs échanges réguliers permettent en effet cela. Puis, je tiens à souligner que le lien de filiation est, selon mes sources, moins activé pour les personnes concernées. En effet, ce lien n'est que peu, voire pas activé pour les membres du sous-groupe du noyau proche. Or, je peux souligner que ce lien est tout de même certainement entretenu pour certains membres du jardin. Ne disposant cependant que de peu d'informations quant au groupe du noyau élargi, je ne peux affirmer l'intensité de la présence du lien de filiation au sein du jardin pour ces derniers. Parallèlement, je peux tout de même imaginer que des liens de filiation deviennent activés pour certains membres du sous-groupe du noyau proche. Certains d'entre eux affirmaient effectivement se sentir au sein du jardin, comme au sein d'une famille. Ainsi, nous pouvons imaginer, que leur participation peut tout de même activer une forme de lien social de filiation. Finalement, je tiens à mettre en avant le fait qu'en plus de ces deux liens, le lien de participation organique est, au travers de la participation au jardin, également activé. Ce dernier peut être (ré)-activé ou entretenu chez les professionnels présents au jardin pouvant mettre à profit leurs compétences pour le groupe. Pour conclure, en dehors du fait que les affinités entre les membres sont influencées, le jardinage peut également être perçu comme soutien technique au jardinage. Par exemple, lorsqu'un jardinier professionnel donne des conseils à un autre membre du jardin ne disposant pas des mêmes ressources.

²² «euh...und ich höre sehr gerne zu.. wenn es.. wenns.. mir fasziniert das, die Verbindung zum also..ja.. das ist nicht einfach.. euh.. grün..oder..!? es ist, ich hab immer das Gefühl, wenn sie zusammen reden und arbeiten, da ist auch ein wenig vom «Spirit»...»

8.3.2 L'hypothèse 2

Les membres d'un jardin communautaire peuvent s'identifier en tant que groupe et ainsi vivre un sentiment d'appartenance avec les participants du jardin ainsi « qu'un système de normes et de valeurs communes ».

Après avoir discuté et proposé des réponses à ma première hypothèse, je vais à présent reprendre ma seconde hypothèse en soulevant la thématique, de sentiment d'appartenance ou encore de système composé de personnes ayant des normes et valeurs communes. Au travers de cette hypothèse, je souhaite mettre en avant le fait que les membres du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres peuvent, de par leur participation au jardin, s'identifier en tant que groupe avec des valeurs communes. Pour ce faire, je vais à nouveau me référer à diverses citations tirées des entretiens effectués au jardin communautaire et en tirer des liens avec la partie théorique liée à l'idée de groupe ainsi qu'aux dynamiques de groupe y étant associées. Les relations entre les membres, la communication ainsi que les différents buts des participants vont être mis en avant. Puis, des critères de la langue seront mis en avant afin d'aborder ensuite les sentiments d'appartenance que peuvent ressentir les participants. Enfin, différentes affinités pouvant être renforcées au sein de groupes seront proposés. Finalement, les dynamiques de groupe seront proposées et des liens avec la notion de groupe, tel que le groupe des membres du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres, seront fait.

8.3.2.1 Le groupe

Afin de répondre au mieux à cette hypothèse je propose en premier lieu de comprendre si dans le cas de notre jardin communautaire nous sommes face, à un groupe. Reprenons les critères cités par Oliver König et Karl Schattenhofer (2011) dans leur ouvrage traitant du concept de « groupe » ;

- « Composé de 3 à 20 personnes
- Ayant un but et/ou un devoir commun
- Ayant la possibilité d'avoir une communication directe (face to face)
- Ayant une certaine durée d'existence (de 3 heures à plusieurs années) » (König et Schattenhofer, 2011, p. 15)

Ces points nous permettent de réaliser que nous avons en effet à faire à un groupe de personnes, composé des différents membres du jardin de l'association Arbre à palabres.

Les sous-groupes

Après avoir vérifié qu'il s'agit bien d'un groupe, nous rappelons ici que deux sous-groupes avaient précédemment été mentionnés :

« On peut dire que... on peut dire, qu'il y a comme deux groupes.. ceux qui viennent le mercredi, comme maintenant, de 5 à 7h..là y a la possibilité de discuter ensemble ou bien... »²³

Ces deux sous-groupes que nous pouvons définir comme le « noyau étroit » ou « noyau proche » ainsi que le « noyau élargi » sont en effet également des groupes, selon König et Schattenhofer (2011) et composent tous ensemble, le groupe des membres du jardin de l'association. Ces deux sous-groupes se distinguent notamment par différentes personnes, leurs intérêts et envies, ainsi que la fréquence de leur participation au jardin. Par mes sources, je peux essentiellement me référer au sous-groupe du noyau étroit, du fait que les personnes interrogées en faisaient partie. Les différents échanges m'ont permis de réaliser un certain

²³ « Man kann sagen.. man kann sagen es gibt fast wie zwei Gruppen, die die am Mittwoch kommen.. so wie jetzt von 5 bis 7.. dann ist es die Gelegenheit miteinander zu reden oder.. »

attachement de la part des membres du sous-groupe du noyau étroit, à leur groupe d'appartenance. De plus, l'une des personnes interrogées soulève que le jardin communautaire est « Le » groupe auquel elle fait partie.

« notre... notre... il existe simplement un peu ce noyau..il est encore important.. Alors sans celui-là..cela existerait pas depuis 5 ans, je crois.. »²⁴

Les personnes interrogées parlent d'un « noyau » qui est important à leurs yeux. Ce dernier représente ce que j'ai nommé « noyau étroit » ou « noyau proche ». Selon les participants, ceux qui se rendent au jardin lors des horaires de surveillance, entre 17 heures et 19 heures les mercredis, font principalement partie de ce noyau proche. Elles s'y rendent dans le but d'échanger et de discuter ensemble.

« Le plus de contact..d'échanges.. c'est le mercredi... »²⁵

« ...là il y a.. la permanence.. on dit ça comme ça... »²⁶

«Mais après il y a aussi des gens, que je, que je ne vois quasiment jamais.. »²⁷

Les autres membres du jardin se rendraient plutôt à d'autres jours ou autres horaires. Les deux sous-groupes se seraient formés au fur à mesure de l'existence du jardin. Du fait que de nouvelles personnes avec d'autres envies et/ou attentes rejoignent le projet, des changements se font au sein du jardin ainsi que dans les interactions entre ses participants. Selon mes sources, les interactions se font principalement au sein des sous-groupes, particulièrement pour les membres du noyau proche pour lequel je dispose de plus de sources. De plus, certains membres de ce sous-groupe soulèvent le fait que certains autres membres du jardin souhaitent par exemple obtenir un lopin de terre à eux afin de cultiver seul ou en famille. Malgré le fait que cela n'est pas un problème en soi, il existe tout de même un écart avec l'idée de base du projet qui est le fait de jardiner, cultiver, échanger, d'agir en tant que communauté.

« Et ensuite il y a les autres qui viennent n'importe quand.. et .. euhm.. et pour eux c'est déjà presque.. comme tu as dis avant.. les autres sont enfin presque comme.. si, si ils ont autant que dans un jardin familial...Une petite place.. »²⁸

« ...oui c'est nouveau, au départ nous n'avions pas cela.. »²⁹

La notion de « jardins familiaux » définit un endroit composé de divers petits lopins de terre séparés, appartenant aux différentes familles. Autrefois comparés aux jardins ouvriers, les jardins familiaux proposent aujourd'hui, en général, en plus de subvenir aux besoins d'une famille, un lieu de détente, de loisir, de rencontre et de tradition. Cela soulève à nouveau la question de lien de filiation qui peut être, comme vu précédemment entretenu au sein du jardin communautaire. Or, ce dernier sera certainement plus fort lors d'une participation de membres d'une famille, à un jardin familial. Le jardin communautaire, lui, propose un lieu pour cultiver collectivement et est ouvert à tous les habitants d'un quartier ou encore d'un village. Malgré le fait qu'il existe deux sous-groupes, le groupe des participants en lui-même est tout de même composé de personnes ayant des idées et intérêts communs. En effet la charte des membres (voir annexes) propose les valeurs principales partagés par les participants ;

²⁴ « unsere.. unser.. es gibt einfach ein wenig dieser Noyau oder.. der ist noch wichtig..das.. also ohne dem..würde ich glaube nicht schon 5 Jahre geben.. »

²⁵ « Am meischte Kontakt.. Ustusch.. gits scho am Mittwoch.. »

²⁶ « dene isch ja.. permanance sage mer ja dem.. »

²⁷ « Aber de gits au Lüt, wo ni, wo ni praktisch nie gsäh.. »

²⁸ « Und danach gibt es andere die kommen in der Woche irgendwann einmal..oder.. und ehm.. für diese ist es schon fast.. wie du vorher gesagt hast.. die andere, sind eigentlich, fast gleich.. wie ein Familiengarten.. Also.. die Struktur, ist dort anders oder? Sie haben nicht.. doch doch sie haben gleich viel wie in einem Familiengarten.. einfach ein Plätzchen und... »

²⁹ « Ja.. und das ist eben neu.. das hat man am Anfang nicht gehabt.. »

- « *Le retour à la Nature par l'entretien de la biodiversité dans la ville*
- *La pluralité des méthodes ; lieu de partage, d'extension des connaissances*
- *La création de liens sociaux dans un lieu de vie ouvert et agréable* » (Charte des jardiniers de l'Association Arbre à palabres)

8.3.2.2 Le critère de la langue

Alors qu'il ressort des entretiens que certaines personnes échangent plus que d'autres, il est important de soulever la question de la communication lorsque nous parlons d'interactions entre membres d'un groupe. Il existe en effet au sein du jardin, des personnes ne parlant pas l'allemand. Certaines d'entre elles parlent cependant le français et cela permet une communication facilitée avec les autres.

« Et partiellement nous ne pouvons pas même discuter, car nous avons pas la langue.. enfin ça c'est quand même une sacré contrainte ou bien? »³⁰

Ainsi, il est clair que la langue peut représenter un obstacle à l'interaction entre les membres. Certaines de ces personnes parlent, de par leur provenance le français, et cela permet tout de même un échange avec les locaux parlant l'allemand mais aussi partiellement le français.

« Mais parfois ça va tout de même, le français ils parlent déjà.. à cause des colonies françaises... Pour cela ils savent le français. »³¹

« ...et ceux qui viennent régulièrement, ce sont peut-être, oui ce sont ceux que l'on voit aujourd'hui. »³²

« 5-6-7.. comme ça... »³³

Je souhaite soulever l'exemple d'une personne d'origine étrangère participant au jardin qui n'est pas de langue maternelle allemande mais qui, selon mes sources fait partie du noyau proche des membres. Ainsi, je pense que les interactions se créent, ou pas, pour diverses raisons. La langue étant un critère quant à la communication et ainsi l'interaction, cette dernière n'est cependant pas toujours une barrière. Différents aspects entrent en compte quant à la question de l'échange. Les disponibilités des personnes, les envies, les intérêts ou encore les personnalités et les caractères des personnes. De manière générale, j'ai constaté que les idées principales ainsi que les valeurs de la majeure partie des personnes participantes au jardin se rejoignent. Or, dans certains cas, malgré le fait que les personnes parlent la même langue, l'interaction n'a pas forcément lieu. Ainsi, la langue peut être un critère quant à la question de l'échange, or cela n'est pas toujours le cas.

8.3.2.3 Le sentiment d'appartenance

König et Schattenhofer (2011) soulèvent que les groupes développent certains aspects tel qu'un sentiment d'appartenance ou qu'ils disposent par exemple, d'un système de normes et valeurs communes comme base au processus de communication et d'interaction. Comme mentionné précédemment, j'ai constaté des idées et valeurs communes entre les membres du jardin. De plus, il existe des règles implicites au sein du groupe de tous les jardiniers. Alors que cela n'est pas un dû, il va de soi pour la majorité des participants que tout le monde est égal et que ce n'est pas une personne qui va prendre des décisions pour les autres. Et cela est le cas pour le groupe entier des participants au jardin.

³⁰ « .. und zum Teil kann man nicht mal reden, weil man die Sprache nicht hat, oder.. das ist schon eine unglaubliche Herausforderung oder? »

³¹ « Aber manchmal geht es schon, Französisch können Sie schon.. weil die Ausländer es können...aus .. ehm.. aus Französisch Kolonie.. deshalb können sie Französisch. »

³² « und die die regelmässig kommen, das sind vielleicht, ja, das sind die die man heute sieht.. »

³³ « So.. 5-6-7... »

« Si j'étais maintenant quelqu'un qui dirait ce que les autres ont à faire..ça ne durerait pas longtemps ça.. »³⁴

Les membres du groupe du jardin sont principalement d'accord quant à la manière de fonctionner au sein du jardin. Il n'est en effet pas toléré qu'une personne impose ce que les autres doivent faire. Ainsi, je comprends qu'une valeur commune de l'entièreté des participants, est l'égalité des participants. Ils expliquent également que leurs idées politiques se rejoignent pour la plupart. De plus, la charte composée et signée par les membres du jardin affirme que les personnes l'ayant signé, adhèrent à ces idées. Ainsi, le fait d'avoir des idées et valeurs communes ainsi que de disposer d'un système de normes et valeurs renforce le sentiment d'appartenance entre les membres du jardin.

Je souhaite, tout de même soulever le fait que ces points sont plus prononcés et présents pour les membres du sous-groupe du noyau proche. Du fait qu'ils se définissent comme « noyau » et parlent d'eux comme d'une famille me permet de comprendre l'importance du sentiment d'appartenance pour ces derniers. Les relations entre les membres des sous-groupes sont tout particulièrement prononcées de part de leur envies et intérêts communs. Les valeurs communément partagées par les membres de ce sous-groupe, sont nombreuses. De plus, ces derniers affirment se rejoindre sur plusieurs idées.

« ..des idées similaires et politiquement on dit, entre guillemet, plutôt vert... »³⁵

Le fait de se voir régulièrement à une heure précise afin d'échanger et de maintenir un certain lien ou encore le fait de se soucier des autres lorsqu'ils ne sont pas là, est un point commun et favorise l'interaction entre les personnes concernées. Ainsi, j'imagine que le sentiment d'appartenance est particulièrement fort pour les personnes interrogées et membres du sous-groupe du noyau étroit. En effet, la notion d'échange et de partage est ressortie de manière récurrente lors des entretiens.

8.3.2.4 Les affinités au sein du groupe

Alors que le sentiment d'appartenance entre les membres du noyau proche est tout particulièrement fort, des affinités se créent. Le fait de se rendre régulièrement au même endroit, met en avant le fait que les personnes ont développé certaines affinités. De plus, comme cité lors de ma première hypothèse, les membres du noyau proche réalisent en effet que les autres s'inquiètent pour eux et vont jusqu'à demander de leurs nouvelles dans le cas où l'un d'entre eux ne se rendrait pas au jardin. Ainsi, le fait de participer à un jardin communautaire et d'être membre d'un groupe de personnes partageant des idées et valeurs communes, peut renforcer le sentiment d'appartenance. Les différentes idées et envies des participants du jardin se différencient en deux sous-groupes et des affinités se créent en fonction.

8.3.2.5 La dynamique de groupe

Après avoir abordé la question du sentiment d'appartenance des membres du jardin et tout particulièrement des membres du sous-groupe du noyau proche, je souhaite à présent soulever les points en lien avec la dynamique de groupe proposée par König et Schattenhofer (2011). Selon leur ouvrage il existe trois dimensions distinctes en lien avec la dynamique dans un groupe : l'appartenance, le pouvoir et l'intimité. **L'appartenance** représente le besoin d'être avec des individus et l'attachement aux autres. Ainsi, il y aura une différence visible ou non entre les personnes se trouvant au centre du groupe face aux personnes n'étant pas au centre. Dans notre exemple du groupe composé par tous les membres du jardin, nous constatons que

³⁴ « wenn ich jetzt öper wär wo würd säge was d'andere würd säge was si ztun hän .. das würd nid lang gha.. »

³⁵ « ...selbe Ideen und politisch säg mer i affürigszeiche, eher grün... »

certaines personnes peuvent faire partie du « centre » du groupe, par leur participation régulière et leur investissement dans le projet dès les débuts. Ainsi, le « besoin d'être » avec des individus plus qu'avec d'autres se crée et s'accroît en fonction des affinités. De ce fait, certains membres du sous-groupe du noyau étroit sont, selon moi, volontairement ou non, au centre de la dynamique du groupe. Cela, que ce soit au centre du groupe des jardiniers ou celui du sous-groupe du noyau étroit. Ainsi, le sentiment d'appartenance est certainement plus ressenti pour ces personnes-là que pour d'autres membres du jardin se rendant moins aux points rencontres et échangeant ainsi moins avec les autres individus. Ensuite, le **pouvoir** étant une dimension de la dynamique d'un groupe est également important pour notre sujet. Il représente la notion des possibilités de fonctionnement de pouvoir au sein d'un groupe. Il peut être de type hiérarchique ou de type horizontal. Par mes observations et des dires des personnes interrogées, je comprends que nous avons ici à faire à un système de type horizontal.

«Mmmh... Pas de hiérarchie ! »³⁶

Il semble clair pour les participants du jardin que le groupe ne fonctionne pas sous forme verticale. Tous les membres et participants sont égaux. Lorsque j'interroge les personnes concernées sur les différences avec un autre groupe / système quant à la manière de fonctionner, je constate que les personnes peuvent vivre, dans notre cas, une autre façon de fonctionner en comparaison à d'autres lieux / systèmes. La manière de fonctionner au sein du jardin de l'association Arbre à palabres serait plus spontanée et moins hiérarchique que dans d'autres lieux.

«Ahha...oui alors là-bas c'est peut être plutôt..un qui dit comment ça fonctionne, que là-bas c'est plutôt une hiérarchie verticale.. je sais pas... »³⁷

« ..c'est peut-être un peu moins spontané que chez nous.. »³⁸

Afin de comprendre au mieux le fonctionnement de l'association et du groupe j'ai interrogé les participants quant à leur manière de prendre des décisions en tant que groupe. Ils m'ont alors expliqué comment se passaient les rencontres entre les membres de l'association et les participants.

« Alors on a une rencontre, une fois par mois.. le premier mercredi on vient tous pour discuter de choses.. nécessaires.. »³⁹

« Ce sont ces rencontres... C'est l'organe...si c'est plus urgent on doit faire par mail.. »⁴⁰

Il est alors clair, que cette manière de fonctionner est valable pour la totalité des membres. Les décisions générales se prennent lors d'une rencontre mensuelle à laquelle les intéressés se rendent pour traiter les sujets et questions d'actualité en lien avec l'association ou le jardin.

« Exactement. Au début de la réunion... on rassemble les idées.. on les écrit et.. et ensuite un thème après l'autre.. »⁴¹

« Et nous avons décidé, que ceux qui sont présents, à la réunion.. Peuvent choisir, car sinon tout s'écroule »⁴²

³⁶ «Mmmh.. keine Hierarchie! »

³⁷ «Ahha..ja auso detee isch villicht ebe me.. einer wo seit wie es lauft, was det chli mehr vertikale hierarchie, weiss es nid.. »

³⁸ «..isch chli weniger sponti aus bi eus.. »

³⁹ « also mir hei es treffe, einisch im Monat.. am erschte Mittwoch chume mer alli um Sache z'bespreche.. wo nötig isch... »

⁴⁰ « si di sitzige.. dass isch's organ.. wenn's dringender isch, denn müemer mit Mail mache.. »

⁴¹ « Genau.. man sammelt am Anfang der Sitzung.. die Themen sammeln.. und danach, schreibt man auf.. und, und nachher ein Thema nach den anderen... »

⁴² « Und wir haben festgesetzt, weil sonst alles zusammen fällt oder..hat man festgelegt, dass die die da sind, an dieser Sitzung... die können entscheiden. »

Les décisions importantes se discutent alors lors de ces rencontres mensuelles et permettent de donner la voix à chaque membre. La balance du pouvoir au sein du groupe se définit alors bel et bien de manière horizontale et non hiérarchique. Malgré le fait que des référents prédéfinis ont dû être choisis pour la création de l'association, tels qu'un président, un secrétaire et un trésorier, ces rôles respectifs ne sont pas vraiment « respectés », car chaque voix compte similairement au sein du groupe. Les prises de décisions au sein du groupe du jardin se font de manière égalitaire. Les membres sont tous d'accord sur le fait que toutes les voix sont égales et qu'aucun membre n'a l'autorité sur les autres membres. Lorsque je demande aux interrogés jusqu'à quel point cela peut fonctionner de la sorte on me répond que c'est un échange basé sur la confiance.

« Oui... oui la confiance bien sûr c'est une exigence. »⁴³

Il existe également l'assemblée générale de l'association. Ici aussi, les décisions sont prises par les personnes présentes et chaque voix est égale. Dans le cas où aucune décision ne peut être prise, les membres procèdent par votes. Or cela n'est, selon les dires des membres, le cas que pour deux à trois décisions sur environ quarante par année.

« ...Mais on peut prendre comme variante comme exemple.. ça dépend toujours.. quand.. parfois.. nous ne sommes que 10 à l'assemblée générale »

« Disons voir que 20 viennent.. alors on doit.. ça discute, ça discute et on ne trouve pas de solutions.. »⁴⁴

« Alors on doit voter. »⁴⁵

« Mais ça se sont les exceptions... »⁴⁶

« ...pour lesquelles ont doit voter... »⁴⁷

Alors que König et Schattenhofer (2011) expliquent que des concurrences peuvent se créer entre différents membres d'un groupe et avoir une influence sur la balance entre les différents membres. Nous remarquons que cela n'est pas le cas pour notre groupe. Dans le cas où des concurrences se créeraient, la capacité des membres à mettre en avant leurs ressources peut être influencée. Or, du fait que les membres du jardin s'estiment comme étant tous égaux et se respectent mutuellement sans créer de concurrence, ces derniers gardent leur capacité à mettre leurs ressources en avant.

Finalement, je souhaite me référer à la dimension de **l'intimité** dans la question de la dynamique du groupe des membres du jardin. Cette notion propose le sentiment perçu par les membres d'un groupe quant au type de relation entre eux. Pour cela, je vais à nouveau me référer au sous-groupe du noyau proche du fait que je dispose essentiellement de sources pour ce sous-groupe.

« Oui, oui c'est au faite une famille »⁴⁸

Ce sentiment fort relève du degré de proximité et de distance entre les individus. De par la notion d'intimité, je souhaite en effet rappeler les différences entre les individus du sous-groupe du noyau proche face au groupe de tous les jardiniers. Le degré de proximité entre les individus est tout particulièrement étroit pour les membres du sous-groupe du noyau proche.

⁴³ « ja.. ja das vertauen isch natürlech.. e veraussetzig... »

⁴⁴ « also..sagen wir mal es kommen 20.. dann muss man ja.. es disuktiert, es diskutiert und man findet keine Lösung oder... »

⁴⁵ « Dann muss man abstimmen... »

⁴⁶ « Aber das sind die Ausnahmen... »

⁴⁷ « Das man abstimmen muss »

⁴⁸ « ja, ja est ist eigentlich eine Familie »

En plus du fait de se sentir comme au sein d'une famille, ce sous-groupe se retrouve de manière régulière et échange sur un grand nombre de sujets, projets ou encore idées partagées.

Nous faisons face à un groupe ayant un fonctionnement égalitaire où tout membre est égal. La balance de pouvoir au sein de tout le groupe des jardiniers se trouve ici alors différemment qu'au sein d'un groupe ayant un fonctionnement de type hiérarchique. Puis, le degré de proximité entre les membres du sous-groupe du noyau proche est particulièrement étroit, notamment, du fait que certains d'entre eux s'identifient à une sorte de famille à laquelle ils peuvent se confier et qui prennent de leurs nouvelles et s'inquiètent pour eux lorsque l'un d'entre eux est en difficulté ou rencontre une phase compliquée.

Pour conclure l'analyse de cette deuxième hypothèse, nous réalisons que nous faisons en effet face à un groupe, composé de membres ayant des intérêts, idées et valeurs communes. Alors que nous avons abordé précédemment, les différentes dynamiques de groupe, il est intéressant de réaliser, que les membres du groupe du jardin de l'association Arbre à palabres, disposent d'un « pouvoir » horizontal. En effet, nous retrouvons au sein du groupe, une entente permettant un style horizontal et non vertical, où tous les individus sont égaux. De plus, de part de mes observations et dires des personnes concernées, les membres, tout particulièrement ceux du noyau proche, vivent un sentiment d'appartenance fort leur permettant de s'identifier à un groupe.

8.3.3 L'hypothèse 3

Le fonctionnement d'un jardin communautaire peut appartenir à ce que Durkheim définit comme solidarité mécanique, où des individus partagent des valeurs et sentiments communs, tout en se situant dans une société de type de solidarité organique, société dite « de différenciation » ou « complémentaire ». Ainsi, nous pouvons soulever que ; le fait de participer à des jardins communautaires peut renforcer le sentiment de sécurité et de se sentir chez soi, d'un individu.

Après avoir abordé la question des valeurs partagées entre les différents membres du jardin de l'association Arbre à palabres, nous pouvons affirmer qu'elles se rejoignent, tout particulièrement pour les membres du sous-groupe du « noyau étroit ». Ainsi, après avoir soulevé la question de solidarité de type mécanique et solidarité de type organique proposée par Emile Durkheim, nous pouvons dans notre cas de figure imaginer une similitude avec un système de type de solidarité mécanique.

Emile Durkheim (1893, cité par Paugam, 2013) soulève en effet l'idée de deux types différents de fonctionnement au sein d'une société. La solidarité mécanique représente une société de type traditionnelle où les individus partagent des idées, des valeurs ou encore des sentiments communs, où il n'y a que peu de différenciation entre les différents membres. Parallèlement, la société organique est perçue comme société de différenciation, où chaque membre y a un rôle bien défini et qu'une complémentarité se crée par différents individus. Ainsi, un individu sera, en raison des points partagés avec les autres, plus investi et concerné dans une société à type mécanique. De ce fait, son statut social sera plus reconnu qu'au sein d'une société de type organique et il pourra alors ainsi se sentir davantage appartenir à un groupe. Simmel (1908, cité par Paugam, 2013) propose une approche quant aux différents types de sociétés. Dans notre société moderne actuelle, les individus appartiennent à différents groupes. De ce fait, il existe différents types de liens et ainsi, différents types d'appartenances qui se créent. Il propose que plus le cercle auquel appartient une personne est étroit, plus l'intérêt de l'individu pour l'activité sera grand et plus il s'investira personnellement. Ainsi, plus le cercle d'appartenance est grand, moins l'individu sera reconnu personnellement. Or, du fait que les similitudes entre les membres d'un plus grand groupe sont moindres, plus un cercle d'appartenance sera grand, plus l'individu pourra construire son identité de par de sa différence aux autres individus ne partageant pas forcément beaucoup de points communs. De

ce fait, nous pouvons alors imaginer que la participation au jardin peut être vécue par un individu comme appartenance à un groupe plus étroit et ainsi s'y référer comme système à type de solidarité mécanique. Parallèlement, faire partie d'un plus grand groupe, comme par exemple celui des habitants de la ville de Bienne, peut plutôt être perçu comme solidarité à type organique.

« ...et ces gens sont.. tous... euh.. enfin je dis toujours ce sont les années 80.. qui étaient mures.. pour devenir adultes.. et devenir ensuite actifs politiquement... »⁴⁹

« ...et ça se sont un peu les gens qui.. nous sommes en principes les „freaks“ des années 80... »⁵⁰

Comme mentionné précédemment, nous remarquons que les membres du sous-groupe du noyau proche du jardin de l'association partagent de nombreuses, idées et sentiments quant à divers sujets. Ils voient en effet des similitudes et partagent des points communs avec les autres. Du fait qu'ils ont aujourd'hui des idées politiques plus ou moins similaires et qu'ils aient vécu les années 1980 dans les mêmes types de contextes, ces derniers partagent des valeurs et idées communes. Peut-être même des souvenirs communs quant à certains événements ou contextes politiques vécus. Ainsi, le groupe auquel ils appartiennent peut-être perçu comme fonctionnant selon une solidarité de type mécanique et leur sentiment d'appartenance au groupe y est plus fort qu'au groupe des habitants de la ville de Bienne par exemple.

« Oui. Et aussi que nous.. il y a aussi.. je veux dire, il y aussi un individu, ou bien.. et euh.. L'organisme social est, est la composition de tous les individus. Ou bien.. alors on essaie de créer une.. Ambiance la plus, saine que possible... »⁵¹

« oui... C'est que..tout..tout organisme social a une qualité..et un profil.. oubien.. »⁵²

« exactement, alors je crois déjà que l'on peut dire maintenant, certaines personnes, diraient déjà, que nous sommes des „freaks“ »⁵³

Le fait qu'ils se définissent comme « freaks » soulève l'idée d'appartenance à un groupement de personnes. Leurs idées, intérêts et vécus similaires les mènent à échanger, non pas uniquement sur le jardinage mais bel et bien sur d'autres sujets, thématiques et mêmes sur des points plus profonds. Nous pouvons ainsi réaliser qu'ils se sentent appartenir à un groupe et que leur intérêt y est grand, du fait de l'étroitesse du cercle, comme mentionnée par Georg Simmel (1908, cité par Paugam, 2013). Ce dernier soulève l'idée que plus le groupe d'appartenance d'un individu sera étroit, plus le sentiment d'appartenance et ainsi, de sécurité de l'individu, sera fort. Par la reconnaissance que crée ce groupe pour les différents membres, leur appartenance au groupe est plus forte qu'avec, par exemple le groupe complet des jardiniers, ou encore qu'à un groupe plus large qui serait par exemple les habitants de la ville de Bienne. Le groupe étroit du sous-groupe des membres du jardin peut être défini comme société de type mécanique, où les individus s'y sentent appartenir et partager des points

⁴⁹ « Und das sind jetzt ein wenig die Leute wo noch ein wenig so wo... wir im Prinzip sind die Freaks.. von den 80er Jahren oder.. »

⁵⁰ « und das sind jetzt ein wenig die Leute wo noch ein wenig so wo... wir im Prinzip sind die Freaks.. von den 80er Jahren oder.. »

⁵¹ « ja. Und dass man.. es gibt auch.. ich meine jeder ist ein Individuum, oder .. und euhm.. der Sozialorganismus ist, ist die Zusammenstellung von all diese Individuen. Oder.. also man probiert ein möglichst gesunde.. euhm..ambiance zu schaffen oder... »

⁵² « ja... es ist.. es ist.. jeder.. jeder sozialorganismus hat eine Qualität.. und ein Profil oder... »

⁵³ « Genau.. also ich glaube schon, dass man jetzt sagen kann, gewisse Leute würde schon sagen, dass wir „freaks“ sind.. oder.. »

communs. L'individu se verra alors, dans la société de type mécanique, plus reconnu personnellement que dans une société de type organique.

«Tout le monde est important.. »⁵⁴

« ...tout le monde est autant important.. »⁵⁵

Les membres du groupe étroit se sentent tous autant important au sein du groupe. Le fait de ne pas se sentir inférieur à un autre membre du groupe, peut valoriser une personne et ainsi renforcer son sentiment d'appartenance à un groupe. La personne sent ainsi qu'elle a sa place au sein du groupe et cela peut être rassurant et ainsi lui apporter une certaine sécurité et assurance.

« ...et du point de vue de l'ambiance c'est très paisible... »⁵⁶

Selon mon point de vue, les personnes venant au jardin s'y sentent bien et en sécurité. Il est également relevé que l'ambiance y est paisible. Lors de mes visites au jardin, j'ai en effet ressenti cette ambiance calme, paisible et naturelle. Les personnes arrivent et s'asseyaient à la table ou passent en un premier temps serrer la main aux personnes présentes avant d'aller cultiver, puis rejoignent les autres pour un café ou autres. Je n'ai ressenti aucune pression, aucune ambiguïté, à aucun moment je me suis senti mal à l'aise. Le fait que les individus s'intéressent à l'état des autres, nous permet de comprendre que l'échange va effectivement au-delà du jardinage et de simples échanges entre voisins. Des liens se sont créés et cela permet aux individus de les ressentir et de se sentir appartenir à un groupe.

« ...quand je suis.. quand je suis dépressif, je peux venir ici et c'est comme une médecine, tu vois? »⁵⁷

La présence au sein du groupe a également une sorte d'effet « thérapeutique » pour certaines personnes. Cela démontre l'importance que ce lieu a pour ses membres. Le fait de se sentir appartenir à un groupe peut effectivement rassurer une personne et lui permettre d'avoir un lieu de ressourcement.

« Alors oui, j'ai quand même le sentiment que j'ai un rôle spécifique.. »⁵⁸

Parallèlement, certains membres affirment tout de même avoir l'impression d'avoir un rôle spécifique au sein du groupe / du jardin. Une personne soulève qu'il y a différents rôles qui se sont créés involontairement, de part des expériences, compétences ou envies des membres. L'un serait plutôt le responsable de tout ce qui est de la construction, les repérages, la mise en place etc. D'autres sont plus « spécialisés » dans ce qui concerne la mise en place dans les jardins ou encore entre les différents fruits et légumes. Le fait d'avoir un rôle au sein d'un groupe peut permettre à un individu de renforcer son statut social, tout en lui faisant gagner un sentiment d'appartenance à un groupe. Ils partagent des idées, valeurs et projets communs, mais chaque individu s'identifie tout de même par des petites différences et cela crée les différentes personnalités des individus. Les rôles sont, dans le jardin de l'association Arbre à palabres, tout de même moins diversifiés et prononcés que cela pourrait être le cas dans un autre type de système. Mis à part les jardiniers (de profession ou non, avec spécialisations ou non) les rôles principaux au jardin sont peu nombreux et ces derniers ne sont pas prédéfinis. Ce n'est pas comme dans le cas d'un groupe où les rôles sont « distribués » et que les personnes doivent s'y tenir. Du fait que le groupe fonctionne de manière horizontale et non de manière verticale, ce fonctionnement est possible. Dans le cas où nous avons à faire à un groupe

⁵⁴ «Jeder isch wichtig.. »

⁵⁵ « ..jeder isch glich wichtig.. »

⁵⁶ « und vo de stimmig isch es sehr friedlech.. »

⁵⁷ « wenn ich.. wenn ich depressif bin, kann ich hierher kommen und das ist eine medizin oder? »

⁵⁸ « Auso ja i ha scho zgfühl, dass i e spezifische Rolle ha.. »

fonctionnant de manière hiérarchique, les rôles prendraient une autre importance et ainsi, les relations et interactions entre les différents membres seraient influencées. Ce que Durkheim explique notamment comme étant la nouvelle forme de société. Parallèlement, il propose l'ancien modèle, la solidarité mécanique et traditionnelle, où les comportements et activités étaient collectifs et où il y avait moins d'individualisation qu'aujourd'hui. L'identification au sein d'un groupe était cependant mise en avant. Selon moi, dans le cas du groupe des jardiniers, tout particulièrement du sous-groupe du noyau proche, les rôles se sont créés de manière naturelle en fonction des personnalités, des envies, des intérêts, des expériences ou encore des affinités des personnes quant à certains points, sujets ou domaines. Ces rôles ne sont pas définis et rigides.

« Tout le monde est important.. »⁵⁹

« ...tout le monde est autant important.. »⁶⁰

Je reprends cette phrase pour rappeler l'idée et la position des membres du groupe du jardin. Chacun est important au sein du groupe des membres du jardin. En effet, en comparaison à un système de type organique où les rôles sont prédéfinis, les rôles présents au sein de ce groupe, ne sont pas comparables. Hormis le fait que les trois différents postes ont dû être créés pour fonder l'association, le président, le secrétaire et le trésorier, postes n'ayant pas été tenus mais uniquement effectués pour pouvoir officialiser le projet, les rôles définis n'existent pas. Chaque personne est autant importante au sein du jardin, et les différents rôles ou « spécificités » s'étant mis en place ne sont pas rigides et ne vont pas entraver l'égalité des membres. Finalement, lorsque j'ai interrogé les membres quant à leur envie de disposer d'un tel lieu au sein ou à proximité de leur lieu d'habitation, ils m'ont affirmé souhaiter disposer de cela.

« Absolument ! »⁶¹

Ou encore

« Oui..alors le critère serait certainement d'avoir quelque part un jardin.. une sorte de.. mais sous quelle forme !? ...Tout simplement comme c'est possible... »⁶²

À présent je peux affirmer l'importance que peut avoir la participation à un lieu tel qu'un jardin communautaire quant au sentiment d'appartenance, de sécurité et de se sentir chez soi, pour un individu. Le jardin peut être défini comme un lieu où se produit une solidarité de type mécanique. Ainsi, un participant peut s'y sentir appartenir à un groupe et éprouver ainsi plus facilement un sentiment de reconnaissance, d'appartenance et ainsi également de sécurité, en comparaison avec sa participation à un groupe plus grand, tel que le système de la ville de Bienne. En effet, le fait de faire partie d'un groupe étroit tel que celui du sous-groupe du noyau va mener l'individu à éprouver un sentiment d'appartenance. De plus, le fait de vouloir « absolument » disposer d'un tel lieu dans un éventuel nouveau lieu d'habitation démontre que les personnes concernées sont attachées à ce groupe et que son abolition impliquerait un vide pour ses membres.

Après avoir proposé mon analyse des données, je dispose aujourd'hui de réponses à mes hypothèses posées antérieurement. En effet, de par des propos tirés des entretiens et en reprenant les notions théoriques évoquées en début de travail, je peux à présent comprendre et affirmer qu'un jardin communautaire tel que celui de l'association Arbre à palabres va

⁵⁹ «Jeder isch wichtig.. »

⁶⁰ « ..jeder isch gleich wichtig.. »

⁶¹ « unbedingt ! »

⁶² « Ja.. auso.. z'kriterium wär sicher irgendwo än garte...irgendwie an art.. aber welere form, dän eifach wis möglich isch.. »

renforcer et entretenir des liens sociaux comme vu tout au long de l'analyse de mes hypothèses. Alors que j'ai eu quelques craintes en lien avec le nombre de personnes se portant volontaires pour mes entretiens, je constate que les trois entretiens et mes visites au jardin ont suffi. En effet, du fait que les membres du jardin communautaire se distinguent en deux sous-groupes, je me suis, essentiellement référée aux membres faisant partie du sous-groupe du « noyau proche » du jardin.

Finalement, ayant répondu à mes trois hypothèses, je souhaite également reprendre ma problématique, soulevant, notamment, la question d'interaction sociale en outre des liens sociaux pouvant être favorisés grâce à la participation à des jardins communautaires tels que ceux de l'association Arbre à palabres. La notion d'interaction sociale soulève, en effet, l'idée d'action entre deux individus ou plus. Cette action pouvant être volontaire ou non peut également être présentée comme « double action ». En effet, cette double action rappelle que le sujet émet à la fois une action tout en étant en rencontre avec un autre sujet. De ce fait, la notion d'interaction sociale semble, de toute évidence avoir lieu entre différents membres d'un jardin communautaire. Suite à mes visites au jardin ainsi qu'aux entretiens effectués avec ses membres concernés, je peux affirmer que j'ai réalisé des interactions sociales entre les participants.

9 Les pistes d'actions et le bilan

Suite à la réalisation de mon travail de Bachelor, je vais proposer diverses pistes d'actions pour le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres. De plus, je vais proposer quelques pistes d'actions pour les jardins collectifs de manière générale. Puis, je souhaite proposer mon bilan personnel et professionnel en lien avec ce travail. Finalement un bilan méthodologique soulèvera les limites méthodologiques rencontrées lors de la réalisation de ce travail.

9.1 LES PISTES D' ACTIONS

Après avoir clôturé ce travail je souhaite proposer différentes pistes d'actions. J'ai choisi d'en proposer certaines pour le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres ainsi que d'autres pour les jardins collectifs de manière générale.

9.1.1 Le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres

Aujourd'hui j'imagine différentes pistes d'actions pour le jardin sur lequel nous nous sommes concentrés pour ce travail. En premier lieu, j'imagine, que les échanges entre les deux sous-groupes principaux du jardin de l'association Arbre à palabres, peuvent être favorisés. En effet, ayant réalisé des différentes idées, envies et besoins pour certains membres des deux sous-groupes, je pense que des échanges entre « les anciens » et « les nouveaux » participants, peuvent permettre de redéfinir les valeurs des membres participants au jardin. Le projet initial pourrait alors être rappelé. Alors que ce jardin communautaire souhaite proposer un lieu d'échange, de rencontre et permettant la création de liens sociaux, certains membres semblent souhaiter une participation à un jardin ressemblant principalement à des jardins familiaux. Ainsi, une redéfinition de ce jardin peut être envisagée. Par la suite, alors que nous réalisons un changement de paradigme de société, nous pouvons imaginer une promotion du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres. En effet, j'ai réalisé, au travers de discussions avec les individus interrogés membres du jardin, leur envie de changement et de partage. Cela est également le cas pour un grand nombre d'individus dans notre société. Le fait de promouvoir la participation d'individus au jardin peut être, selon moi, bénéfique pour les nouvelles personnes, ainsi que pour celles qui y sont déjà présentes. J'imagine qu'une promotion de ce jardin peut être faite au sein du quartier dans lequel il se trouve ainsi qu'au sein de la ville de Bière. Nous pouvons imaginer des portes ouvertes lors d'un weekend ou lors d'un dimanche d'échange de semences au sein du jardin.

9.1.2 Le jardin collectif de manière générale

Après avoir proposé quelques pistes d'actions pour le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres, je souhaite à présent proposer quelques pistes d'actions pour les jardins collectifs de manière générale. J'imagine que les villes d'aujourd'hui peuvent mettre plus de terrains à disposition pour permettre la création de tels lieux. En effet, j'imagine, que les villes peuvent proposer plus de possibilités aux citoyens et/ou aux institutions pour créer ce genre de lieux. Pour ce faire, il faudrait commencer par diminuer voire éviter des constructions afin de pouvoir garder des lieux verts pour cultiver et créer ce type de lieux. Une fois que ce type de lieux furent créés, nous pouvons imaginer se rendre avec différents types de populations. Afin d'imaginer un lien avec le travail, des institutions pourraient se rendre avec leurs résidents. Que ce soit des homes, avec des personnes âgées, des écoles avec des enfants ou adolescents, ou encore des foyers avec des migrants ou des personnes en situation d'handicap. Leur présenter de tels lieux pourrait alors leur donner des idées d'occupation, des possibilités d'échanges, des possibilités de faire des rencontres et de cultiver soi-même fruits et légumes. Prenons l'exemple du port en ville de Fribourg. Cet « espace de Nature » propose un jardin

participatif ainsi qu'un restaurant. L'association « Espace Temps » rassemble différents professionnels « *du monde de la culture, de la restauration, de l'agriculture et du social* » (www.leport.ch, L'association). Des institutions de divers secteurs, que ce soit avec des enfants, des migrants ou encore des personnes en situation de handicap, se rendent sur les lieux afin de montrer le projet et son fonctionnement. Selon moi, une fois que de tels lieux sont créés et mis en place, une promotion de ces derniers peut être faite, que ce soit au sein du quartier dans lequel il se trouve ou dans la ville dans laquelle il se trouve.

9.2 LE BILAN

À ce jour je réalise, que ce travail m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances, ainsi que de me positionner différemment face à divers sujets, que ce soit d'un point de vue personnel ou professionnel.

9.2.1 Le bilan personnel

La réalisation de cette étude m'a permis d'effectuer un premier grand travail de recherche sur plusieurs mois et donné l'opportunité de me rendre sur le terrain et de rencontrer des individus concernés par un tel projet. Ayant que peu d'expérience dans ce type de projet, je suis aujourd'hui heureuse d'avoir eu l'occasion de le réaliser. Les différentes étapes m'ont en effet mené à acquérir des compétences en termes d'organisation pour respecter les délais ainsi que pour la construction d'un tel travail en apprenant à distinguer les différentes étapes et en respectant chacune d'entre elles. Avoir eu l'opportunité de me rendre sur le terrain et rencontrer les personnes impliquées fut très intéressant et enrichissant. La comparaison des données récoltées et de mes recherches théoriques menées préalablement en fut la partie la plus captivante pour moi. Certes, ce ne fut pas toujours évident d'imaginer les différentes étapes du projet, jusqu'à leur application effective. Débuter par une partie théorique, en passant par un guide d'entretien à présenter aux personnes interrogées, a facilité la partie d'analyse qui m'a permis d'avoir des réponses à mes hypothèses.

9.2.2 Le bilan professionnel

Aujourd'hui, je ressors de ce projet avec de nouvelles compétences. La réalisation de ce travail m'a permis d'acquérir une certaine assurance. Cette dernière sera, selon moi, importante pour la suite de ma vie professionnelle. Alors qu'au cours des trois années de formation au sein de la Haute école de Travail social nous acquissons de nombreuses ressources pour le travail social, ce travail fut, selon moi, différent du reste. En effet, en effectuant ce travail j'ai appris à être organisé pour un projet durant plusieurs mois. J'ai appris à être structuré et à faire des liens entre la théorie et la pratique. En dehors de tout cela, ce projet m'a également permis d'acquérir des connaissances sur les associations et les échanges que nous pouvons expérimenter. Finalement, la réalisation de ce travail m'a permis de réaliser mon intérêt pour ce type de lieu. Future travailleuse sociale, je souhaite dans le futur pouvoir présenter ce type de lieux à mes bénéficiaires. Si tel ne sera possible, je souhaite néanmoins leur présenter ce type de projet afin de leur permettre des rencontres, des échanges, du partage tout en cultivant leur propre fruits et légumes.

9.2.3 Le bilan méthodologique

Alors que la réalisation de ce travail s'est bien déroulé, j'ai tout de même rencontré, au fil des mois, quelques limites méthodologiques. Pour commencer, le fait d'avoir dû changer de projet, du fait que je n'ai finalement pas effectué un second semestre d'études en Israël. Puis, il est vrai que je craignais ne pas disposer d'assez de personnes volontaires pour les entretiens. Or, j'ai finalement réalisé, que les volontaires, faisant partie du sous-groupe du noyau proche, ont suffi. Ainsi, cela m'a permis de me concentrer essentiellement sur ce groupe, plutôt que

sur le groupe entier des membres du jardin. Par la suite, une limite méthodologique rencontrée durant la réalisation de ce travail, fut le respect des délais. Alors que je fixais personnellement les délais au fil des mois, il m'est arrivé de rencontrer quelques difficultés à tenir ces derniers. Cela était notamment en lien avec les semestres d'études ainsi que certains événements personnels rencontrés durant ma formation. Finalement, je pense qu'aujourd'hui je peux soulever un sentiment « avant », « pendant » et « après » la réalisation de mon travail de Bachelor. En effet, avant la réalisation de ce projet je me voyais craindre ce dernier, n'ayant jamais effectué un tel travail. Puis, durant la réalisation de ce travail, je me voyais parfois stressée par les différents délais, en lien notamment avec les travaux et examens des cours théoriques. Durant cette période je me voyais également apprécier identifier les différentes étapes qui s'éclaircissent au fur et à mesure des mois. Aujourd'hui, ayant terminé ce travail, je suis heureuse et satisfaite du résultat.

10 La conclusion

Mon travail de Bachelor s'achève finalement, suite aux réponses apportées aux hypothèses proposées préalablement. Ainsi, nous arrivons au bilan de ce projet ainsi qu'aux perspectives. Les résultats m'ont permis de vérifier que le jardin communautaire de l'association Arbre à palabres se trouvant à Bienne, mène en effet à la création de liens sociaux pour ses membres, et tout particulièrement pour ceux du sous-groupe du noyau proche.

En vue des différences rencontrées entre les sous-groupes des membres du jardin communautaire de l'association Arbre à palabres, je me questionne aujourd'hui sur la direction d'évolution que ce dernier prendra dans son fonctionnement. Ce projet, m'a en effet permis de réaliser le fonctionnement d'un jardin communautaire créé par une association et j'ai pu prendre conscience des difficultés pouvant être liées à un tel projet. De plus, la réalisation de ce projet me mène aujourd'hui à me questionner sur l'ampleur qu'auront de tels jardins au sein des villes modernes dans le futur. En effet, l'envie de changement de paradigme visible au sein de notre société mène de plus en plus les individus à étudier et connaître l'origine de leurs aliments. Ainsi, je peux imaginer que cette envie, va, peut-être mener à une croissance de ce type de jardin. Si tel sera le cas, une question à se poser serait « quel type de jardin serait plus présent » ? Nous pouvons également nous questionner sur l'apport que de tels jardins peuvent mener quant aux différents types de liens. En quoi la société touche-t-elle les liens sociaux ? Est-ce qu'elle les renforce ? En effet, nous pouvons imaginer que d'autres sortes de jardins peuvent, par exemple, favoriser le lien de filiation, dans le cas où un renforcement des échanges notamment intergénérationnels existerait.

Pour conclure, je suis aujourd'hui fortement intéressée par une participation à un jardin communautaire au sein d'un quartier d'habitation. Ce projet m'a en effet, donné l'envie de cultiver mes fruits et légumes au sein d'un groupe d'individus. Au-delà du projet en lui-même, la réalisation de ce travail m'a permis d'acquérir des connaissances quant aux différents liens sociaux et je réalise que ces notions sont également intéressantes pour la suite de ma vie professionnelle et personnelle. Il m'a également permis de faire de belles rencontres, de découvrir les jardins et d'échanger sur d'intéressantes notions. Je suis aujourd'hui convaincue qu'un tel jardin peut mener à de belles rencontres, des moments de partages, tout en permettant de cultiver soi-même et ainsi de savoir ce que nous consommons.

11 La bibliographie

11.1 LES OUVRAGES

- BARDIN, L. (2013). *L'analyse de contenu*, Quadrige, Paris: Presses universitaires de France
- BAUDELET L., BASSET F. et LE ROY A. (2008). *Jardins partagés, utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens, France, Terre vivante
- BOUVET L. (2007). *Le communautarisme ; Mythes et réalités*, Paris, France, Editions lignes de repères
- FRAUENFELDER A., DELAY C. et SCALAMBRIN L. (2015). *Joindre l'utile à l'agréable. Jardin familiaux et modes de vie populaires*, Existences et Société, Lausanne : Antipodes
- KOENIG O. & SCHATTENHOFER K. (2011). *Einführung in die Gruppendynamik*, Compact, Heidelberg, Deutschland, Carl-auer Verlag
- LIEVRE P. (2006). *Manuel d'initiation à la recherche en travail social*, 2^{ème} édition, éditions de lécole nationale de la santé publique
- PAUGAM S. (2013). *Le lien social*, Paris, France, puf, Que sais-je
- QUIVY R. & VAN CAMPENHOUDT L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, France, Dunod
- STEBE J-M. (2008). *Risques et enjeux de l'interaction sociale*, Sciences du risque et du danger, Université de Nancy, France
- ZASK J. (2016). *La démocratie aux champs: du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, La découverte, Paris, France

11.2 LES ARTICLES

- BOUVIER-DACLON N. et SENEAL G. (2001). « Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu », *Loisir et société, INRS Urbanisation*, Culture et société, pp. 507-511.
- BRITES D. (2017). *Changement de paradigme : à quand un nouveau modèle de société ?* Récupéré du site : <http://lallumeurdereverbere.over-blog.com/2017/10/changement-de-paradigmes-peut-on-penser-un-nouveau-modele-de-societe.html> (08.01.2018)
- CHAPAS B. (2013). « Redécouvrir le solidarisme : un enjeu de taille pour l'économie sociale et solidaire ». *Revue du MAUSS permanente*. Récupéré du site: <http://www.journaldumauss.net/?Redecouvrir-le-solidarisme-un>
- D'ANDREA N. et TOZZI P. (2014). « Jardins collectifs et écoquartier bordelais : De l'espace cultivé à un habiter durable ? » *Noroi*, Presses universitaires de Rennes
- GUYON F. (2008). « Les jardins familiaux aujourd'hui; des espaces socialement modulés », *Espaces et société*, ERES, pp.131-138.
- GRELLEY P. (2014). « Cultiver son jardin ». *Informations sociales*, Caisse nationale d'allocations familiales, *Contrepoint* (CNAF), p.75.
- JUIGNET P. (2015). « Les paradigmes scientifiques selon Thomas Khun ». *Philosciences.com*. Récupéré du site : <https://philosciences.com/Pss/philosophie-et-science/methode-scientifique-paradigme-scientifique/113-paradigme-scientifique-thomas-kuhn> (08.01.2018)

ENLEY T. (2017). « Les jardins communautaires : parce que c'est toujours mieux à plusieurs ». *mag.moncheval.com*. Récupéré de <http://mag.moncheval.com/les-jardins-communautaires-parce-cest-toujours-mieux-a-plusieurs/> (08.01.2018)

MOREAU DE BELLAING L. (1992). « Le solidarisme et ses commentaires actuels » *université de Caen, Normandie*, p.87

MORIN R. et ROCHEFORT M. (1998). « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective », *lien social et politiques* n°39. pp.103-114.

PROULX S. et SENECAI M. (1995) « l'interactivité technique, simulacre d'interaction sociale et de démocratie ? », *DUNOD*, Université du Québec à Montréal. pp.240-244.

SAINT-LARY M. (2008). « Des vigneron franciliens en quête d'authenticité », *Ethnologie française*, Presses universitaires de France. pp.551-559.

VITALIS A. (2016). « Vision : vers un nouveau paradigme ». *laprimaire.org*. Récupéré du site : <https://articles.laprimaire.org/vision-9d9041c57f79> (08.01.2018)

11.3 INTERNET

COLIBRIS LE MOUVEMENT (2006). *Notre mission*. Récupéré du site : <https://www.colibris-lemouvement.org/colibris/notre-mission> (19.09.2016)

CENTRE SOCIOCULTUREL LOUISE MICHEL ASSOCIATION (2016). *Jardin partagé*. Récupéré du site : <http://www.csc-louisemichel.com/nos-activites/jardin-partage/> (08.01.2017)

DION C. et LAURENT M. (2015) : *Demain le Film*. Récupéré du site : <https://www.demain-lefilm.com> (08.01.2018)

DICTIONNAIRE EDUCATION (2018). Définition « urbanistique ». Récupéré du site : http://dictionnaire.education.fr/urbanistique#form_cabecera (08.01.2018)

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS.FR. (2016). *Interaction ; sciences sociales*. Récupéré du site : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/interaction-sciences-humaines/> (19.11.2016)

WIKIPEDIA (2009). *Rêve américain*. Récupéré du site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rêve_américain (15.10.2016)

HENRY FORD (2012-2017). *Fordisme*. Récupéré du site : <https://www.henryford.fr/fordisme/> (15.10.2016)

ISABELLE QUENTIN (2012). *Méthodologies et méthodes sur l'étude de cas*. Récupéré du site : <https://isabellequentin.wordpress.com/2012/04/02/methodologie-et-methodes-de-letude-de-cas/> (19.09.2016)

J'AI TOUT COMPRIS. *Qu'est-ce que le rêve américain ?* Récupéré du site : <http://www.jaitoutcompris.com/questions/qu-est-ce-que-le-reve-americain-1837.php> (08.01.2018)

LAROUSSE FRANCAIS (2017). *Définition de la communauté*. Récupéré du site : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/communauté/17551?q=communauté#17419> (08.01.2017)

LAROUSSE FRANCAIS (2016). *Définition la crise*. Récupéré du site : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/crise/20526> (20.01.2017)

LABORAGORA (2016). *Pourquoi faut-il oublier Maslow ?* Récupéré du site : <http://laboragora.com/critique-du-modele-de-maslow/> (11.10.2016)

- L'INTERNAUTE (2018). *Définition de la mutualité*. Récupéré du site : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/mutualite/> (09.01.2018)
- LE PASSE JARDINS (2010-2018). *Le jardin dans tous ses Etats*. Récupéré du site : <https://www.lepassejardins.fr/le-reseau-du-passe-jardins> (05.01.2018)
- LE PORT (2018). *L'association*. Récupéré du site : <http://www.leport.ch> (18.10.2018)
- PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL (2009). *La pyramide des besoins de Maslow*. Récupéré du site : <http://www.psychologuedutravail.com/psychologie-du-travail/la-pyramide-des-besoins-de-maslow/> (17.09.2016)
- SCIENCE ECONOMIQUES ET SOCIALES WEBCLASS (2001). *Lien social*, Récupéré du site : <http://ses.webclass.fr/notion/lien-social#LesExtraitsdeJTassociés> (18.01.2017)
- SOCIO-ECONOMIE (2012). *La crise des années 1970*. Récupéré du site : <http://socioeconomie.skynetblogs.be/archive/2012/07/02/la-crise-des-annees-1970.html> (16.10.2016)
- UN HERITAGE (2009). *Un héritage à partager, le Glossaire*. Récupéré du site : <http://unheritage.org/ressources/glossaire> (20.11.2016)
- WIKIPEDIA (2016). *Jardin communautaire*. Récupéré du site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_communautaire (22.10.2016)
- YANNICK PRIMEL (2009). *Pyramide de Maslow ; Théorie des Besoins*. Récupéré du site : <https://yannickprimel.wordpress.com/2010/08/09/pyramide-de-maslow-theorie-des-besoins-et-autres-foutaises/> (11.10.2016)

12 Les annexes

A. LA CHARTE DES JARDINIERS DE L'ASSOCIATION ARBRE A PALABRES



Gemeinschaftsgarten Arbre à Palabres

Mit dem Vereinsbeitritt verpflichtet sich jeder Gärtner für die Einhaltung der « Gärtner-Charta ».

GÄRTNER-CHARTA

Werte

Zurück zur Natur: Erhaltung der Biodiversität im städtischen Raum.

Methodenvielfalt und « Open Source » : Der Garten ist ein Feld zum Experimentieren, zum Austauschen und zur Verbreitung von Kenntnissen im respektvollen Umgang mit der Umwelt.

Schaffung sozialer Bindung: Offener und gemüthlicher Lebensort für das Quartier, der die Begegnungen zwischen Generationen und Kulturen und das Beisammensein unter Gärtnern fördert, sowie die Öffnung gegenüber und den Austausch mit der Öffentlichkeit begünstigt.

Bewirtschaftung

Wir bevorzugen eine **ökologische Bewirtschaftung** des Standortes und umweltfreundliche Praktiken:

- Wir verpflichten uns, den Garten **biologisch anzubauen** und natürliche Produkte für die Pflege des Gartens anzuwenden. Wir benutzen keine chemischen Pflanzenschutzmittel, keine Pestizide, keine Kunstdünger und keine chemischen Unkrautbekämpfungsmittel, auch keine Schneckenkörner.
- Wir versuchen **Regenwasser** zu gewinnen, vermeiden Wasserverschwendung und wenden Bodenbedeckungspraktiken an, um weniger zu giessen.
- Wir stellen **Kompost** her und brauchen diesen vor Ort.
- Wir begünstigen die **biologische Vielfalt**. Wir pflanzen dem Boden und dem Klima angepasste Arten an und bevorzugen den Anbau einheimischer Pflanzen; es gibt keine « Unkrautliste ».
- Wir wenden **Mischkulturen** und **Fruchtfolge**-Praktiken an.
- Wir fördern die **Vermehrung und den Austausch von Saatgut**.
- Für die Garteneinrichtungen benutzen wir **recycelte**, zertifizierte und/oder lokale **Materialien**.

Mitbestimmung

- Das **Engagement der Mitglieder** für das Gartenleben und die Gartenbewirtschaftung wird gefördert.
- Vom Projekt betroffene Personen können ihre **Erwartungen und Wünsche ausdrücken**.
- Alle **Entscheidungen** betreffend Einrichtung, Belebung und Bewirtschaftung des Gartens **werden von allen Gärtnern getroffen**. Mehrere Vollversammlungen pro Jahr werden zu diesem Zweck abgehalten. Ein Maximum an Konsens wird dabei gesucht. Eine oder mehrere Personen nehmen die Rolle des Moderators ein.
- Projekte, die **unseren Garten « beleben » würden**, sind willkommen. Der Verein genehmigt solche Projekte.
- Die Gärtner verpflichten sich, **regelmässig** zum gärtnern zu kommen, beim Säen, Pflanzen, Pflegen, Ernten mitzuhelfen und zum Gemeinschaftsleben des Gartens beizutragen, indem sie z.B. gemüthliche Anlässe organisieren.

Gemeinschaftsgarten Arbre à Palabres

11.5.17^{cah}
groupe de chofte

Praktische Informationen

WER SIND WIR?

Der Verein Arbre à palabres will einen Gemeinschaftsgarten realisieren und betreiben.

Dieser Garten wird so gestaltet, dass

- er ein Ort der soziokulturellen Interaktivität wird,
- ein ökologisches Bewusstsein und der Bezug zur Natur gefördert,
- mehr Lebensqualität, Attraktivität und Solidarität ins Quartier gebracht wird.

Dieser Ort ist offen für alle Bieler, die gerne gärtnern, ihre Ideen und Erfahrungen austauschen oder die sich dort gerne erholen und neue Bekanntschaften schliessen möchten.

Verein Arbre à Palabres

Aegertenstrasse 8
2503 Biel
gemeinschaftsgarten@gmx.net

Kontaktperson

Rolf Scherler : 078 627 95 93

ZUGANG ZUM GARTEN

- Der Garten ist nicht abgeschlossen. Die Gärtner können sich jederzeit, wenn sie es wünschen, dorthin begeben. Der Garten ist für die Öffentlichkeit zugänglich, falls ein Gärtner anwesend ist.
- **Vom März bis Oktober** wird der Garten jeden **Mittwoch von 17.00 Uhr bis 19.00 Uhr** von einem Vereinsmitglied betreut (**keine Betreuung bei Schlechtwetter!**).
- Versicherung ist Privatsache. Der Verein lehnt jede Haftung ab.
- Die Eltern werden gebeten, auf ihre Kinder aufzupassen. Der Verein übernimmt keine Verantwortung für deren Beaufsichtigung.
- Hunde sind im Gartengelände nicht zugelassen.
- Das Entfachen von Feuer ist verboten.
- Jeder achtet darauf, dass er nach dem Gartenbesuch seinen Abfall mitnimmt, die Werkzeuge wegräumt und das Gartentor schliesst.



WIE WIRD MAN GÄRTNER/IN?

Kontaktieren Sie uns telefonisch (Rolf Scherler : 078 627 95 93) oder per email (gemeinschaftsgarten@gmx.net) oder kommen Sie ganz einfach während den Öffnungszeiten, jeden Mittwoch von 17 bis 19 Uhr, im Garten vorbei.

Die Vereinsmitgliedschaft ist beitragspflichtig (2015: Fr. 20.- /Jahr). Man kann dem Verein beitreten ohne zu gärtnern, aber man kann nicht gärtnern ohne Vereinsmitglied zu sein.

B. LE GUIDE D'ENTRETIEN

Afin de procéder aux entretiens pour mon travail de Bachelor, je vais prendre contact avec les membres du jardin communautaire de Bienne pour ensuite les rencontrer. Dans l'idéal je vais interroger environ trois personnes faisant partie des jardins et si possible une personne faisant également partie de l'association « vision 2035 ». Lors des entretiens je me présente en tant qu'étudiante de dernière année en filière assistante sociale bilingue. De plus je vais présenter les raisons pour lesquelles je suis là et interroge les personnes. Je vais proposer de s'échanger pendant environ 1h30 et rappeler que l'entretien est confidentiel et aucun élément qui permettrait de les reconnaître ne sera donné, à moins qu'il ne m'en demande. De plus, je vais proposer aux personnes questionnées de leur envoyer un exemplaire de mon mémoire, après ma soutenance orale, s'ils le désirent. Au départ de l'entretien je vais demander à la personne interviewée, si cela lui convient que j'enregistre notre entretien afin de garder les sources de manière fiables et précises. Alors que certaines personnes interrogées ne parlent que peu le français, il existe également une version du guide d'entretien, traduite en allemand.

Parallèlement aux entretiens avec les membres du jardin communautaire de Bienne, je vais éventuellement me rendre dans d'autres jardins de Fribourg et Lausanne et proposer des entretiens informels avec des participants. Ainsi, lors de ma participation à des journées ex. à la ferme agroécologique de Rovéréraz ou encore aux jardins de Bluefactory ou du Port de Fribourg, je souhaite tenir un journal de bord me permettant de garder une trace de mes échanges avec les membres de ces lieux.

Le guide d'entretien

1. **Introduction /Présentation** : Bonjour. Tout d'abord un grand merci d'avoir accepté de répondre à mes questions. Actuellement en dernière année de mes études de travail social, je suis en stage à la Croix Rouge à Berne. Comme convenu, je vais aujourd'hui vous poser quelques questions en lien avec la thématique du jardin auquel vous participez.
2. **Explications du projet**
 - a. **Mes motivations et raisons du projet de TB**
J'ai découvert les jardins communautaires lors d'un stage de formation en Israël, lorsque je me rendais, à raison d'une journée par semaine, dans un jardin de la ville avec une travailleuse sociale. Cette dernière proposait une médiation aux participants des jardins quant aux questions en lien avec la dynamique de groupe, la gestion du jardin etc. Alors que les participants de ces jardins étaient tous des migrants d'origine différente, mais de religion similaire, ce lieu leur permettrait de se rencontrer et d'échanger sur leurs cultures, vies, histoires, manières de cultiver etc. J'ai alors réalisé ce qu'un tel lieu peut amener au sein d'un quartier d'habitation et me suis alors intéressée à de tels projets en Suisse à mon retour. J'ai alors souhaité rencontrer des membres de jardins communautaires afin de voir comment leur participation aux jardins influe sur leurs relations au sein du quartier, de leur famille ou autres.
 - b. **Mon travail écrit**
Pour ce travail, j'ai choisi d'étudier l'impact que peuvent avoir de tels jardins dans un quartier d'habitation, sur le lien (social) entre les membres.
Avez-vous des questions jusqu'à là ?
3. **Explication** et déroulement de l'entretien (confidentialité etc.)
Si vous n'avez pas de questions, je vous propose que nous commençons avec l'entretien. Je tiens à vous préciser que l'entretien est confidentiel, je ne vais donc pas donner votre nom et prénom dans mon travail de Bachelor, ni les utiliser pour

quoi que soit, à moins que vous m'en demandiez. De plus, je voudrais savoir si cela vous convient si j'enregistre l'entretien afin que je puisse garder le plus d'informations de façon la plus précise possible.

4. Le questionnaire

Thématique	Questions	Commentaires
	<p>1^{ère} Hypothèse : « Les jardins communautaires constituent des espaces où les liens de participation élective ainsi que le lien de filiation, sont en jeu et peuvent se renforcer. Comme mentionné dans les différents types de liens sociaux par Serge Paugam, le lien de participation élective se fait par le biais de relations créées au travers d'échanges avec des groupes d'individus ayant des intérêts communs. Cette socialisation dite « extrafamiliale » peut se créer ou se renforcer dans des lieux tels que le voisinage, les communautés locales, et favoriser le lien de participation élective. »</p>	
Durée de fréquentation	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis combien de temps faites-vous partie des jardins communautaires ? - Connaissiez-vous déjà les membres des jardins avant d'en faire partie ? 	Pour connaître si c'est une personne qui fait partie depuis longtemps ou pas ; cela peut avoir des incidences sur les réponses
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Pour quelles raisons faites-vous partie des jardins ? - Quelles sont vos valeurs principales de manière générale ? - Quelles valeurs partagez-vous avec les autres membres des jardins ? - Quels points communs rencontrer vous avec les autres membres des jardins ? 	Comprendre les raisons de la participation et déjà ici percevoir les valeurs sous-tendues par cette participation
Relations aux autres participants	<p>Comment est-ce que ça se passe avec les autres participants des jardins ?</p> <p>Relances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous beaucoup d'échanges avec les autres participants des jardins ? (Qu'entendez-vous par beaucoup ? par peu ? c'est subjectif Est-ce à chaque fois que vous y allez ?) • Lorsque vous échangez avec les autres participants, vous échangez sur quels sujets si ce n'est pas trop indiscret ? • Avez-vous des sujets de conversations avec les autres participants, lesquelles ? avez-vous des centres d'intérêts communs ? • Quand est-ce que se font ces rencontres en dehors ? (Avant, après le jardin, un autre jour ?) • Combien de temps restez-vous généralement au jardin avant et après avoir cultivé / jardiner ? 	<p>Le but ici est d'identifier le type de fréquentation (souvent, rare), la nature des échanges pour en déduire quelles valeurs sont partagées dans les jardins</p> <p>Les centres d'intérêt seront déduits de leurs réponses (la question n'a pas besoin d'être posée telle quelle)</p> <p>Pour les familles, cette question sert à savoir si le jardin est un lieu familial (où l'on fait famille)</p> <p>A définir, ce qu'on entend par beaucoup / peu d'échanges</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous déjà emmené votre famille aux jardins ? Si oui, quelle place occupent les familles dans les activités des jardins ? Qu'est-ce qui se passe lorsque vous les familles sont au jardin ? ex. (barbecue ou jardinage ?) • Combien d'amis, de connaissances, de personnes avez-vous déjà emmener aux jardins ? à combien de reprises sont-ils revenus ? 	
--	---	--

Thématique	Questions	Commentaires
<p>2^{ème} Hypothèse : « Les membres d'un jardin communautaire peuvent s'identifier en tant que groupe et ainsi vivre un sentiment d'appartenance avec les participants du jardin ainsi « qu'un système de normes et de valeurs communes. »</p>		
Type de relation entre membres du jardin – groupe ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comment définissez-vous les relations entre les participants des jardins ? - Comment fonctionne la communication entre les participants ? / entre vous et les autres participants - Quel est votre but en participant aux jardins ? - Que pensez-vous est le but des autres participants des jardins ? 	Pour comprendre si les membres des jardins se définissent comme « groupe » cf. définition du groupe de König et Schattenhofer
La dynamique du groupe des membres du jardin	<ul style="list-style-type: none"> - Comment vous sentez vous au sein du groupe que vous formez avec les autres membres du jardin ? - Comment prenez vous des décisions au sein du groupe des membres du jardin ? ex. comment décider vous pour délimiter les passerelles du jardin ? - Pour l'utilisation de produits (pesticides) - → Qui décide ? une personne ? Faites-vous une réunion ? - S'il y a un conflit au sein du groupe des membres du jardin, comment agissez vous ? comment agit le groupe ? <p>Relance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que vous faites des réunions ? Des discussions ? De la médiation ? Y a-t-il une intervention extérieure peut être ? - Le groupe des membres du jardins 	Savoir si les membres des jardins se définissent comme groupe ? Et de quel type de groupe il s'agit, c.à.d. quel fonctionnement il a.

	<p>fonctionne-il plutôt en fonctionnement horizontale ? Ou plutôt de type hiérarchique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que ce mode de fonctionnement entre les membres vous convient-il ? <p>Relance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'à quand est-ce que ce fonctionnement (entre les membres) fonctionne il à un niveau horizontale / à un niveau égalité des membres ? - Ex. Lorsqu'il y a des décisions importantes à prendre ? 	
--	---	--

Thématique	Questions	Commentaires
<p>3^{ème} Hypothèse : « Le fonctionnement d'un jardin communautaire peut s'appartenir à ce que Durkheim définit comme solidarité mécanique, où des individus partagent des valeurs et sentiments communs, tout en se situant dans une société de type de solidarité organique, société dite « de différenciation » ou « complémentaire » dans laquelle chacun a un rôle spécial.</p> <p>Ainsi, nous pouvons soulever que ; Le fait de participer à des jardins communautaires peut renforcer le sentiment de sécurité et de se sentir chez soi, d'un individu. »</p>		
Position de l'individu au sein du jardin	<ul style="list-style-type: none"> - Comment vous sentez vous au sein du jardin, de manière générale ? - Quelle ambiance ressentez-vous au sein du jardin ? - Quel regard portez-vous sur la société dans laquelle vous vivez, de manière générale ? Comment vous sentez vous vis-à-vis de la société actuelle ? Qu'est-ce qui différencie votre manière d'être au sein de la société, ex dans lieu public, que lorsque vous êtes au jardin ? - En quoi les valeurs du groupe des membres du jardin vous distinguent d'autres groupes ? ex. d'un club de sport, de musique, de jeunesse ? 	Pour comprendre si les membres des jardins ressentent le jardin comme lieu de type à solidarité mécanique ou organique.
Rôles des participants	<ul style="list-style-type: none"> - (((Quel rôle avez-vous au sein du jardin ? au sein du groupe des participants ?))) → <i>si question pas répondu à l'hypothèse 1 → redemander</i> - Comment vous sentez vous vis-à-vis des autres membres des jardins / de l'association ? 	

Importance des jardins pour bien être des participants	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce le fait qu'avoir un tel lieu dans votre quartier d'habitation est un critère pour y habiter ? Est-ce que c'est un plus pour vous d'avoir dans votre quartier / village un lieu de rencontre tel que le jardin ? - De quel autre type de groupe/association / club sportif / association artistique/musicale etc. faites-vous partie ? Retrouvez-vous les mêmes ambiances / types de fonctionnement au sein des différents groupes ? Quelles sont les différences ? - Comment différenciez-vous les relations que vous avez créé avec les membres des jardins, avec les relations que vous avez créé avec d'autres membres d'autres groupes ? 	Pour comprendre si le fait d'avoir des jardins dans leur quartier leur est important
--	---	--

→ En fonction des réponses aux questions → rebondir et improviser des questions permettant de répondre à mes hypothèses

5. Résumé de l'entretien (ev. Revenir sur les points pas clairs ou à clarifier pour eux ou pour moi)
6. Place aux questions de la personne interrogée
7. Clôture de l'entretien
 - a. Remerciements
 - b. Propositions d'envoyer mon TB (demander adresse E-Mail de la personne)
 - c. Laisser mon E-mail en cas de questions ou autres, de la personne de la personne interrogée.

C. LE TABLEAU POUR L'ANALYSE

Catégories	Sous-catégories	Citations / Phrases
1. Le lien de participation élective ; socialisation extrafamiliale		...
Lien de filiation		...
Participation aux jardins	Durée	...
Valeurs	- Raisons de la participation aux	...

	jardins - Valeurs partagées - Connaissances des membres	
Relations intra-jardiniers	- Echanges - Sujets de discussions - Rencontres avec autres participants - Présence aux jardins - Familles / amis / connaissances aux jardins	...
2. S'identifier en tant que groupe	- Relations entre membres - Communication - Buts des différents participants	...
Sentiment d'appartenance		...
Valeurs communes		...
Dynamique de groupe	- Prises de décision au jardin - Discussions - Fonctionnement vertical ? horizontal ?	...
3. Solidarité mécanique dans société de type de « solidarité organique » ? (Durkheim)		...
Renforcement de sécurité / se sentir chez soi	- Ressenti des individus - Ambiance au jardin VS en société	...
Rôles des participants		...
Importance des jardins pour bien-être des membres	- Critère dans quartier d'habitation - Relations avec autres membres VS relations avec autres groupes	...